

E. LE GALL DE KERLINOU



BLASONS BRETONS

ou

RECUEIL D'ARMOIRIES

De familles originaires du duché et pays de Bretagne
l'ayant habité ou y ayant pris alliance



VANNES

IMP. GALLES, PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

—
1907

E. LE GALL DE KERLINOU

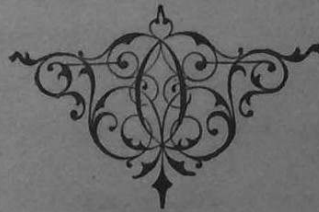


BLASONS BRETONS

OU

RECUEIL D'ARMOIRIES

De familles originaires du duché et pays de Bretagne
l'ayant habité ou y ayant pris alliance



VANNES

IMP. GALLES, PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

—
1907



*Les gravures annoncées en bas de page n'ont pas été publiées
la mort ayant surpris le regretté E. LE GALL de KERLINOU,
avant qu'il ait eu le temps d'arrêter les dessins d'une façon
définitive.*



A LA BRETAGNE !

*J'ai bonne cause,
ANTIQUE DEVISE.*

*Dormit nobilitas, sed non extinguitur,
D'ARGENTRE.*

Dernier représentant d'une vieille race prête à flnir, à qui dédier ce livre presque tout entier consacré aux souvenirs du passé sinon à tous mes aieux connus et inconnus, — à tous ceux, quels qu'ils soient, qui ont participé à la gloire de la vieille Armorique depuis le jour où le premier pas humain a foulé ce sol, — à la Bretagne elle-même, car c'est elle la bonne mère qui a fait vivre et grandir toutes ces âmes intrépides, ces cœurs au triple airain, trempés et retrempés aussi bien dans les flots de la mer que dans les flots du sang, — à elle, la terrible lutteuse à qui ils doivent leur indomptable et tenace énergie pour tout ce qu'ils ont considéré pendant le cours des siècles comme étant le droit, le devoir et l'honneur?

A la Bretagne dont le blason sans tache conserve à travers les âges la fière devise « *Potius mori quam fœdari* » !



BLASONS BRETONS

OU

RECUEIL D'ARMOIRIES

DE FAMILLES ORIGINAIRES DU DUCHÉ ET PAYS DE BRETAGNE

L'AYANT HABITÉ OU Y AYANT PRIS ALLIANCE

PRÉFACE

I

Nous causions l'autre jour avec un de nos amis, un fin lettré, fort instruit, de notre projet d'ouvrage intitulé *Blasons Bretons* et lui exposions comment et de quelle manière pratique nous voulions utiliser les très importants matériaux apportés à pied d'œuvre par d'Hozier en 1696 et restés à l'état de fouillis par suite d'encombrement ou de non sélection dans quantité de provinces françaises, quand nous eûmes la surprise, je ne dirai pas extrême, car nous étions trop plein de notre sujet pour ne pas nous douter que notre amas d'explications ne serait pas sans demander des éclaircissements de détails, quand nous eûmes la surprise, disons-nous, de nous apercevoir, et dès sa première question, que même ceux qui à chaque instant se trouvent à avoir à apprécier, étudier des monuments anciens, quoique s'occupant beaucoup d'archéologie, ne connaissent même pas l'origine véritable des armoiries.

Cette découverte imprévue nous a décidé à écrire cette préface qui nous permettra de rendre honneur et justice à un des premiers héraldistes du siècle dernier, M. de Barthélémy. C'est lui qui, au cours de ses importants travaux, a renversé les théories fantaisistes des anciens héralds d'armes

qui ne voyaient dans les blasons qu'ils décrivait que des signes guerriers destinés à être peints sur des boucliers, des cuirasses et des bannières

M. de Barthélémy a établi d'une manière irréfutable que l'écusson fut d'abord attaché à la terre, au fief. Il est fort ingénieux, autant qu'ironique, de dire que tel seigneur étant noble, a déclaré ne savoir signer et a apposé le pommeau de son épée sur l'acte d'acquisition ou de cession qu'il passait pour en établir la validité en son nom et en celui de ses descendants. En admettant que cela fût, ce qu'il ne nous a pas été donné de constater, quels seraient en vérité les plus naïfs, ou du chevalier imprimant sur la cire chaude les imprécises et impersonnelles ciselures faites par le graveur, au hasard de sa fantaisie, ou des moines concessionnaires acceptant ces bigarrures capricieuses et sans signification, comme pouvant être produites en justice ?

Rien qu'à exposer ainsi la question le lecteur voit de suite que ce n'est pas de la sorte, dans le détail du moins, que les choses se sont passées, mais la légende comme presque toujours, nous allons dire toujours, n'est pas loin de la vérité.

Vers l'an mille et longtemps encore après, nombre de donations sont faites aux abbayes. Les seigneurs redoutant la fin du monde, ou leur mort prochaine, abandonnent d'importantes parties de leurs seigneuries aux abbayes qui, grâce à cette impulsion, passent assez rapidement d'une misère relative à un certain degré de richesse et même d'opulence. Mais le temps s'est écoulé : deux, trois générations, plus peut-être, se sont succédé dans la domination du fief. Le nouveau seigneur exige que les abbés lui fournissent la preuve qu'ils sont bien légitimement concessionnaires des biens qu'ils gèrent et qui cependant sont enclavés dans le patrimoine féodal.

Les parchemins qu'on lui apporte, il ne sait généralement pas les lire, ou encore ne veut pas les admettre comme valables, les suspectant de fraude et de faux ; alors, les moines, ces lettrés de l'époque, se souviennent des sceaux dont se servaient les Grecs ; ils les réinventent en quelque sorte, en demandant qu'il y soit inscrit le prénom et le nom ou la seigneurie du chevalier, et plus d'un demi-siècle s'écoule ainsi avant qu'un dernier perfectionnement y soit apporté sous

l'inspiration, évidente pour nous, des moines intéressés à la suppression de toutes causes de discussions avec leurs puissants voisins, qui étaient, en même temps que leurs bien-fauteurs, leurs défenseurs au besoin, et ce perfectionnement survenu un peu avant 1200, consiste à tourner le bouclier du miles de façon à ce que la surface extérieure en soit vue de trois quarts d'abord, de face plus tard, et que des signes particuliers, facilement reconnaissables à l'œil le moins exercé, y soient gravés. Les blasons sont nés, ils vont grandir et prospérer.

Mais pour l'instant tenons-nous en à la période de leur apparition. Ils sont très simples : des bandes, des cotices, des fasces, des lions seuls ou dans une bordure en composent tout l'ornement. Et que représentent-ils ? les armoiries du noble guerrier et de sa hautaine lignée ?

Non ! Ils représentent la terre que ce noble possède. Il est la personnification du fief : *nulle terre sans seigneur*, seule c'est la terre qui a des armoiries, le seigneur a l'écu qui les supporte ; mais s'il perd son fief pour quelque motif que ce soit, il lui reste son écu vide, son bouclier sans insigne, car les armoiries seigneuriales en ont été, par le fait même de la possession, transmises au nouveau suzerain. C'est ainsi que nous voyons Rohan changer d'armes à plusieurs reprises avant d'adopter définitivement les macles d'or rappelant les macles naturelles que l'on trouve dans ses étangs.

Ce n'est donc qu'au bout d'un certain temps que les armoiries inféodées, dans l'origine, aux maisons seigneuriales, sont devenues héréditaires dans les familles nobles que, par une analogie qui saute aux yeux d'ailleurs, on appelle encore des maisons : la maison de France, la maison de Rieux, la maison de Lusignan, etc.

Pour ce qui s'ensuivit, nous nous rangeons à l'opinion de M. de Courcy, c'est-à-dire à l'influence définitive des croisades. La troisième et la quatrième furent décisives, croyons-nous, pour répandre partout l'usage des boucliers, cottes d'armes et bannières aux armoiries du seigneur combattant, dont le visage était entièrement recouvert de fer. C'est ainsi que le vieux chroniqueur Joinville, parlant à Philippe le Hardi des *cottes d'armes* brodées qu'on faisait sous son règne et qui lui

coûtaient jusqu'à huit cents livres parisis, en vint à lui dire « qu'il les eût mieux employées, s'il les eût données pour l'amour de Dieu et qu'il eût fait ses atours en bon taffetas garni de ses armoiries, ainsi que son père (saint Louis) faisait. »

II

Notre ami nous demandait aussi en quoi consistait la noblesse ? Comme fort heureusement pour nous, nous n'avons pas entrepris de publier un *nobiliaire*, nous pouvons nous dispenser de répondre à cette question particulièrement ardue, si on veut la traiter dès son principe. Elle nous semble déjà assez embarrassante, rien que dans la partie qui la lie intimement à ce que l'on nomme un armorial et particulièrement à l'*Armorial Général de d'Hozier* de 1696.

Interrogé déjà plusieurs fois et par diverses personnes, intéressées ou non à la question posée, nous avons toujours répondu ceci : « Il est facile de prouver qu'une famille est noble ou a été anoblie, mais il est presque impossible de prouver qu'elle n'appartient pas à la noblesse. »

En effet, les rois de France créèrent tant de charges anoblissantes, il y avait tant d'acheminements par la possession d'anciens fiefs, de grades et d'adoption, vers la classe *avan-tageuse*, comme on l'appelait dans la riche bourgeoisie, parce que cette classe était dispensée du droit de franc-fief, droit qui se payait par tous ceux, nobles ou non d'ailleurs, dont la noblesse était contestée par les agents du fisc, que presque jamais on ne peut fixer la délimitation exacte. Or, parmi tous ces acheminements, il est bien évident que l'un des derniers, et non le moindre, est représenté par cette œuvre colossale de l'*Armorial Général de d'Hozier*.

Voyons d'abord le texte de l'édit de novembre 1696.

« L'*Armorial Général* devra contenir les blasons du roi, des princes, des provinces, gouvernements, évêchés, communautés, etc., et ceux des officiers commensaux, d'épée, de robe, de finance et des villes, des bourgeois des villes franches et autres qui jouissent à cause de leurs charges, états et emplois de quelques exemptions, privilèges et droits publics. »

« Et pour ne pas priver de cette marque d'honneur nos autres sujets qui possèdent des terres et fiefs nobles, les personnes de lettres et autres qui par la noblesse de leur profession et de leur art, ou par leur mérite personnel, tiennent un rang d'honneur et de distinction dans nos États et dans leurs corps, compagnies et communautés, et généralement tous ceux qui se seront signalés à notre service dans nos armées et négociations et autres emplois remarquables, Voulons que les officiers de la Grande Maîtrise leur en puissent accorder lorsqu'ils en demanderont. »

Voyons maintenant les précautions prises par le Roi pour l'authenticité de ces armoiries qu'il veut que l'on concède en son nom :

« Les armoiries, avant que d'être enregistrées à l'*Armorial Général*, seront présentées aux bureaux des maîtrises particulières pour y être vues et vérifiées par les officiers ; elles seront ensuite, avec leur avis, envoyées en la Grande Maîtrise pour y être reçues et de là portées à l'*Armorial Général* pour y être enregistrées. Le garde de l'*Armorial Général* fera faire les brevets ou expéditions de cet enregistrement, contenant l'explication, peinture et blason des armes avec les noms et qualités de ceux à qui ils appartiendront, et il renverra les expéditions aux officiers des maîtrises particulières pour être par eux délivrées es mains de ceux qui, en les présentant, auront consigné le droit de leur enregistrement et qui en rapporteront les quittances. Ces brevets d'enregistrement d'armoiries sur lesquels elles seront dessinées, peintes et blasonnées, ainsi que dans les registres de l'*Armorial Général*, vaudront lettres d'armoiries ; relevons et dispensons nos sujets d'en obtenir d'autres, sans cependant que ces brevets ou lettres puissent en aucun cas être tirés à conséquence pour preuve de noblesse. »

Ces armoiries ne peuvent donc servir de *preuve* de noblesse font remarquer ceux qui ne veulent attribuer aucune valeur nobiliaire, si minime qu'elle soit, à ces armoiries.

Alors à quoi bon en donner ? à quoi bon les enregistrer ? à quoi bon faire payer vingt livres et même en réalité vingt trois livres dix sols pour leur enregistrement ?

Cette mesure royale cependant est facile à justifier, il suffit de réfléchir un instant. Ces armoiries ne sont pas *timbrées*, aucunes d'elles ne le sont, fussent-elles celles des plus grands seigneurs. Il y a là une sorte d'égalité voulue, a-t-on prétendu, un machiavélisme royal voulant mettre sur un certain pied d'égalité la haute noblesse du royaume et la petite noblesse, la riche bourgeoisie et même des gens d'un moindre rang encore.

Sans aller si loin, n'est-ce pas simplement parce qu'en dehors de la noblesse ancienne, féodale, de race en un mot, il y avait une noblesse civile, une noblesse de dignité qui avait des armoiries, armoiries *non timbrées* de casques et de couronnes, et, comme le dit très bien M. Bouton, « cette noblesse secondaire s'élevait par degré à côté de la noblesse de race. Les marchands d'Orléans, les capitouls de Toulouse, les avocats, conseillers du roi, les armateurs de Bretagne, tous bourgeois possédant des charges, des dignités qui les anoblissaient de fait, ont formé une noblesse intermédiaire que Louis XIV voulut enregistrer d'abord, pour l'imposer ensuite ». Il eut raison, et d'autant plus raison, quoi qu'en disent les adversaires de la valeur *nobiliaire* de l'Armorial Général, qu'avant lui, nul de ses prédécesseurs n'avait consenti à user du droit d'anoblissement, soit d'un particulier soit d'un ensemble de personnes, sans y trouver une compensation pécuniaire.

Il ne faut pas cependant s'arrêter uniquement sur cette phrase de l'Édit, car, et aussitôt après, vient celle-ci qui ajoute à la valeur du travail entrepris et précise la pensée royale.

« Les armoiries des personnes, maisons et familles ainsi enregistrées, *seront patrimoniales* et pourront en conséquence être mises aux *batiments, édifices, tombeaux, chapelles, vitres et litres des églises paroissiales* où ces droits honorifiques appartenaient aux défunts, lors de leurs décès, et sur les tableaux, images, ornements et autres meubles par eux donnés ou légués, et être portées par leurs veuves après leur mort, tant qu'elles demeureront en viduité. *Elles seront de plus héréditaires à leurs descendants* » etc.

Mais tous ces droits acquis par suite de la concession des armoiries sont des droits nobiliaires ou y ressemblent si furieusement que nous ne voyons trop comment les distinguer.

Tout cela ne peut servir de *preuve*, nous le reconnaissons, la phrase est formelle ; mais il semble bien que cela peut servir de *signe* ou d'*indice* d'anoblissement. D'autant plus qu'un anoblissement lui-même peut-il servir de *preuve* de noblesse sous l'ancienne monarchie ?

Non ! mille fois non ! Et l'on ferait un gros volume de toutes les tracasseries, annulation d'anoblissement, maintenue nouvelle, etc. qu'avaient à subir, et non sans être obligés de financer, les anoblis de Catherine de Médicis, des Valois, de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV lui-même. Nous n'en citerons qu'un exemple : il est assez illustre pour suffire à lui seul, et en ce grave sujet va nous entraîner dans le domaine de la poésie. Il s'agit de celui que Napoléon I^{er} aurait voulu créer prince, du grand Pierre Corneille. Son père, maître particulier des eaux et forêts, avait été anobli par lettres patentes de Louis XIII, en janvier 1637, peu de jours après l'immense succès du *Cid*, quand en 1664, d'un trait de plume, Louis XIV révoqua tous les anoblissements postérieurs au 1^{er} janvier 1634. Le grand poète fit appel à la muse et, en guise de placet, présenta le sonnet suivant au tout-puissant monarque :

La noblesse, Grand Roi, manquait à ma naissance.
Ton Père en a daigné gratifier mes vers,
Et mes vers anoblis ont couru l'univers
Avecque plus de pompe et de magnificence.
Ce fut là, de son temps, toute leur récompense
Dont même il honora tant de sujets divers,
Que sur ce long abus les yeux enfin ouverts
De ce mélange impur ont su purger la France.
Par cet illustre soin, mes vers déshonorés,
Perdront ce noble orgueil dont tu les vois parés
Si dans mon premier rang ton ordre me ravale.
Grand Roi, ne souffre pas qu'il ait tout son effet
Et qu'aujourd'hui ta main pour moi si libérale
Reprenne le seul don que ton Père m'a fait (1).

(1) Ce sonnet peu connu a été publié pour la première fois dans l'*Athenaeum* Français, N^o du 26 mai 1853.

Ce sonnet assez plat de style et de pensée, les mots *grand roi, vers, père*, s'y trouvant chacun deux fois répétés en dépit du précepte de Boileau, et Corneille vieilli n'ayant pas le généreux courage de prendre parti pour tous les dépossédés comme lui et sa famille, afin d'augmenter ses chances d'échapper aux prescriptions royales qui lésaient ses intérêts, ce sonnet eut le don de plaire à Louis XIV et le *père de la tragédie française* fut, par grâce spéciale, maintenu dans sa noblesse. Mais les autres ne furent pas si heureux et durent financer pour se faire *réanoblir*, sous peine de redevenir, au point de vue légal, de simples roturiers comme devant.

Donner et retenir ne vaut, dit le vieil adage français ; c'est cependant ce que faisaient les rois de France au sujet de la noblesse concédée par eux, sachant bien qu'il est en général facile de battre monnaie à son profit quand c'est la vanité d'autrui qui règle le balancier.

Et pour nous, c'est ce que fit Louis XIV. En créant l'Armorial Général, il donnait des *signes*, des *indices*, un *principe* de noblesse à ceux qui y figuraient ; il les anoblissait de *fait*, mais il ne leur donnait pas la *preuve* en main, parce qu'il ne leur concédait pas un droit définitif, imprescriptible, laissant ainsi la porte ouverte à lui-même ou à ses successeurs, afin de réserver à la monarchie la faculté de reprendre ou de ne maintenir que moyennant de nouvelles charges financières les concessions nobiliaires nouvellement faites par lui.

Comme il n'y a pas eu de reprises exercées par ses successeurs, le droit aux blasons concédés à cette époque et enregistrés dans l'Armorial Général est devenu définitif, si bien que « toutes les armoiries contenues dans ces registres sont officielles et valables jusqu'à preuve contraire et rectification du Conseil du Sceau ou des tribunaux compétents (1) ».

Telle est notre opinion. Nous savons fort bien qu'elle est discutable et même ne sera pas admise par ceux qui ne veulent s'en tenir strictement qu'à la *lettre* et non à l'*esprit* de la loi. Ajoutons en terminant que nous avons pour nous l'opinion populaire, qui ne comprendrait pas que l'on eût le droit de porter des armoiries après avoir payé les exorbitants

(1) *Le Héraut d'armes*, année 1800.

tarifs de l'enregistrement ou de la chancellerie, sans être noble. Or, dans la question nobiliaire, la voix publique était déjà tout ou presque tout lors des Réformations des XV^e et XVI^e siècles. A-t-elle depuis perdu toute valeur par l'absence des rois ?

Faut-il une preuve du contraire ? Admettons que la requête de M. de Corneille eût été rejetée, comme le fut, croyons-nous, celle d'un autre poète, Boisrobert, qui était dans les mêmes conditions et qui refusa de payer pour sa maintenue de noblesse une amende de 2.000 livres, à qui ferait-on croire aujourd'hui que les descendants de Pierre et de Thomas Corneille, quand ils montreraient au public et aux pouvoirs constitués leur acte d'anoblissement de 1637 et leur écusson inscrit, moyennant finance, dans l'Armorial de 1696, ne sont pas nobles, ne sont pas dignes de figurer dans les armoriaux et nobiliaires de France et d'Europe ?

Au surplus, que l'on en pense ce que l'on voudra, tout ceci ne fait que confirmer ce que nous avons dit plus haut, à savoir qu'il est presque impossible d'affirmer que telle ou telle famille n'appartient pas à la noblesse.

III

Dans cette œuvre, qui devait comprendre non seulement les armoiries de toutes les familles de France, mais encore, dans chaque province, les armoiries individuelles de tous ceux qui tombaient sous le coup de l'Édit, il nous a fallu surtout nous efforcer de distinguer les armes décrites par les familles elles-mêmes, de celles imposées par les commis de Hozier. M. de Courety, après avoir entièrement rejeté l'Armorial Général, dans sa première édition du *Nobiliaire de Bretagne*, s'est ensuite efforcé de faire ce triage en se maintenant surtout dans la plus extrême rigueur dans sa seconde édition et même dans la troisième, où cependant il accordait un peu plus de valeur à cet important ouvrage, mais il n'a pas toujours été heureux dans le choix des armes qu'il attribua à des familles qui se trouvent mentionnées deux ou plusieurs fois. Ainsi Chérel est inscrit à deux reprises dans le second volume de

d'Hozier aux pages 401 et 415. Voici la description des écussons attribués à ce nom : 1^o de sable à un demi-vol de vair. 2^o Coupé d'azur et de sable au paon rouant d'or, à la bordure componée d'argent et de gueules. M. de Courcy, qui écrit Chèreil, sans que nous sachions pourquoi, a choisi le premier de ces écussons pour sa troisième édition. Nous aurions peut-être agi comme lui, ce demi-vol ou aile de vair, c'est-à-dire fait avec une fourrure chère, *chère aile* (Chérel), bien qu'un peu suspect, ne dépassait pas trop la fantaisie de certains riches bourgeois, mais ce qui nous eût à sa place fait rejeter irrévocablement cet écusson, c'est que le mot *vair* n'y est pas employé en raison de la cherté de cette fourrure héraldique, mais bien parce que ce Chérel, avocat au parlement, dont le prénom n'est pas même indiqué, est Sr de la Tournevaire. La dernière syllabe de chacun de ces noms a inspiré l'écusson, mais il nous est impossible de le considérer comme héréditaire, étant donné qu'un de ses éléments constitutifs vient d'une terre qui ne semble nullement être dans la famille depuis une époque immémoriale et n'offrait aucune garantie d'y rester. Aussi aurions-nous préféré et préférions-nous le second écusson, qui lui aussi cependant est entaché de la manie des jeux de mots, ce paon rouant, c'est-à-dire déployant sa queue couverte des yeux ou *ails* d'Argus, faisant visiblement allusion à Chérel ou Chèreil, dont la pénultième sous Louis XIV se prononçait comme œil.

Pour vous donner quelques exemples de mauvaises orthographes, faites de bonne foi par des commis qui n'étaient probablement pas bretons bretonnants, mais modifiant la prononciation, et comment nous avons pu les rectifier, je vous citerai *Gierdet*, Sr de Loyant (Quimperlé). Le nom de terre nous a indiqué tout de suite qu'il s'agissait de la famille Guyardet de Loyant : et ceci est confirmé par le blason, d'argent à trois chevrons de gueules. Déjà, grâce à une description très exacte des armoiries, nous nous étions aperçu qu'il fallait identifier le nom de *Combley* avec celui de de Combles d'Ancerville.

Nous pourrions citer une infinité d'autres cas semblables, mais nous croyons avoir déjà surabondamment prouvé quelle négligence était apportée par les commis à l'exactitude des

noms, car il faut bien admettre que pour avoir dans les deux cas ci-dessus, comme dans une foule d'autres, donné les armes avec exactitude, c'est que les familles intéressées les ont décrites elles-mêmes en même temps qu'on les inscrivait avec une orthographe tellement fantaisiste, que la prononciation même en est aujourd'hui profondément modifiée.

Un des cas qui a le plus exercé notre sagacité et nous a donné le plus de mal à décider, a été celui des veuves déclarant, conformément à l'Édit, des armoiries. La formule employée en ce cas ne permet pas de distinguer si cette femme donne la description de son blason personnel ou de celui de son mari.

Par exemple : Geneviève Le Gall, veuve de La Monneraye, donne pour armoiries celles de son mari : d'or à la bande de gueules chargée de trois têtes de lion arrachées d'argent et accostées de deux serpents d'azur, au lieu malheureusement de ses armes à elle, que nous ne connaissons point d'une façon certaine, pas plus d'ailleurs que M. de Laigue, qui a fait un travail consacré à son frère Le Gall, lieutenant général de Louis XIV, ni que le savant dom Lobineau qui les cherchait et cependant connaissait le travail de d'Hozier et la confusion faite par d'Hozier, en attribuant à Le Gall, Sr de Lanrua, les armes propres aux Le Gall, Sr du Plessis et de Kermorgant. Par contre, « Françoise Edain, veuve d'Honorat de Bais (ou de Baye), Sr de la Gohardière, a présenté l'armoire qui porte de gueules à 3 cors de chasse d'argent, deux et un. » Comme les armes de la famille de Baye sont connues et sont bien différentes, on voit que cette fois ce sont bien ses armes à elle qui ont été produites, et d'ailleurs les cors de chasse pouvaient mettre sur la voie d'Edain (des daims) ! Ainsi, les à peu près ne sont pas toujours à dédaigner dans l'attribution des armoiries et il nous a bien fallu nous y ranger parfois, quand il était impossible de fixer autrement l'attribution des armes de veuves ne se distinguant par aucune autre indication de celles de leurs époux.

Restent les écussons par trop ridicules. Vraiment faut-il inscrire Bouteille, marchand droguiste à Nantes : d'azur à une

bouteille d'or, accompagnée de quatre pains de sucre d'argent, ou encore Rodolphe B..., avocat à Guérande : d'azur à un âne assis dans une chaise, le tout d'argent ? D'ailleurs, cet âne assis dans une chaise, qu'il soit d'argent ou d'or, est un des thèmes favoris des employés subalternes de d'Hozier, pour se moquer des chicanes que leur faisaient les avocats et les procureurs, qui cependant n'en arrivèrent pas moins à être contraints de payer la somme de vingt-trois livres dix sols pour l'enregistrement de cette cruelle et railleuse moquerie.

Pour en finir avec l'œuvre de d'Hozier, il ne nous reste qu'à faire comprendre un autre genre de difficultés, en face duquel nous nous sommes trouvé en étudiant l'Armorial de 1696 : c'est d'une part, la mauvaise orthographe à laquelle nous avons déjà fait allusion, et qui fait les scribes écrire Cuzenou, pour Euzenou, Keruëlen, pour Kerguëlen, Cortier et Cossard, pour les noms célèbres de Cassard et de Cartier — ce Cartier dont on célèbre les fêtes en ce moment à Saint-Malo, et qui porte presque les armes actuelles de cette ville, si l'on en croit M. de Courcy, tandis que, dans d'Hozier, il a un chef chargé non d'une hermine, mais de trois têtes de dogues, — et d'autre part, le remplacement du nom patronymique par un nom de terre seul, ce qui peut nous entraîner à des répétitions et pourrait faire croire à nos lecteurs à l'existence de familles dont ils chercheraient vainement ailleurs la généalogie ou les alliances. Ainsi on lit du Gagelleuc pour de Cleux, Sr du Gage; Kercassia pour Sécillon, Sr de Kercassia; Kerelec pour de Monfort, Sr de Kerelec etc. Au tome II, page 844, nous lisons de Kerédin, conseiller au présidial de Vannes, *de gueules à trois fasces d'argent*; il s'agit de Joseph Chanu, Sr de Kerhédén et de Cardinal, qui était, en effet, à cette époque, au présidial de Vannes et dont nous retrouvons ainsi les armes déclarées par lui et inscrites par ordre du roi, il y a plus de 200 ans, dans l'Armorial général de France. Dans sa troisième édition, M. de Courcy attribue un autre blason à Chanu, mais il semblerait plutôt appartenir à une branche de la famille Bourgeois, celle de Limur (1), dont l'héritière Louise épousa

(1) Bourgeois, év. de Cornouaille et de Vannes, portait d'argent à 3 étoiles de gueules accompagnées de 3 feuilles de laurier de sinople mal ordonnées.

vers 1700 le même Joseph Chanu, Sr de Kerhédén, apportant ainsi à ses descendants, la terre de Limur, dont ceux-ci ont adopté le nom en modifiant les armes.

Enfin, quelquefois les déformations des noms semblent passer les bornes aussi bien dans les noms patronymiques que dans les noms de fiefs. Ainsi, *Gousmap* est écrit pour Le Goasmoal, et à Auray nous avons trouvé Laurent *Gouzeker'h* qu'il nous a fallu lire : Laurent Le Verger, Sr du *Cosquer* (1) : *d'argent à trois têtes de more de sable*. Sans les armoiries, que nous connaissions, il est bien probable que nous n'aurions jamais pu identifier ce personnage.

IV

Pour ce qui est de ce que nous avons dû prendre dans les héraldistes *modernes*, et nous donnons à ce mot toute son extension, puisque nous le faisons remonter jusqu'au règne de Louis XIV en y comprenant l'époque contemporaine, nous devons expliquer comment nous avons procédé à leur égard. Au lieu de donner seulement le nom patronymique, le nom de terre et la description de l'écu, souvent nous avons ajouté une date, plus souvent encore une alliance, et quand la famille est étrangère à la Bretagne, nous indiquons toujours le nom de sa province d'origine et la ou les alliances qui lui ont fait ouvrir nos colonnes. De plus, pour qu'il n'y ait pas de confusion possible, tous les noms qui ne viennent pas exclusivement de d'Hozier sont précédés d'un astérisque, et nous avons eu soin d'indiquer, presque à chaque fois, la source où nous avons puisé. Une des plus précieuses, celle que nous devons mettre avant toutes les autres, est *Encore un ancien armorial breton* publié par M. le vicomte du Breil de Pontbriant, à la fin du siècle dernier (2). Ensuite nous avons trouvé des notes et renseignements de haute valeur à la Bibliothèque nationale dans les travaux de dom Lobineau, de

(1) En breton : Gouz ker (dialecte de Cornouaille) et Cosquer (dialecte de Vannes) ont le même sens : « vieille ville ».

(2) Cet ouvrage, en outre de ce que nous y avons puisé, contient la description de nombreux sceaux et d'importants renseignements sur quantité d'anciennes familles bretonnes, 4 vol. Librairie Lafoleye, Vannes, 1894.

Missirien, de Lejay de Kerdaniel et autres. Les deux ouvrages de M. le vicomte A. Révérend sur la noblesse de l'Empire et de la Restauration, nous ont été d'un grand secours, ainsi que les très importants travaux de M. Xavier de Bellevue, dont la science et la complaisance sont également inépuisables. Nous devons remercier aussi notre collègue, M. Stéphen de Sécillon, qui a bien voulu mettre à notre disposition ses archives si riches pour le pays guérandais. Les travaux de MM. de Plouays de Chantelou, de Kerviler et de l'Estourbeillon nous ont également beaucoup servi, ainsi que ceux du savant archiviste feu M. Le Men, aussi bien dans sa monographie de la cathédrale de Quimper, que dans ses publications extraites des archives du Finistère. Les travaux manuscrits de M. L. Galles ont été consultés par nous avec beaucoup de fruit, lorsqu'il s'est agi de faire concorder des noms de terres avec des noms de familles. Les quartiers généalogiques de David de Meslien, très érudit auteur héraldique, dont aucun travail n'a encore été publié à notre connaissance, et les archives de beaucoup de familles qui nous sont parentes, alliées ou amies, ont complété, avec ce que nous possédions déjà nous-même, et sans compter nos recherches particulières dans les archives nationales de Paris et départementales de province, la source de nos renseignements. Puissent-ils être aussi utiles aux chercheurs qui auront à consulter ce travail qu'ils nous ont été agréables à recueillir.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

- A. B. Un ancien armorial breton, par M. le V^e du Breil de Pontbriant.
- A. A. B. Encore un ancien armorial breton, par M. le V^e du Breil de Pontbriant, 1 vol. Librairie Lafolye, Vannes, 1894.
- A. B. de L. Armorial général de Bretagne de M. Briant de Laubrière, Paris, 1844.
- A. F. Archives de la Famille.
- A. F. N. Armorial de France, par Navarre, héraut d'armes du roi, publié par le Cabinet historique.
- A. L. B. Armorial de Bretagne de M. Alex. de la Bigne, ou Recueil de 6750 blasons lithographiés, Rennes 1895.
- A. M. Guy Antret de Missirien.
- A. N. Archives de Nantes.
- A. P. Archives particulières ou personnelles.
- A. S. Archives de M. de Sécillon.
- A. V. P. Armorial de la ville de Paris, par Chevillard.
- B. B. K. Bio-Bibliographie bretonne de M. de Kerviler.
- B. B. N. Bibliothèque nationale.
- B. de V. Baron de Vieux-Châtel.
- Ch. B. La Chesnaye des Bois.
- C^e L. M. le C^e de Laigue, notes et études diverses. Anciennes réformations de l'évêché de Vannes, 2 vol.
- D. L. Dom Lobineau.
- D. M. Les 32 quartiers de la maison de Cardelan, par David de Meslien.
- Et. N. F. État présent de la noblesse française, 1869.
- G. Gault, S^r du Tertre.
- G. A. S. Archives de la famille Guyot d'Asnières de Salins.
- G. G. Armorial de Bretagne, par M. A. P. Guérin de la Grasserie.
- G. L. B. Armorial de Bretagne, de Guy Le Borgne.
- H. A. Le Héraut d'armes. 2 vol. Paris, 1861-1869.
- H. B. de L. B. Histoire de Bretagne de M. de La Borderie.
- K. Manuscrits de M. Gédéon Le Jay de Kaerdaniel.
- L. G. Manuscrits de M. Louis Galles, aux archives départementales du Morbihan.

- L. M. A. M. Le Men, archives de Quimper.
L. M. C. M. Le Men, monographie de la cathédrale de Quimper.
N. A. Notes de l'auteur.
N. B. La noblesse de Bretagne, par M. le marquis de l'Estourbeillon.
N. L'E. Notes ou archives de M. le marquis de l'Estourbeillon.
N. de M. Nobiliaire universel de Magny.
N. P. Notes particulières ou personnelles.
P. de C. ou P. C. Nobiliaire et armorial de Bretagne de M. Potier de Courcy.
Pl. Ch. Généalogie manuscrite de la maison de Plouays de Chantelou.
P. P. La vraie et parfaite science des armoiries par Pierre Palliot, 1860.
R. Armorial général par J. B. Rietstap.
R. F. B. Manuscrits des anciennes réformations de Bretagne.
St. P. Quartiers de noblesse de la famille de Saint-Pern.
V^{te}. A. R. Vicomte A. Révérend. Nobiliaires de l'Empire et de la Restauration.
X. B. Manuscrits et imprimés de M. Xavier de Bellevue.
- Acc. Accompagné.
Arm. Armorial.
Ec. Écuyer.
Ec. : Écartelé.
Orig. Originnaire.
Cf. Conférez.
C ou Cf. C. Conférez le nobiliaire et armorial de Bretagne de M. Potier de Courcy.

BLASONS BRETONS

ou

RECUEIL D'ARMOIRIES

DESTINÉ A COMPLÉTER LES ARMORIAUX DE BRETAGNE
PRÉCÉDEMMENT PARUS

A

- ABADIE. Ressort de Brest. D'or à 5 fuseaux de gueules en fasce, à la jumelle brochant, accompagnée de 2 lambels de 4 pendants d'azur, un en chef, un en pointe.
L'ABBAYE. D'argent à 3 abeilles de sable.
* L'ABBÉ. Voir Labbé.
ABNIEN. Landerneau. D'argent à une fontaine de gueules.
* ABREZEL. D'or au vieux tronc d'arbre de sable. (K.)
ACARIE. Rennes. D'or à la roue d'azur, à la fasce en devise de gueules brochant et chargée de 4 billettes d'argent.
ACARIE. Vitré. D'or à 3 têtes de mores (1) de sable, 2 et 1.
ACARY. Morlaix. D'azur à une fasce ondulée d'argent.
D'ACHÉ, S^r de Serquigny. Brest. De gueules à 3 chevrons d'or; écartelé de gueules à 2 fascés d'or.
Un capitaine de vaisseau, époux, en 1696, de Marguerite de Kerouault.
ADÈS. Carhaix. D'or à 3 têtes de coqs arrachées de gueules en fasce, acc. de 2 jumelles d'azur: une en chef, une en pointe.
ADVIS, S^r du Ruisseau (*vel* Advisse. L. G.) Vannes. D'azur à la croix d'argent frettée de gueules.
AFFRY du MESQUEN. D'azur à un chevron d'argent.
AGAISSE. D'argent au pal de contre-vair, acc. de 6 roses de gueules en pal, 3 de chaque côté.

(1) Tête de more ou de maure. Voir aux gravures.

D'AIMÉ, Ec. Sr de Nouailles. Brest. Coupé : au 1 d'argent à neuf cornelles de sable, becquées et membrées de gueules, 5 et 4 et chacune sommée d'une croisette de gueules ; au 2, de gueules à 2 lions affrontés d'or, soutenant un monde cintré et croisé aussi d'or.

AIRAUT. Voir Ayrault.

ALANO, Sr de Kerthomas, par. de Péaule. (L. G.) Vannes. D'or à 3 fasces de sable. Arm. 1696.

Les seigneurs de Talhouet et de Pont-du-Loe en Grand-Champ, du surnom d'Alano, figurent à la réformation de 1426.

ALEXANDRE. Nantes. D'azur à une tête d'Alexandre d'argent, au casque de même, bordé et panaché d'or, au chef d'or chargé de 3 mondes d'azur.

ALIGRE, Sr de Lyé. Burelé d'or et d'azur de 6 pièces, au chef d'azur chargé de 3 soleils d'or.

ALLAIN, Sr de Runevarec, des Poiriers. Quintin. D'azur à 3 étoiles d'or, au chef cousu de gueules chargé de 3 macles d'or.

Catherine Allain, veuve de Nicolas de Plœuc, en 1696.

ALLAIN, Sr de Kerberre. D'argent au sautoir de gueules, acc. de 4 quintefeuilles de même.

ALLAIN, Sr de la Touche. Rennes. D'argent à 3 pals écotés de sinople, à la bordure dentelée de gueules.

ALLAIN. Auray. D'argent au lézard de sinople en barre, à la bande de gueules brochant et chargée d'une cotice composée d'or et de sable de huit pièces.

ALLAIN. Vitré. D'or à une hure de sanglier arrachée de sable.

ALLAIN, Sr de la Brosse. Morlaix. D'argent à l'aigle de sable.

ALLANO. D'argent à une hure de sanglier de sable. (Alleno ? Cf. G.)

ALLANT. Auray. De gueules au lion passant d'argent.

D'ALLART. Voir Dallart.

DES ALLEURS. Fougères. D'azur au chevron d'or, acc. en chef de 2 croissants d'argent et en pointe d'une tête de lion arrachée d'or.

Un procureur au Présidial de Vannes en 1696.

ALOCUITO. (Saint-Brieuc). De gueules à la fasce d'argent chargée d'une étoile de gueules et acc. de 3 croissants d'or, 2 et 1.

ALLIOT. Brest. D'argent à un allier de sinople, terrassé de même, au sautoir de sable brochant et chargé de cinq roses d'or.

ALLIROT. Carhaix. De sable au chevron échiqueté d'or et d'azur, acc. de 3 mûres d'argent.

AMBRON. Vannes. D'azur à 3 bandes d'or.

D'ANDENNE. Brest. D'azur à la cloche d'argent, bataillée d'or, acc. de 3 étoiles de même.

ANGEROUX. Quimperlé. De gueules à la flèche d'argent en pal, cotoyée de 6 rocs d'échiquier de même en pal, 3 de chaque côté.

ANGLAMET, Sr de la Ville. (Saint-Malo.) Palé de sinople, d'or, d'azur et d'argent à un alérion de sable brochant sur le tout.

ANGOT. Nantes. D'or à une tête de chérubin de carnation, ailée d'azur, acc. de 3 étoiles de gueules.

D'ANIGAN. Voir Danican.

D'ANIZY. D'argent au lion de sable, au chef d'or chargé de 3 croissants de gueules.

ANTHROX, Sr du Chesne-Bertrand, près de Josselin. (L. G.) D'or à un pied humain de carnation, cantonné de 4 troncs d'arbres arrachés de sinople. (Arm. 1696.)

ARHAN. De gueules à un agneau pascal d'argent.

D'ARBOUVILLE. Brest. De gueules à une fleur de lis d'or.

Un chevalier de Malte, capitaine des galères du roi en 1696.

D'ARCY D'ALLY. Orig. du Forez. Brest. De gueules à 3 arcs d'argent en fasce, l'un sur l'autre.

D'ARGENTEL. Voir Dargentel.

D'ARMISSAN. Voir Darmissan.

ARNOUL. Rennes. D'azur au lion d'or.

ARNOUL, Sr de Fourth. (Orig. du Dauphiné.) De gueules au château donjonné de 3 tours d'or, celle du milieu supérieure, chaque tour crénelée de 3 pièces, maçonnée et portichée de sable, au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de 2 roses de même. (R.)

* D'AUBIGNÉ. D'argent à la fasce de gueules chargée de besants d'or. (K.)

L'ARZ. Voir Lars.

- AUBRY. De sable à une tête de mort (*sic*) d'argent (1).
- AUDET. D'argent au chevron de gueules accompagné de 3 trèfles de sinople, 2 et 1.
- AULLERON. Rennes. D'argent à un ollivier rompu de sinople sur une terrasse de même, au chef de gueules chargé de 8 olives d'argent.
- * AUTHUEIL. Sr de Kerfraval, par. de Bignan; du Chiffard, de Kerverner, par. de Baden; de Lesvenalec, de Locmaria, par. de Landévant; de Kereven, par. de Crac'h; de Rostevet, par. de Brech; de Kerminec. (N. P.) Auray. D'or à un chêne de sinople. (Arm. 1696.)
- * AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. De gueules à l'aigle au vol abaissé d'argent. (D. B. M.)
- AVETY. De pourpre à l'aigle d'argent chargée d'une fasce en devise échiquetée d'or et d'azur.
- AYHAULT. D'argent à deux chevrons de gueules.

(1) Voir aux gravures.

B

- BABAUT. Nantes. D'azur à 3 épis d'or, 2 et 1.
- BABEAU. Dol. D'argent à un barbeau (1) d'azur tige et feuillé de sinople, mouvant d'une terrasse de même et accompagné en chef de 2 étoiles de gueules.
- * BACHELOT, de la Tourerie, des Ragotières, de Villeneuve. (Touraine. La Rochelle. Bretagne.) D'azur au chevron d'or, acc. en chef de 2 étoiles rangées de même et en pointe d'un croissant d'argent. *Alias* : d'azur au rocher d'or, surmonté d'un croissant d'argent accosté de 2 étoiles d'or. (Arm. 1696).
- BACONNIÈRE. Rennes. D'or à une bande d'azur.
- * DE BADEN, Sr dud. lieu et de Trévrat, paroisse de Baden. Ev. de Vannes. D'argent à la fasce d'azur, accompagnée de 3 maillets de gueules. (A. M.)
Cette maison s'est alliée à celles d'Arradon et du Garo. (N. A.)
- BAGNEUX. Brest. D'azur au chevron d'argent, acc. en chef de 2 trèfles de même, et en pointe d'un agneau pascal aussi d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'argent.
Un capitaine de vaisseau en 1696.
- BAIZEAU. Nantes. De gueules à 3 lions d'or.
- * DE BALAZÉ, Sr du Chastelet, par. de Balazé. D'or au lion de sable acc. de 3 billettes de même (A. A. B.)
- BALLARDET vel BAILLARDET, Quimperlé. De sable à un ballon d'or.
- BALTAZARD. Sr de Lemerier. D'azur à 6 mouchetures d'hermines d'argent, 3. 2. 1.

(1) Voir aux gravures.

- * BAMEULLE DE LIESSE. D'azur au chevron d'argent acc. en chef de 2 étoiles d'or et en pointe d'une meule de foin de 3 mulons de même. Famille alliée au XVIII^e siècle à Martin d'Aumont, de la Tuollays et de Pommereul (N.P.)
- BANJARD. Vitré. D'or à un cerf courant de sable.
- BAQUIER. Nantes. D'or à 2 badelaires d'azur en sautoir, chargées d'une fasce d'hermines en devise.
- DE BAR, Ec. S^r de Mauzac. Brest. Ec. : au 1 et 4 d'argent à 2 fascées de gueules ; au 2 et 3 : d'argent au lion de sable, lampassé et armé de gueules.
- * DE BARACH, S^r dud. lieu... de gueules à la fasce d'argent, accompagnée de 6 annelets d'or en orle 1. 2. 2. 1. (K.)
- BARALY. Rennes. D'azur à la fasce bretessée et contre-bretessée d'or.
- BARBADE. Concarneau. D'azur à une barre écotée de 6 pièces d'argent, accompagnée de 2 annelets d'or, renfermant chacun un losange d'argent.
- BARBART. Ancenis. D'azur à 2 barbeaux (1) adossés d'or.
- BARBE. Rennes. D'argent à 3 barbeaux (2) d'azur tigés et feuillés de sinople en chef, et 3 roses de gueules, tigées et feuillées de sinople, rangées et mouvantes d'une terrasse de même.
- BARBEGUIÈRE. Rennes. D'or à une comète barbue ou caudée de sable, acc. de 3 ombres de soleil de gueules à la bordure dentelée d'azur.
- BARBERAUT. D'azur à une tête de vieillard de carnation, chevelée et barbée d'argent, soutenue d'une champagne ondulée de même.
- BARDIN. D'argent à 2 barbeaux adossés d'azur à la bordure de contre-hermines.
- LE BARZIC. Brest. De gueules à 3 étoiles d'argent.
- LA BASTIDE, S^r de Châteaumorant. Brest. D'or à 5 fusées de gueules en fasce.
- BAU. Nantes. De gueules au chef d'argent chargé de 2 molettes de sable.
- * DE BAUD (Ramage de Lanvaux), S^r dud. lieu, par. de Baud, etc. D'azur à 10 billettes d'or, 4, 3, 2 et 1.

(1) Barbeau, petit bar. Voir aux gravures.

(2) Barbeau, bluet ; de là, la couleur : bleu barbeau. Voir aux gravures.

- Tristan S^r de Baud ayant pris part à une révolte du baron de Vitré, contre Conan III, duc de Bretagne, vit sa seigneurie confisquée et donnée au V^e de Rohan (K.) Cl. C.
- BAUDET. Rennes. D'or à un singe assis de sinople, acc. en chef de 2 pommes de gueules soutenues chacune d'une flamme de même.
- BAUDOUART, S^r de la Perle. Vitré. D'azur à une bande d'or.
- * BAUDOUIN DES MARATTES. D'azur au lion d'argent. (A. F.)
- BAUGOUIN. De gueules à la croix pattée d'or.
- BAUGRANT, S^r des Landes. Saint-Malo. D'azur au soleil d'or sans rayons du côté de la pointe.
- BAULT. Nantes. D'or au coq de sable.
- BAUTOY. D'argent à 3 ancolies d'azur tigées de gueules, 2 et 1.
- BAYE, S^r de la Cochardière. De gueules à la croix ancrée d'argent.
- BAZIL. Guingamp. De sinople au chevreuil passant d'argent, sur une terrasse d'or acc. en chef de 2 gréliers d'or enguichés d'argent.
- BAZIRE. 3 fascées ondulées (A. S.).
- * BAZOGES ou BAZOUGES, S^r de la Coudraye, par. de Saulnières. Rennes. De sable à la croix engreslée d'or (1).
- LE BAZZIC. Landerneau. De gueules à un piédestal d'argent.
- BEAUCHER. D'azur au croissant d'argent surmonté de 2 étoiles de même.
- DE BEAUFORT, S^r de Brilleul (Pontivy.) du Mené, par. de Bignan. (L. G.) D'azur à 3 jumelles d'or, acc. en pointe d'une étoile de même. (Arm. 1696.)
- BEAUGENDRE. Saint-Malo. D'or à 3 coquilles de sable en fasce, acc. de 6 feuilles de persil d'azur, 3 et 3.
- * DE BEAUMONT. D'azur au lion d'or acc. de fleur de lys du même sans nombre (A. A. B.)
- BEAUNIÈRE. D'argent au sautoir de sable, acc. de trois croissants de même.
- BEAURIN, S^r de Mouchon. D'azur au chevron d'argent acc. de 3 croissants de même.

(1) M. de Courey mentionne cette famille dans sa 2^e édition, comme figurant dans d'Hoziar, et la supprime dans la troisième. Nous croyons devoir la maintenir ici (Cl. A. A. B.).

- LE BEE, Sr de Chef du Bois. Lesneven. D'argent à l'arbre de sinople acc. de 2 têtes d'aigles de sable, becquées d'or.
- BÉGASSE. Saint-Malo. D'or à 3 têtes de bécasses en paire, les becs appointés en abîme.
- BÉGUERET. Rennes. D'or au corbeau de sable, acc. en chef de 3 croissants d'azur et en pointe d'un cor de chasse de même, enguiché de gueules.
- * DE BELGOMAR, Sr dud. lieu. D'argent à la couronne antique de sable, accompagnée de 3 hermines de même (K.).
- BELIN. Parti au 1 : bandé d'argent et de gueules de 6 pièces; au 2 : de sable à 3 fleurs de lis d'argent.
- * BELIN. Voir Blain.
- LA BELLANGERAIS. D'azur à 3 besants d'or.
- BELLEC *vel* BELLÉE, Sr de Kermouel, de Locunolé, par. de Quistinic, Év. de Vannes. D'argent à l'aigle éployée d'azur, becquée et membrée de gueules.
- LE BELLÉGO. Quintin. De sinople à 3 roses d'argent en pal, cotoyées de 2 roseaux d'or, mouvants d'une onde d'argent posée en pointe.
- * BELLET DE MIRELON. D'or au loup de sable, acc. en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'une rose de sinople. Alliance de Malherbe (N. de M.)
- BELLIER, Sr de Longchamp. Brest. D'argent au chevron d'azur acc. de 3 étoiles de même. 1696. (Cf. C. additions.)
- BELLIER. Rieux. De sable à un besant d'or.
- LE BELLIER. Auray. D'or à 3 têtes de bélier de sable.
- BELLIOT, Sr de la Gressière. Guérande. De gueules à un bélier passant d'argent.
- BELLOART, Sr de Kereven. Voir Billouart.
- BELLON, Sr de la Ménardière. Nantes. D'or à un bélier de sable.
- BELLOUART. Rennes. D'argent à 2 huchets de gueules emmanchés d'azur et passés en sautoir en chef, et 3 croissants mal ordonnés de sinople en pointe.
- BELCEIL. Quintin. D'argent à l'aigle de sable.
- BELUART, Sr de la Boullaye. D'azur à 3 merlettes d'or.
- BENARD. Brest. D'argent au chevron de gueules, acc. de 3 roses de même, 2 et 1.
- DE BENEC'H. Brest. D'azur au chêne d'or, accosté de 2 aiglons d'argent.

- BERGET. Saint-Malo. D'azur à 2 houlettes d'or en sautoir, acc. en chef et en pointe de deux musettes d'argent, et aux flancs de 2 moutons sautants et affrontés de même.
- * DE BERIEN, Sr dudit lieu, trêve de Kergrist, par. de Neulliac. Év. de Quimper, porte : De gueules à la croix engreslée d'or, au chef d'or chargé de 5 coquilles du même (A. A. B.).
- BERLU, Sr de Saint-Martin. Saint-Brieuc. D'azur au chevron d'argent.
- BERNABÉ. Nantes. D'or à la champagne de gueules.
- * BERNARD DE LA BARRE DE DANNE. (Originaire d'Anjou.) D'argent à 2 lions léopardés de sable l'un sur l'autre, armés et lampassés de gueules. Allié à Huchet de Quénétaïn, au XIX^e siècle. (D. B. M.) Cf. C. qui donne des armes un peu différentes.
- * DE BERNARDIÈRES. Lorient. (Orig. du Périgord.) D'argent à la croix de gueules (D. B. M.).
- BERNY. Rennes. D'or au sautoir engreslé d'azur, acc. de 4 tourteaux de contre-hermines.
- BERSIERE de la LEZARDIÈRE. Hennebont. De gueules à la fasce d'argent chargée de 3 aigles de sable.
- BERTHELET. Rennes. Écartelé d'or et de sinople au lion dragonné de l'un et de l'autre.
- BERTHEROL. D'argent au chevron d'azur acc. en chef de 2 étoiles de même et en pointe d'une aigle de sable becquée et membrée d'or, et surmontée d'un croissant de gueules.
- * BERTHOIS. De sinople au sautoir d'argent chargé de 5 têtes de léopard de gueules.
Un baron de l'Empire, confirmé en 1820. (B. B. K.)
- BERTINEAU. Nantes. D'argent à un haril de sable en pal.
- BERTOIS, Sr de la Boissière et du Mezant. De sinople au sautoir d'argent chargé de 5 têtes de léopard de gueules.
- BERTRAND, Sr de Tronjoly et de Coetanhu en Gourin. Ressort de Carhaix. D'argent au lion de gueules.
- BERTRAND, Sr de Chantigny. Morlaix. De gueules à 3 tourterelles d'argent.
- BERTRAND. Nantes. D'or à l'aigle de gueules.
- DE BERTRANNE. D'azur à la croix alésée d'argent, cantonnée de 4 étoiles de même.

- * DE LA BÉRUE. Échiqueté d'or et de sable (A. A. B.).
- BÉRUS, Sr de la Roulerie. Vitré. D'azur, au chevron acc. en pointe d'une roue de même.
- BERVIZ. De gueules au bélier contourné d'argent.
- * LE BESCHEUX. De gueules à la quintefeuille d'or, boutonnée de sable. (K.).
- BESNARD, Sr des Portes. Brest. D'or à l'ancre de sable, la trabe de gueules, accostée de 2 coquilles d'azur, au chef de même. Cf. M. de Courcy qui décrit des armes à enquerre. Tome III, page 558.
- BESNARD, Sr de la Coquetière. Fougères. D'azur à 2 fasces onduées d'or.
- BESSIN. Auray. D'argent à 2 bandes de gueules.
- * LE BESQUE DE LOMARIÈRE. D'or à l'ancre en pal, traversée en bande d'une épée la pointe basse et en barre d'une hache, le tout de sable, surmontée de 3 étoiles d'azur en fasce, à la fasce brochante de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires.
Jean-Marie Le Besque, né à Ambon, le 12 mars 1761, chevalier de l'Empire sous la dénomination de Lomarière par loi du 14 août 1813, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis. (V^e A. R.)
- * BESTEIN *vel* BESTEUC. De... à la fasce semée d'hermines. (A. A. B.)
- * DE BEURGES. (Orig. de Lorraine.) D'azur au chevron d'or acc. en chef de 2 coqs d'argent et en pointe d'un cygne de même, tenant dans son bec une couleuvre de gueules. Anobli en 1464 (R.).
Cette famille s'est alliée à la maison de Rohan (D. B. M.).
- BEURIER. Rennes. D'argent au lion de sable.
- BEUVE. Lamballe. D'or au bœuf passant d'azur, accorné et onglé de gueules, au pal de contre-hermines brochant sur le tout.
- * BEYERMAN. (Orig. de Hollande.) Nantes. D'azur à une oie d'argent. 1696. *Alias* : de sinople au cygne d'argent posé sur une terrasse de même. (R.).
- BEZIEL, Sr de la Chevrollais. Parti de gueules et de sable à deux fasces d'argent brochant, chargées chacune de 3 coquilles d'azur.

- BIBAL. Quimper. De sable à 3 têtes de léopards d'or.
- * BICHE. Voir Bische.
- BIDAULT. Fougères. De gueules à 3 macles d'or.
- BIDAULT, Sr de la Chapelle. Nantes. D'argent à cinq feuilles de lierre de sinople, posées en sautoir et acc. de 4 écrevisses de gueules.
- * BIDAULT, Sr de Glatigné. Laval. D'azur au sautoir d'or, cantonné de 4 coquilles d'argent. (S-P.).
- BIDAULT, Sr des Landes. Vitré. D'azur à 3 bandes d'or. (Même famille que la précédente.)
- BIGEULT. Landerneau. D'azur à 3 glands d'or.
- * DE BIGNAN. V^e dud. lieu et de Trébrimel, par. de Bignan, de Coëtquiel, par. de Bubry, etc. De gueules à 3 macles d'or, 2 et 1. (N. P.). Les macles sont d'argent d'après Rietstap. *Alias* : d'azur à 3 coquilles d'argent en pal, parti de gueules à la demi-molette d'argent. (A. A. B.)
- * DE LA BIGNE. D'argent à trois roses boutonnées de gueules. (Arm. de M. A. De La Bigne. Blasons gravés. 1895.)
- * DE LA BIGNE DE VILLENEUVE. Coupé de sable et d'argent, au léopard lionné de l'un en l'autre. (P. de Ch.)
- * BIGOT DE PRÉAMENEU. Év. de Rennes. De gueules à 3 têtes de léopard d'or (Cf. C.), lampassées de gueules. Un ministre des cultes, comte de l'Empire en 1808, confirmé comte le 5 juin 1815, pair de France, né à Rennes en 1747, mort en 1825. (V^e A. R.)
- BILLAIRE. Vincent Billaire Gannotin, avocat à Rhuys en 1696 : d'or à 2 lions affrontés de sable. (Voir Gannotin.)
- DE LA BILLAIS, Ec. Sr dud. lieu. D'azur au sautoir dentelé d'or, acc. de 4 besants de même.
- BILLOUARD, Sr de Kermen ou Kereven. Quimper. D'or à la croix alésée d'azur, cantonnée de 4 molettes de même, arm. 1606. (Cf. P. de C.)
- BINARD. Rennes. De gueules à la patte de lion d'or en fasce, acc. de 2 arcs couchés d'argent.
- BINARD, Sr de Boisgros. Vitré. D'argent à 3 têtes de loup arrachées de sable, lampassées de gueules, 2 et 1.
- BINDAULT. Saint-Malo. D'azur à la croix d'argent, cantonnée de 4 étoiles d'or.

- * BISCHE ou Biche, Sr de la Villirouët, par. de Plédéliac, de la Brosse, etc. xv^e siècle. Ress. de Lamballe. D'azur à la biche passant d'argent. (X. B.)
Famille fondue dans la maison de Bréhant au xviii^e siècle.
- * BIZIEN. D'azur à la fasce d'or, acc. en chef d'une étoile d'argent et en pointe d'un croissant de même, adextré d'un tiers de gueules en pal chargé du signe des chevaliers légionnaires. (Cf. C.)
Joseph-Marie-Olivier, lieutenant-colonel d'inf., officier de la Légion d'honneur, né à Roscoff le 20 janvier 1771, fils de Jean Yves de Bizien, Sr de Kervilly. (V^e A. R.)
- * BLAIRON vel BLAISON. D'hermines à la bande de gueules. (K.)
- BLAIZOT. D'or à une bande d'azur.
- BLANDIN. Dol. De sable au daim d'argent passant sur une terrasse de sinople, au chef d'azur soutenu d'or, chargé de 3 besants de même; *alias* : au lieu du chef, une bordure entée nébulée d'or.
- * DE BLAIN. Év. de Nantes. De sable à la rivière onnée d'argent, passant sous un pont d'or. (K.)
- BLANPAIN, Sr de Saint-Martin. Brest. D'azur à 3 roses d'or.
- BLEINHAUT. D'or au chevron couché de gueules, acc. de 3 étoiles de même.
- BLÉTAUD. Rennes. D'azur à 3 belettes passantes d'argent l'une sur l'autre, à la champagne onnée de même.
- BLONDELOT. D'argent au chêne de sinople englanté d'or, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.
- BOBONY. Voir Bonbony.
- * BOCHIC. Fascé onné d'or et d'azur. (A. A. B.)
- LE BOCHOUSE. Quimperlé. D'argent à un loup ravissant de sable.
- * BODIGNEAU. Év. de Cornouailles. De sable à l'aigle impériale d'argent becquée et membrée d'or. (L. M. C.)
Devise : *A l'aventure.*
- BODIN DE MARS, Sr de la Bolaye. Dentelé d'or à la fasce de gueules, à l'aigle lissante éployée de sable, becquée et couronnée de gueules, chargée en cœur d'une fleur de lis d'or.
- * DE BODISTER. D'azur au sautoir d'or chargé en cœur d'un lion morné de sable. (K.)

- * DE BODISTER. De gueules à la croix ancrée d'argent, chargée de cinq hermines de sable. (K.)
- * BODRIER, par. de Toussaints. Rennes. D'argent au chevron de sable, acc. de 3 tourteaux de gueules. (A. A. B.)
- BOENIC, Sr de Kerlavarec. Landerneau. De gueules à la croix d'argent chargée en cœur d'une étoile de sinople.
- BOEZEL vel BOUFZEL. Vannes. D'argent à 3 losanges de gueules, pommétées de sinople, 2 et 1.
- * DU BOIS DE BEAUCHESNE, Sr de Beauchesne, par. de Trédion. Év. de Vannes. Tiercé en fasce : au 1 d'azur à 3 étoiles d'argent, au 2 d'or plein, au 3 de sinople au chêne d'or. Devise : *Robur et lumen.*
A cette famille appartenait Alcide-Hyacinthe, né à Lorient, auteur de l'*Histoire de Louis XVII*, ouvrage couronné par l'Académie française. (R. et B. B. K.)
- DU BOIS DE POLIGNY. Brest. D'or à 3 clous de sable, 2 et 1, au chef d'azur chargé de 3 alérions d'argent.
- DU BOIS, Sr de Val-Essaye. Dinan. D'argent à 6 glands de sinople, les gobelets de sable, 3, 2 et 1. (Cf. P. de C.)
- DU BOIS. Pontivy. D'argent à 3 pins de sinople chargés chacun d'une pomme d'or.
- DU BOIS. Rennes. D'azur au massacre de cerf sommé d'argent, acc. de 3 annelets d'or.
- DU BOIS. D'or au chevron de gueules chargé de 5 merlettes d'argent acc. de 3 arbres de sinople.
- DU BOIS, Sr du Fayau. Nantes. D'argent au massacre de cerf de gueules, surmonté d'une étoile d'azur et acc. en pointe de 2 ducs affrontés de sable.
- DU BOISBAUD, écrit ainsi par erreur dans d'Hozier pour de Boisbaudry. Voir B. B. K.
- * DU BOIS DE LA ROCHE, Sr dudit lieu, par. de Néant. Év. de Saint-Malo. D'argent à l'aigle de sable. (N. P.)
- DE BOISFEUILLET DE LANGOAT. D'argent au houx de sinople, au chef de sable fretté d'or.
- * DU BOISDANIEL. Voir Le Capitaine du Boisdaniel.
- * DU BOISJAGU, Sr dudit lieu, par. de Mauron. Sceau 1409.
D'argent à 3 aigles de gueules membrées d'azur (A. A. B.) (Cf. P. de C.)
- BOISILLIER. Quimper. D'or à un groseiller de sinople.

- DE BOISMARQUER, Sr dudit lieu, paroisse d'Iffendic. Év. de Saint-Malo. D'argent à 3 merlettes de sable. (G. — A. A. B.)
- LE BOISNE, Sr des Échelles. Fougères. D'argent à 3 chevrons de gueules.
- * BOISROBIN, Sr dudit lieu, par. de Marcillé, Év. de Rennes. D'azur à 3 têtes de léopards (ou coqs ?) d'or, lampassées de gueules. (A. A. B.)
- * DE BOISSIEU. Voir Perrin de Boissieux, baron de Boissieu.
- BOISSY. D'argent au lion léopardé de sable, armé et lampassé de gueules, à 1 étoile de gueules au bout de la queue, au chef écartelé d'or et de sable.
- LE BOITOU, Sr de Bergerat. D'argent à l'aigle éployée de sable.
- BOIZARD. Auray. De gueules au croissant d'argent surmonté de 3 trèfles d'or en chef.
- BOLLAY. Quimper. De gueules à 3 besants d'or.
- BOLLORÉ, Sr de Kerbalanec. De gueules à 3 boules d'or posées en pal.
- DE BON. Brest. D'azur à l'étoile d'or surmontée de 3 glands de même en chef.
- BONBONY ou mieux BOBONY. D'argent à 3 merlettes de sable. (Arm. 1696.)
- M. P. de Courcy donne les armes insérées dans la généalogie de la maison de Trogoff.
- BONNART. Vannes. D'or au lion passant de sable.
- BONNEAU. D'azur à 3 trèfles d'or au chef d'or chargé d'une aigle naissante, éployée, le vol abaissé de sable.
- DE BONNECAMP. Brest. De sable au chevron d'or acc. de 3 roses de même.
- * DE BONNECARÈRE DE MONTLAUR. (Orig. du comté de Foix.) D'azur à la cloche d'argent, bataillée de sable.
- BONNIÈRE, Sr de la Haute-Maison. Vitré. De gueules au chevron d'or acc. de 3 tourteaux de même.
- BONNOUST. Lesneven. D'or à 7 tourteaux de sinople, 3, 2 et 1.
- BONVARLET, Sr de Sorange. Brest. D'azur à la fasce d'or, acc. en chef de 3 étoiles de même et en pointe d'une rose d'argent.
- BOQUET. Brest. D'argent au pin de sinople surmonté de 3 croissants de gueules rangés en chef.

- LA BORDE. Brest. D'or au chêne de sinople.
- LE BORDEC, Sr de Grandpré. D'azur à la bande d'argent bordée d'or.
- BORDELON, Sr de Quincé. Brest. D'argent à la croix de sinople cantonnée de 4 étoiles de gueules, et chargée en cœur d'une étoile d'or.
- * DE BORDERAY, Sr de Kercambre, par. de Brech. (L. G.) Év. de Vannes. D'azur à la bande d'argent bordée d'or. Ressort d'Auray 1696.
- BORDIER. Lesneven. D'azur au croissant d'or, à la bordure d'argent chargée de 8 étoiles de sable en orle.
- BORÉ, Sr de Saint-Aubin. Guérande. Parti d'argent et de gueules à une croix ancrée de l'un en l'autre, cantonnée à dextre de 2 fleurs de lis de sinople et à senestre de 2 trèfles d'or.
- BORNET, Sr de Lannois. D'azur à une tête de cyclope d'argent.
- BORNE, Sr de Villart. D'or à une tête de more riante de carnation (*id est* : de sable), les yeux, dents et lèvres au naturel, posée de front, acc. en chef de 3 mouchetures d'hermines.
- DU BOS. Dinan. D'or au bœuf passant de gueules, acc. de 3 têtes de lièvres de même posées de front.
- BOSQUEZEL. Guingamp. D'or à 3 arbres de sinople rangés sur une terrasse de même, acc. en chef de 3 demi-vols d'azur.
- BOSSENET. Carhaix. D'argent à la bande d'azur chargée de 3 losanges d'or accolés en bande et acc. de 2 coquilles de sable, à l'aigle éployée (1) d'argent, becquée et membrée de gueules. (K.)
- * DE BOTIGNEAU, Sr dudit lieu, par. de Clohars-Fouesnant. Év. de Cornouaille. D'azur au cerf d'or. (K.)
- * DE BOTIGNEAU, Sr dudit lieu, par. de Clohars-Fouesnant. Év. de Cornouaille. D'azur à l'aigle éployée d'or, becquée et membrée de gueules.
- BOUDOUX, Sr des Oliviers. Rennes. D'or à cinq feuilles de houx de sinople posées en croix, acc. de 3 trèfles d'argent, 2 et 1.

(1) Éployé. Ce mot veut dire à deux têtes. Il ne se rapporte nullement à la position des ailes de l'aigle, comme le dit à tort le nouveau Larousse illustré. Cf. F. P. et R.

- * **BOUËT-WILLAUMEZ.** De gueules au vaisseau habillé et équipé d'argent, entouré d'un cercle de réflexion divisé de même, qui est **WILLAUMEZ**, au chef d'or chargé d'une épée, la pointe haute, et d'une ancre de sable posées en sautoir (1), qui est **BOUËT-WILLAUMEZ**. Devise : *Consilio manueque*. Louis-Édouard Bouët, neveu de l'amiral C^o Willaumez, fut adopté par lui et hérita en 1845 du nom, du titre et des armoiries légèrement modifiées de son père adoptif. Il était vice-amiral en 1859, décédé en 1871.
- BOUEZEL.** Voir Boëzel.
- BOUGRET.** Rennes. D'argent au chevron de gueules, acc. de 3 molettes de même.
- BOULAINVILLIERS.** Brest. Créé Comte, 9 avril 1658 (R.). D'argent à 3 fasces de gueules.
- BOULICAUD.** D'argent à 3 tourteaux de sable.
- DU BOULLAY.** Nantes. D'argent à 3 boules ou tourteaux de gueules en fasce, acc. de 2 flèches couchées d'azur, une en chef, une en pointe.
- DU BOULLAY.** Vitré. D'or à 3 boulets ou tourteaux de sable en fasce, acc. de 6 flammes de gueules, 3, 3.
- * **BOULLÉ,** Sr de Kernantec et de Kério. Év. de Vannes. D'azur à la fasce d'argent, acc. de 3 besants de même. (N. P. et arm. 1696.)
Marie Boullé épouse, en 1681, Christophe Glain, Sr de Saint-Avoy. (N. A.) Le préfet, baron de l'Empire, appartenait à cette famille. Cf. C.
- BOULLIA,** Sr des Mazures. Saint-Malo. D'argent à 3 tourterelles d'azur posées chacune sur une coquille renversée de gueules, à la bordure d'azur chargée de huit boulets d'or.
- BOULINEAU.** Voir Brussineau.
- BOURDAS.** De gueules à un bourdon d'argent en pal, à 2 épées de même, garnies d'or, passées en sautoir et brochant sur le tout.
- * **DE BOURGES.** (Orig. de Paris.) D'azur au chevron d'or, acc. de 3 lis de jardin d'argent, tigés de sinople.
Cette famille s'est alliée en Bretagne aux Le Gall du Plessis-Languidic. (N. A.)

(1) Voir aux gravures.

- BOURNIGANT,** Sr de Boisdeant. Morlaix. D'or au chevron de gueules.
- BOURNIGAL.** Nantes. De gueules au sautoir d'argent chargé d'un marteau de sable, au chef d'hermines.
- BOURROT.** Rennes. D'argent à la fasce de sable, surmontée d'une merlette de même.
- * **DE BOUTEVILLE.** (Orig. de Normandie.) D'argent à 3 fasces de gueules. *Alias* : fascé d'or et de gueules de six (al. huit) pièces. Une branche de la famille établie en Angleterre sous le nom de Botfield porte encore ces armes. Les de Bouteville, barons du Faouët et vicomtes de Coëtquen, prirent : d'argent à 5 fusées de gueules, dressées en pal, *accollées* et rangées en fasce. *Alias* : d'argent à la fasce fuselée de 5 pièces de gueules. Devises : « *J'ai bonne cause* » et « *Chevaliers pleuvent* » !
Jean, Sr du Faouët (Evêché de Quimper), épouse Marie de Cornouaille. (B. B. N. — N. A.) Olivier Bouteville, un des écuyers du combat des Trente en 1351. (H. B. de L. B.)
- * **BOUVET DE LOUVIGNY.** D'azur au taureau furieux d'or, adextré en chef d'une étoile d'argent. Le vice-amiral baron Bouvet porte des armes un peu différentes. Cf. P. de C. ; art. Bouvet, Sr de Lozier.
- * **DE BOUSANT.** Bourbriac. De gueules au fretté d'argent semé de quintefeuilles d'or. (A. L'E.)
- BRANON.** De sable au lion d'argent, lampassé et armé d'or, au chef d'argent chargé de 3 alérions de sable.
- * **BRÉCARD.** D'argent à 3 pommes de pin d'or, à la fasce nervée d'argent et d'azur et 6 tourteaux d'azur, 3 en chef, 3 en pointe.
Arthur Brécard épouse Jacqueline, avouée de Bretagne, fille d'Arthur III, comte de Richemont. — (A. A. B.) (Cf. P. de C. art. Brécart.)
- * **DE BRÉCILLIEN,** Sr dud. lieu. Ev. de Saint-Malo. D'argent au bois de sinople. (K.)
- BRÉGAIN.** Sr de Bonnespoir. D'or à la harpe en pal de sable, bordée d'azur et accostée en pointe de 2 mains appaumées de carnation.

- BREGETTE. Fougères. D'or à 3 pals au pied fiché d'azur, chargés chacun en chef d'une billette d'argent et en pointe d'un losange de même.
- * BRÉHAL, Sr du Perray. D'argent à 3 colombes de sable becquées et membrées de gueules, 2 et 1. (A. A. B.)
- BRÉHAMEL. Quintin. D'argent au chevron de gueules, chargé de 5 besants d'argent et acc. de 3 feuilles de persil de sinople.
- * DE BRÉLIDY, Sr dudit lieu. D'hermines à 3 fasces de gueules. (K.)
- DE BRIENNE. D'argent au lion de sable lampassé de gueules.
- * DE BRESSAY, Sr dud. lieu.... D'azur au cheval d'argent, sellé et bridé d'or. (N. P.)
- LE BREST, Brest. Ecartelé au 1 et 4 d'argent à la tour de sable surmontée de 3 mouchetures d'hermines de même, au 2 et 3, d'argent à 3 bandes aussi de sable.
- LE BRET, Sr de la Boulais. D'argent à 3 roses de gueules, acc. de 6 mouchetures d'hermines de sable, 3 en chef, 2 aux flancs et 1 en pointe.
- BRETAULT. Quimper. De gueules au sautoir d'argent.
- BRÊTHE, Sr du Coudray. Nantes. D'azur au sautoir d'argent, acc. de 4 roses d'or.
- BRETIER. Redon. D'azur à l'épée d'or posée en bande, la pointe en bas, acc. de 2 molettes d'argent, au chef cousu de gueules chargé de 4 billettes d'argent.
- LE BRETON. Nantes. Fascé d'azur et d'hermines de 6 pièces.
- LE BRETON, Sr du Pré-Payen et de la Croix-Baujard. Dinan et Rennes. D'azur à 3 fasces ondées d'argent, acc. en chef de 2 étoiles et d'un croissant de même en pointe.
- LE BRETON. Rennes. D'argent au lion de gueules, écartelé d'or à 3 haches d'armes de sable, 2 et 1.
- LE BRETON. Rennes. De sinople à un losange d'or, acc. de 2 coupes d'argent en chef et en pointe d'un lion de même.
- LE BRETON DE LA VILLE-MALET. Saint-Malo. Ecartelé d'argent et de gueules à la croix fourchée de l'un en l'autre.
- LE BRETON. Nantes. De contre-hermines au boeuf passant d'or.
- LE BRETON. Quimper. D'azur à une bande d'argent chargée de 3 coquilles de gueules.
- LE BRETON. Landerneau. D'azur à 2 chevrons d'hermines.

- BREVET. Nantes. D'or au chevron de sinople acc. de 3 croissants échiquetés d'argent et de sable.
- * BREVET, Sr de Lagan et des Ogers ou des Augers. (Orig. de Touraine.) D'azur à 2 étoiles d'argent en chef et au croissant de même en pointe. (Arm. 1696.)
François, Sr des Augers, épouse en 1735 Ursule Le Verger, dame de Léaulet, par. de Brech, et de Kerincuff, par. de Nostang. Périne, leur fille unique, épouse à Auray Pierre Millon, Sr de Villeroy. (N. P.)
- DE BRIANCOURT. Vannes. D'azur à un plat d'argent.
- DU BRIÉ DE VANGAREUR. Fougères. D'or à un barbeau d'argent en bande, la tête en bas, acc. de 2 pommes de pin d'or.
- * BRINDEJONC DE BERMINGHAM. (Ramage de Brindejone de Carrick. Irlande.) Parti emmanché d'or et d'azur. (Cl. P. de C.)
Cette famille, établie à Saint-Malo dès 1565, a été maintenue de noblesse le 29 mai 1818. (Dossiers de Chérin et V^o A. R.)
- BRISQUET. Vitré. D'argent à 3 bandes de gueules.
- BRISSON. Vannes. De gueules à une brosse d'or.
- BRIZEGAUD. Bretagne. D'or fretté d'hermines. (R.)
- * BRIZEUX. Paris. D'hermines à la lasce de pourpre chargée de 2 palmes d'argent passées en sautoir et mises entre 2 étoiles de même. (R.)
- * BROCARD, Sr de Kerguélavant, par. de Pont-Scorff. Év. de Vannes. D'azur au brocard (1) d'or. (N. P.)
- BRONES. Dinan. D'azur à l'aigle d'or.
- BRONNAIS. Nantes. D'azur au broc d'or.
- BROUARD DU CASTEL. Pontivy. Parti de pourpre et d'or au caducée de Mercure de l'un en l'autre, à la bordure composée d'argent et d'azur.
- * BROUILHET DE LA CARRIÈRE. D'or à la fasce d'azur chargée d'une croix de Saint-André d'argent et acc. de 3 roses de gueules. (St-P.)
- * DE BRUIX. Brest. Parti de gueules et d'argent à 2 fasces de l'un en l'autre, la fasce inférieure de gueules à sénestre, soutenue et surmontée d'un ours passant de sable, au franc quartier de gueules, au portique d'argent acc. des lettres D. A. (*Domus altissima*). (Cl. V^o A. R.)

(1) Brocard, chevreuil mâle.

- BRUNETIÈRE. Ancenis. D'azur à 3 molettes d'argent.
- BRUNY. Ancenis. D'argent au lion de sable.
- BRUSSINEAU. *Alias*: Boullineau. Nantes. D'azur à 3 mondes d'or croisés de même et cerclés de sable.
- BUART. Nantes. De gueules au hibou d'argent.
- BUAULT. Auray. De gueules à la fasce d'argent, chargée de 3 bourses d'azur et accompagnée de 3 pièces de monnaie d'or, 2 et 1.
- BUCHÉ ou BUCHET. Rennes. D'or à un phénix d'azur essorant de son bûcher enflammé de gueules, au chef de contre-hermines. *Alias* au franc canton de sable chargé d'un soleil d'or naissant de l'angle dextre du chef.
- BUCHÉ. Nantes. Echiqueté d'argent et de gueules.
- * DE BUCAZRE. Bourbriac. D'azur au chevron d'argent, chargé de 5 croisilles de sable et accompagné de 3 roses d'argent. (A. L'E.)
- * DU BUCHON, Sr dudit lieu. D'azur à 3 fleurs de lis d'argent, 2 et 1. (A. A. B.)
- LE BUFFE. Sr des Prairies. Saint-Malo. D'argent au rencontre ou tête de buffle de gueules, accompagné de 4 losanges cantonnés de sinople.
- LE BUFFE. Saint-Malo. D'azur à un griffon d'argent.
- BULET. Nantes. De sinople à un boulet d'or.
- BUQUET. Echiqueté d'or et de gueules.
- BUREAU, Sr de Saint-Pargé, Rennes. D'azur au chevron d'argent potencé d'or, accompagné de 3 burettes ou channes d'or, 2 et 1 (arm. 1696 II. page 6).
- * BURGES *vel* BEURGAS. (R.) Voir de Beurges (D. B. M.)
- BUSTIER. D'argent à une tête de more de sable, tortillée d'argent.
- BUTOR DE MAISONNEUVE. Saint-Malo. D'argent à l'arbre de sinople terrassé de même, le fût accosté de 2 butors, (oiseaux) affrontés de sable.

BUTOR, Sr de la Pannetière, par. de la Chapelle-sur-Erdre. Év. de Nantes. D'or au pin arraché de gueules fruité de sable (à *enquerre*.) (Arm. 1696 et R.) Cf. l'Armorial de M. de Courcy art. Butet et le recueil d'armoiries de M. H. Gourdon de Genouillac. Ces deux auteurs commettent la même erreur en blasonnant les armes : D'or au pin arraché de gueules chargé de fruits de même.

C

- CABOT. D'or à 3 têtes de léopard de sable.
- * CADIO, Sr de Loguiviec, de Kerloguen. Par. de Plouharnel. Portait anciennement : d'argent à 4 cannettes de sable : 1, 2 et 4, nageant au-dessus d'une mer de sinople ; et au XVIII^e siècle : échiqueté d'argent et de gueules à la bande de sable brochante (1) et chargée de 3 quintefeuilles d'argent (N. P.)
- CADOUX. Pontivy. D'argent au renard de sinople courant en bande, acc. de 6 flammes de gueules en orle.
- CADOUX. Vannes. D'azur à une fontaine d'argent.
- DE CAFFARO. Brest. Parti au 1 d'azur au lion d'or, au 2 la moitié d'un parti, coupé, tranché, taillé d'or et de gueules,
- * DE LA CAGE. 3 poignards en pal, les pointes en haut, 2 et 1 (sceau. L. M. A.)
- CAILLAIN. Auray. D'azur au chevron d'or, acc. en pointe d'une caille de même.
- CAILLETTE. D'azur à 3 cailles d'or.
- CAILLIER. D'or à l'aigle d'azur.
- LE CAJE, Sr du Borda. D'or à une maison d'azur.
- CALANDO. Hennebont. D'or à la fasce d'azur surmontée d'une merlette de gueules.
- CALLAIS, Sr de Lespoul. Guingamp. D'azur au cerf naissant d'or, au franc canton de même.
- CALLIORNE. Rennes. De gueules à 3 têtes de paons arrachées d'argent, posées en paire.
- * CALLOCH DE KERILLIS. Quimper. D'azur au chevron d'argent, acc. de 3 lis de jardin de même, tigés de sinople (N. P.)
- * CALMAR, Sr de Kermarquer, par. de Ploërdut. Év. de Vannes. De sinople à 3 chevrons d'or. (N. P.)

(1) La bande n'est pas fuselée dans l'armorial de 1696 et ne doit pas l'être. (Cf. C.)

- * CALVARY DE TYLAN, Sr de Tylan et de Kerglazan. Par. de Langonnet. (Orig. d'Asti en Piémont.) D'azur à 3 merlettes d'or (N. P.)
- * DE CAMBOURG. De gueules à 3 fasces échiquetées d'argent et d'azur de 2 traits (D. B. M.)
- * CAMBRONNE. D'azur au lion d'or à 10 grenades (1) d'argent allumées de gueules en orle.
Un général de brigade 1813. Baron de l'Empire confirmé par la Restauration en 1818. Créé vicomte en 1822. (V^o A. R. Cf. P. de C.)
- * DE CAMPZON, Sr dudit lieu, par. de Plaudren ; du Breil, par. de Rioux ; de Coespion, par. de Péaule ; de Kerrouaud, par. de Questembert. Év. de Vannes. (L. G.) D'or à 2 fasces de gueules (comme Largonêt). *Alias* : Acc. de 8 merlettes de sable en orle, 3, 2, 3. (A. A. B.)
Isabeau, héritière de Campzon, épouse vers 1480 Louis de la Forest. (Ref. B.)
- DE CANTILLY. D'or à 3 pies au naturel, 2 et 1.
- * DE CARADEUC. Voir Thomas.
- CARBONNEAU. Brest. D'azur au rocher d'argent duquel sortent trois fontaines de même, surmonté d'un mouton d'argent et accompagné de 3 étoiles d'or rangées en chef.
- * DE CARCADO, Sr dudit lieu, par. de Saint-Gonnery. Év. de Vannes. D'argent à la croix de sable.
Olive, héritière de Carcado, épouse vers l'an 1300 Éon Le Sénéchal. (N. P.)
- * DE CARCOUËT, Sr dudit lieu. D'argent au chevron de gueules acc. de 3 molettes d'éperon. [A. A. B.]
- CARDEL. De gueules à la bande d'argent chargée de 3 mouchetures d'hermines de sable.
- CARDEL, Sr du Clos-Chesnay. D'azur à 3 chardons d'or.
- * CARDINAL DE CUZEY. Bretagne et Picardie. D'argent à la croix de gueules, acc. au 1^{er} d'un lion de sable. (R.)
- CARFANTAN. Quimper. De gueules à 3 grenades (2) d'or, tigées et feuillées de même.

(1) Grenade ou grenade de guerre. Voir aux gravures.
(2) Grenade ou pomme de grenade, fruit du grenadier. Voir aux gravures.

- * DE CARHAIX. De sinople au sautoir d'hermines, surmonté d'un chef de même. (K.)
- * CARIS. Saint-Jean de Béré. Nantes. Grand-Champ. D'argent à la bande de sable chargée de trois roses d'argent, au chef d'azur chargé d'une écrevisse d'argent, selon l'ancien texte latin suivant : *Stemmata. — In campo argenteo, balteum nigrum tribus rosis ornatum representant. Caput vero habet, caridemque (1) scuti color premit.* (N. P.) Cf. C.
- CARLY. Nantes. D'azur au sautoir d'azur bordé, dentelé de sable et treillissé d'or, acc. de 4 coquilles de gueules.
- CARO, Sr de Boiscerf. D'or à 2 fasces d'azur.
- * CARPONT. D'or à trois roses d'argent (à *enquerre*). (K.)
- CARREL. Nantes. D'argent à la masse d'armes de gueules en pal, chargée d'une fasce d'azur, laquelle porte un croissant d'argent accosté de 2 étoiles d'or.
- * DU CARTIER, Sr du Hindret, évêché de Dol et de Saint-Malo. Écartelé d'argent et d'azur à quatre fleurs de lis de l'un en l'autre. (A. A. B.). M. de Courcy, dans sa 2^e édition, avait mentionné : *Écartelé d'azur et d'argent* (sic), etc., d'après l'Armorial de l'Arsenal. Dans la 3^e édition, cette famille n'est pas mentionnée. Nous la rétablissons ici.
- CARTIER. Voir Cortier. Saint-Malo. D'argent à trois pals aiguillés de gueules, au chef d'azur chargé de trois têtes de dogues d'or. (Arm. 1696). Le célèbre Jacques Cartier découvrit le Canada en 1534. Il fut anobli par le roi. (B. B. K.). Les têtes de dogues qui se trouvent en chef de l'écu rappellent les anciennes armes de Saint-Malo : d'argent à un dogue de gueules. (Cf. G.)
- CARVALLON. D'argent à 2 fasces d'azur, acc. de 6 roses de gueules, 2, 2 et 2.
- CASSARY. Brest. D'argent au chêne de sinople englanté d'or, sommé de 3 étoiles rangées de gueules.
- * DE CASSINA. Voir Melano de Cassina.
- CASTAGNE. D'or à un châtaignier de sinople.
- CASSARD. Voir Cossard. Nantes. D'argent au paon rouant d'azur, acc. de 3 étoiles de gueules.

(1) Caris, caridia, écrevisse, en lasse latinité.

- Jacques Cassard, célèbre corsaire, capitaine de vaisseau, né à Nantes le 30 octobre 1679, mort à Ham en 1740.
- CASTU, Sr de Kerliver, Lesneven. D'or au château à 2 tours de gueules.
- CAURET. Saint-Brieuc. D'or à la fasce d'azur chargée de 3 croissants d'argent.
- CAZIN d'HONINGTHUN. D'or à la bande d'azur chargée de 3 molettes d'épéron d'argent. Allié à du Pontavice. (Gen. Pl. Ch.)
- LE CERF. Quimper. D'argent au lion de sable lampassé de gueules.
- LE CERF. Quintin. D'argent au cerf de gueules, au chef de contre-hermines.
- CERISAY. Nantes. D'azur à 3 croissants d'or. Arm. 1696. Armes de Françoise Cerisay, épouse de Jacques Guillon, Conseiller auditeur en la chambre des Comptes. (Cf. G.)
- DE CERTAINES. Brest. Orig. du Nivernais. D'azur au cerf passant d'or. (Arm. 1696 et R.)
- DE CHAILLE. Nantes. De gueules à un chevron d'argent, acc. en chef de 2 coupes d'or et en pointe d'un cavalier d'échiquier de même.
- CHAIX. Brest. D'azur à l'étendard d'argent chargé d'un vaisseau de guerre de gueules, équipé et voiles déployées, au chef d'or chargé de 3 bombes aussi de gueules.
- CHAMPIRON. Nantes. De sable à la bande d'or.
- CHAMPY, Sr des Clouzeaux. Brest. D'or à 3 chevrons brisés de sable.
- CHANÉE. Fougères. D'or à 5 macles de sable rangées en bande, acc. de 2 fleurs de lis de gueules, tigées et feuillées de sinople, 2 et 1.
- DU CHANGE DE BEAUBREN. Rennes. D'azur au dauphin d'argent cour. d'or, acc. en chef d'un soleil d'or à dextre et d'une pleine lune d'argent à senestre, et en pointe d'une étoile d'or.
- CHANTEAU. Saint-Malo. D'argent semé d'épis de blé de sinople.
- CHANTREAU, *vel* Chanteau, Nantes. D'or au chevron de sable chargé de 5 besants d'argent et acc. de 3 tourteaux de pourpre.

- * CHANU DE LIMUR (Voir Kerédin). Sr de Cardinal et Kerhédou, par. de Saint-Aubin de Guérande (év. de Nantes), et de Limur, paroisse de Séné (év. de Vannes). De gueules à trois fasces d'argent. (Arm. de 1696.) *Alias* : d'azur à l'étoile d'or. Devise : *Pour fidèlement tenir.* (Cl. C.)
- CHAPDELAIN ou Chapedelaine, Sr du Breil, Saint-Brieuc. *Alias* d'azur à 3 têtes de béliers d'argent.
- * CHAPELAIN. De gueules à 3 bandes d'argent, au franc canton de gueules, chargé d'une étoile d'argent. (Gen. Pl. Ch.) Cf. C. qui indique des armes à enquerre.
- * CHAPON. (Originnaire de Saint-Brieuc.) D'azur à la colombe d'argent en bande volant la tête en bas et à senestre, au-dessus d'une mer d'argent terrassée de sable, tenant en son bec un rameau d'olivier de sinople et accostée en chef de deux étoiles d'argent, au chef de Bretagne ou d'hermines. Devise : *Pax in justitia et caritate.* Henri-Louis, né en 1845, nommé évêque de Nice, comte de Drap, le 30 mai 1896.
- CHARBONNIÈRES. Rennes. D'argent à l'aigle éployée d'azur, becquée et onglée de gueules, membrée de sable.
- CHARLOTIN. De sable à 5 fusées d'argent couchées l'une sur l'autre, au pal d'azur brochant sur le tout, chargé d'une pique d'or.
- CHARRY DES GOUTTES. Brest. D'azur à la croix ancrée d'argent.
- CHARUE. Quimper. D'azur à 3 roues d'or, 2 et 1.
- CHARUEIX. Dol. D'argent au lion de sable lampassé et armé de gueules.
- * DE LA CHASSE, Sr dudit lieu. De gueules à 3 têtes de loup, arrachées d'or, dentées et lampassées de même (A. A. B.)
- * DU CHASTELLIER, Sr de Chasteaugoier, par. du Ferré, év. de Rennes. D'or au chef endenché de sable. (Cl. P. de C. et A. A. B.)
- * CHASTENIER, Sr de la Thébaudaye. Rennes. 1696. D'or à 3 bogues de châtaignes au naturel. (Cl. C.)
- * CHATEAUCROC. Bretagne. De gueules au croissant d'or, acc. de 5 étoiles de même, 2 en chef, 3 en pointe, 2 et 1. (R.)

- * DE CHATEAUDÉREC (vel Château d'Ereck, Sr dudit lieu, paroisse de Questembert). Vairé d'or et de sable (A. A. B.), comme du Gourvinec.
- * DE CHATEAUGAL. Voir Le Gall de Châteaugal.
- CHAU, Sr du Tertre. Dinan. D'argent à la rose de gueules chargée d'une étoile d'or.
- CHAUVEL, Sr de Lillion. Rennes. (Arm. 1696). D'argent à 3 chevrons dentelés de sable. (Cl. C. Chauvel, Sr des Nouettes.)
- CHAUVEL, Sr de la Boulais. De sinople à 3 fasces d'argent
- CHEBÉ. D'azur à un calice d'or, acc. en chef de 2 coeurs enflammés d'or et en pointe d'un croissant de même.
- CHEMINAIS, Sr de la Martinière. D'argent à 5 marteaux d'azur en sautoir, acc. de 4 molettes de gueules.
- CHENY, Sr de la Martinière. Rennes. Gironné de gueules et d'argent à la croix écartelée d'argent et de sinople.
- CHÉREL ou Chérel. Coupé d'azur et de sable au paon rouant d'or, à la bordure composée d'argent et de gueules. (Cl. C.)
- DU CHESNAY, Sr dudit lieu. Év. de Rennes. D'or bandé de sable à 3 marmites d'argent. (Arm. 1696. Cl. A. A. B.)
- CHESNAY. Redon. D'argent au chêne arraché de sinople, mis en bande, le fût accosté de 2 glands de gueules. (Cl. C.)
- * DE LA CHESNAYE. Redon. De gueules à trois glands d'or.
- CHESNOT, Sr de la Haute-Lande. Fougères. D'or au chêne de sinople.
- CHEVAIX. Nantes. De sable au cheval d'or.
- CHEVILLE. D'azur à une croix au montant d'or, à la traverse d'argent chevillée en cœur (1) de 4 pièces de gueules et cantonnée de 4 chausses-trappes d'argent. Marie Cheville, V^e Aubry, 1696
- CHEVRIER. D'argent à 3 têtes de bouc de sable, arrachées de gueules, accornées d'or.
- CHIRON. D'azur au pal d'argent éclaté à senestre, acc. de 6 glands d'or, 2, 2 et 2. Un avocat au Parlement de Paris, un procureur au présidial de Quimper en 1696.
- LE CHOLENCE. Brest. D'or à la fasce d'azur, chargée d'un croissant d'argent, acc. de 3 têtes de mores de sable, bandées d'argent.

(1) Voir aux gravures.

- CHOPELIN. D'azur à 6 billettes d'or, 3, 2 et 1.
- * DE CINTRÉ. Rennes. D'argent au chevron de gueules acc. de 3 losanges de même. (A. A. B.)
- * CLARET DE LA TOUCHE. Év. de Vannes. D'azur au lion d'argent ariné et lampassé de gueules. (N. de M.)
- CLAUDE, Sr de la Gallerais. De sable au lévrier rampant (1) d'argent, chargé de 3 fasces ondées d'azur.
- DE LA CLAVERIE. Saint-Malo. D'or à une clef d'azur en bande, acc. de 2 roses de gueules, pointées de sinople.
- LE CLEF. Hennebont. D'argent fretté de gueules.
- LE CLERC, Sr de Grais-Busson. Rennes. D'or à 3 losanges de contre-hermines.
- LE CLERC. Vannes. D'argent à une bande engreslée d'azur.
- * LE CLERC DU COSQUER DE LA VIEUX-VILLE. Saint-Domingue (prob. orig. de Bretagne.) D'argent à la fasce d'azur surmontée d'une merlette de sable. (S-P.)
- CLERGÉ. Vannes. D'or à 3 croissants d'azur.
- CLERHAUT DU VERGER. D'argent à 3 an cres de sable.
- * DE CLOSMADÉUC. Voir Thomas.
- CLOUET, Sr de la Touche. D'azur à un clou d'or acc. de 4 losanges d'or et de 4 besants d'argent entremêlés et posés en orle.
- CLUNAN. De sable au lion couronné d'or.
- COALEZ. D'azur au coq d'or, acc. en chef de 2 étoiles d'argent.
- * DE COETAMOUR. D'argent au lion rampant de sable, acc. de 3 étoiles, 2 et 1. (A. A. B.)
- DE COETDEREN. D'or à la croix de gueules (K.)
- * DE COETELAN, *vel* Coëtléan, Sr du dit lieu, év. de Tréguier. De sable à 5 fusées en bande d'argent, accompagnées de 6 besants de même en orle. (K.)
- * COETMAEL. Voir Coëtmarc'h.
- * DE COETMANACH. Sr dud. lieu. (Est-ce pour Coetmenech?) De gueules au chef emmanché d'argent. (K.)
- * DE COETMARC'H, *vel* Coëtmael. D'argent au pin d'azur chargé de pommes d'or. (K.)
- * DE COETMÉAL, Sr dudit lieu... De gueules à la bande d'or chargée d'un lion morné de sable. (K.)

(1) Rampant, c'est-à-dire dressé sur les pattes de derrière, comme on représente le lion, le léopard lionné et quelques autres animaux terrestres. Voir aux gravures.

- * DE COETQUELVEN *vel* Coetquelfen. (Ramage de Bouteville.) D'argent à 3 bandes fuselées de gueules. (N. A.)
- COHIC. Saint-Malo. D'argent à la bande d'azur acc. de 6 têtes de coq de sable, créteés et barbées de gueules, mises en orle.
- COLLARD. Brest. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 colliers d'argent.
- LE COMTE. Vannes. D'azur à la fasce d'or, acc. de 6 besants de même, 3 et 3.
- CONAN. Coupé d'argent et de gueules au lion de l'un en l'autre.
- LE CONIAC, Sr des Longrais, de Brého, de Trébut. Quintin. D'or au sautoir alezé et tranché d'azur et de sable.
- * DU CONQUET, Sr dudit lieu. D'argent au mouton d'azur. (K.)
- CONSTANT. Brest. D'argent au coq au naturel perché sur un lion arrêté de sable, accosté de 2 chênes de sinople, et surmonté d'un soleil naissant de gueules.
- CONSTANT. Nantes. De sable à la colonne d'or en pal.
- LE COQ. Quimper. De sinople au coq d'or.
- LE COQ, Sr du Bois. Vitré. D'or à l'arbre de sinople, accosté de 2 coqs de gueules.
- COQUEN, *vel* Koquen. D'azur à 3 besants d'or, 2 et 1.
- LE CORCIN, Sr de Chesne-Blanc. Rennes. D'argent à 3 croix pattées de sable.
- * DU CORDIC. Voir Thomas du Cordic.
- * DE CORLAY, Sr dudit lieu. De gueules à 3 macles d'or. (K.) (Cf. P. de C.)
- * DE CORNOUAILLE. D'hermines à 2 piles (1) mouvant de la pointe, renversées de sable. (K.) *id est* : d'hermines à 2 pointes de sable.
- * DE CORNOUAILLE. D'argent à 3 hermines de sable. (K.)
- CORNU. Belle-Ile-en-Mer. De sable au rencontre de hozul d'argent.
- LE CORNU. Belle-Ile-en-Mer. D'or au massacre de cerf de gueules, surmonté d'une aigle de sable.
- * CORPS-NUDS, Sr dudit lieu, par. de Corps-Nuds-les-Trois-Maries. Rennes. De sable à trois corps nus d'argent, sans têtes, pieds, ni mains, posés en pal. (A. A. B.) *Al* : de sable à 3 bustes en pal de carnation, 2 et 1. (N. P.)

(1) Pile renversée ou pointe. Voir aux gravures.

- LE CORRE. Landerneau. De gueules au chevron d'argent, chargé d'une tête de maure de sable.
- CORRE. Quimper. De sable à 3 fleurs de lis d'argent 2 et 1, à la molette d'éperon en abime.
- CORTIER. Saint-Malo, arm. 1696. Voir Cartier.
- CORVAISIER. Rennes. Parti d'or et d'azur à la fasce acc. en chef d'un lambel de 4 pendants et en pointe d'un poisson, le tout de l'un en l'autre.
- CORVAISIER. Vitré. D'azur à 3 losanges d'or mis en pairle, au chef cousu de sable chargé d'une tête de lévrier d'argent, accostée de 2 grelots d'or.
- * DU COSQUER. Sr dudit lieu. De sable à la fasce vivrée d'argent accompagnée de 6 besants de même, 3 et 3. (K.)
- * DU COSQUER. Voir le Verger du Cosquer.
- COSSARD. Voir Cassard. Nantes. Il est à remarquer que dans l'Armorial de d'Hozier, le *lapsus calami* paraît le même (un o pour un a) que dans le nom de Cartier.
- COTTANTIN. Rennes. Parti d'argent et de sinople à un arbre attaché de l'un en l'autre, à une fasce en devise échi-quetée d'or et de gueules brochant sur le tout.
- LA COTTERAVE. De sable au chevron d'or.
- COTTINEAU. Nantes. D'or à 5 cotices de gueules.
- COUBART. Brest. D'or à 2 trèfles de sinople surmontés d'une étoile de gueules en chef, et en pointe une mer flottante d'azur.
- Marie, Vve de N. Toutenoutré, 1696.
- * DE COUESBO. Sr dudit lieu, en Guer. Év. de Saint-Malo. De sable à la croix d'argent chargée de 3 coquilles de gueules. (A. A. B.)
- COUESSEC. Vannes. De gueules à une fasce haussée d'argent, chargée de 4 bandes d'azur et acc. en pointe d'un léopard rampant et naissant d'or.
- COULLAUD, Sr du Breil. Nantes. D'azur à la croix nilée d'argent, cantonnée de 4 besants d'or chargés chacun d'une croissette de gueules.
- DE COULANGE. Coupé d'or et de sable à 2 croix haussées, fleuronées et passées en sautoir de l'un en l'autre.
- * DE COURCY. Voir Roussel de Courcy.
- COUREY. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 quintefeilles de même.

- COURSIER. Vitré. De gueules au lion d'argent couronné d'or.
- COURTIN. D'azur à 3 croissants d'or, 2 et 1.
- * DU COURTIU. Voir Ducourtioux.
- DES COURTY, Sr de Chause. Saint-Malo. De sinople à un cœur d'argent chargé de 3 fascés de gueules, accompagné en chef de 2 couronnes à l'antique d'argent et en pointe de 2 palmes de même, les tiges passées en sautoir.
- LE COUTEUX. Nantes. D'or à 3 têtes de lévrier coupées d'azur en fasce, acc. de 4 billettes cantonnées de contre-hermines.
- * DE CRAN. Voir Galliot de Cran.
- * DE CRAN. Voir Thomas de Cran.
- * CRÉHU DE LA JARDIÈRE. Fougères. D'azur au lion d'argent. Arm. 1696.
- * DE CREMENECH, Sr dudit lieu. D'or à la fasce d'azur accompagnée de 3 merlettes de même. (K.) Cf. C.
- * DE CRENAN. Sr dudit lieu. De gueules à 7 billettes d'argent, au chef de même. Vitraux de l'église de Bourbriac. (A. L'E.) Cf. C.
- * DE CRENIHUEL. Sr dudit lieu. De sinople à 4 pals d'or. (K.)
- CRESGUÉGAN. Lannion. D'or à 2 fascés ondées de sable, à l'ancre d'azur brochant sur le tout.
- DE LA CROIX. Nantes. D'argent à 2 crochets de sable, les manches en haut, passés en sautoir, ou de 4 roses de gueules.
- LA CROIX. Rennes. D'or à la croix nilée de sinople cantonnée de 4 épis de blé de même, mouvants des angles de l'écu.
- * DU CROIZIC, Sr dudit lieu. De gueules à 3 croix pattées, les deux du chef d'or, celle de la pointe d'argent. (K.)
- * CROPP. (Originaire de Hollande.) D'azur à une colombe d'argent, la poitrine enflée. (R.) Un conseiller à la Cour d'appel de Rennes au XIX^e siècle. (N. A.)
- DU CROZEC. Ce doit être un nom de terre. Rennes. D'argent à 3 léopards d'azur, 2 et 1. Florimonde de Caradreux, veuve de N. du Crozec, 1696.
- * DE CROZON, Sr dudit lieu. D'hermines à 3 pals d'azur. (K.)
- CROVIN, Sr de la Cellerie. Saint-Malo. D'azur au chevron acc. de 4 fers de piques d'argent.

DE CRUX, Sr de Corboyer. Rennes. D'azur à 2 bandes d'argent acc. de 7 coquilles de même : 1 en chef, 3 entre les bandes et 3 en pointe, 1 et 2.

CUREF, Sr de Kermainguy. De sable à 3 aigles d'or.

* CUZON DU REST. Quimper. De sable à la croix pattée d'argent. (A. F.)

Les armes insérées dans la *Noblesse de Bretagne*, par M. le marquis de l'Estourbeillon, trouvées sur un cachet ancien, paraissent être celles d'une juridiction.

D

DABONY, Sr de Garland. De sable au croissant d'argent acc. de 4 billettes d'or en sautoir.

DAIÈRE. Nantes. D'azur à l'ancre d'or à la fasce brochant et chargée de 3 girouettes de gueules.

DALLART DE GRAMMONT. D'argent au chevron d'azur acc. en chef de 2 trèfles de sinople et en pointe d'un rocher ou montagne de même.

* DALMAS. Orig. de l'Île-de-France. D'azur à un navire d'argent voguant sur une mer de même, au chef de gueules chargé de 3 croissants d'argent. (R.)

Dalmas de la Pérouse, né à Vannes le 4 mars 1815, général de brigade, grand officier de la Légion d'honneur, portait les mêmes armes.

DAMPONT. Vitré. D'or à la pointe mi-partie d'azur et de sable acc. en chef d'une clef de gueules et en pointe d'une molette de même.

DANCLOZE. Nantes. D'argent au chevron d'azur chargé de 3 roses d'or, acc. en pointe d'une cane de sable nageant sur une mer d'azur.

DANICAN, Sr du Rocher. D'argent à une ancre de navire d'azur et 2 rames de gueules posées en sautoir et brochant sur la stangue de l'ancre.

DANNION. Auray. Échiqueté d'argent et de sable.

DANSAIN. Brest. D'argent au chevron d'azur, acc. en chef de 2 trèfles de sinople et en pointe d'une rose de gueules.

DARDENY. Nantes. D'azur à 2 coupes couvertes ciselées d'or.

* DANYCAN. Orig. de Normandie. D'azur semé d'étoiles d'or, au globe terrestre aussi d'or brochant. Cette famille, fixée à Saint-Malo depuis 1640, fut anoblie en 1820. (V^o A. R.) Cf. C.

- D'ARGENTEL. D'argent à une croix pattée d'azur.
- DARMISSAN. De gueules au léopard d'or.
- * DAUDETEAU *vel* d'Audeteau. Origin. du Haut-Bocage Vendéen, Sr de la Blottière, de la Barre-Fourbeau et du Peux. D'argent au chevron accompagné de 3 étoiles rangées en chef, et en pointe d'un croissant, le tout de gueules. Devise : *Comme veut Dieu*. (D. B. M.) Famille alliée à Desgrées du Lou.
- DAUFIN DE LA CLARDY. D'or au sautoir de sable acc. de 4 dauphins d'azur.
- DAUGIS, Sr de Morienne. D'or à la fasce d'azur, acc. de 3 têtes de more de sable, bandées d'argent.
- LE DAUGUER, Sr de Kérantré. Brest. De gueules à la croix d'argent.
- * DAULEC *vel* d'Aulec. D'or fascé de gueules accompagné de 3 étoiles de même.
- DAUVET. Rennes. Bandé d'argent et de gueules de 6 pièces, la première bande d'argent chargée d'un lion morné de sable.
- DAUZON ou D'AUZON. Vannes. D'azur à la cloche d'argent bataillée de sable.
- DAVELLO. Quimper. D'or à 3 pals de sable.
- DAVIER. Vannes. De gueules au lion d'or.
- * DAVY DE CUSSE. Originaire du Maine et de l'Anjou. D'azur au chevron d'or, accompagné de 3 cygnes d'argent, 2 et 1, au chef cousu de gueules chargé d'une croix pattée et alaisée d'argent. Devise : *Candidior cygnis*. La branche de Chavigné porte les mêmes armes. (N. F.) Cf. C.
- * LE DÉAN, Sr de Kertanguy et du Glascoët. Ev. de Cornouailles. De sable à la gerbe de blé d'or, *alias* : au franc quartier de gueules à la branche de chêne d'argent posée en bande, qui est des barons de l'Empire, membres de collège électoral. (B. B. K.)
- LE DÉLAIZIR. Pontivy. D'or à une fasce d'azur chargée de 3 carreaux d'argent surchargés chacun d'un pal de gueules et acc. de 6 quatrefeuilles de même, 3 et 3.
- DU DEMAIN, Sr de la Jossierie. Rennes. Échiqueté d'or et de sable à un écusson d'azur chargé de 3 grelots d'or en pal.

- DENION. Nantes. D'argent à un daim de gueules.
- DENIS DE QUALENNE. D'argent à 7 macles de gueules, 3, 3 et 1.
- * DENOUAL DE LA BILLAIS. Ev. de Rennes. D'azur à 2 merlettes d'argent accompagnées en chef de 3 étoiles d'or, et en pointe d'un croissant de même.
- La branche de la Houssaye, anoblie en 1808, ajouta : Un tiers de gueules en pal chargé d'une croix d'argent à cinq doubles branches sans ruhan ni couronne, qui est des chevaliers légionnaires. (V^{te} A. R.)
- * DESORMEAUX DE COETDIHUEL, Sr de Coëtdihuel, par. de Sarzeau. Ev. de Vannes. D'argent au lion de gueules, *al* : armé, lampassé et couronné d'or (anc. cachets). Cf. R. et C. *art* : Léon des Ormeaux.
- DESPLACE ou Desplaces. Vannes, 1696. D'argent à 3 besants de sable.
- * DESBOIS DE BOISMARQUÉ. Coupé au premier : parti au 1 de sable au livre fermé d'or, à tranches de gueules et des barons présidents de cour impériale, qui est de gueules à la toque de sable retroussée d'hermines ; au 2 : d'azur à l'arbre terrassé d'or, le fût traversé d'un marteau d'argent, à l'orle de même. (V^{te} A. R.) Cf. C.
- * DEU DE BONNACOURCY. Orig. de Normandie. D'or à un arbre de sinople, au chef d'argent chargé de 3 merlettes de sable.
- Louis Le Gall, Sr du Palevartz et de Ménoray, ép. en 1671 Anne-Marie Deu, dame de Bonnacourey. (A. N.)
- * LE DIABLE, Sr de Saint-Guédas et de la Diablerie. Dol. De gueules à 10 molettes d'or. (A. A. B.) Cette famille prit ensuite le nom de Marie avec d'autres armes. (Cf. C.)
- DIDELOT. Originaire de Lorraine. De sable au sautoir gironné d'argent et de gueules de 16 pièces, cantonné en chef d'une étoile d'or. *Alias* : au franc quartier de gueules à la tête de lion arrachée d'argent, qui est des barons ministres de l'Empire employés à l'étranger. Famille anoblie le 6 juillet 1539. (R.) Un ministre plénipotentiaire en 1809, créé baron en 1811. (V^{te} A. R. — de B.) Cf. C. Alliances en Bretagne : de la Pierre, Denis de Keréden de Trobriant, Cavalier de Caverville, etc.

- DIEZ. Nantes. D'azur à un soleil d'or, à la bordure entée, ondée, nébulée d'argent.
- DIGUET, Sr du Bot. Vannes. De gueules au pal d'or, acc. de 2 étoiles de même.
- DIMISIC. Quimper. D'or à un lion de sable.
- DIROPOUR, Sr de la Queterais. Nantes. D'argent à la bande de gueules chargée de 3 macles d'argent.
- DIVEN. Dinan. D'azur à un sautoir alézé d'or, acc. de 4 croisants, adossés d'argent.
- DOBY. Vannes. D'argent à une bande de gueules.
- * DODUN DE KEROMAN, paroisse de Plomeur. Ev. de Vannes. Originaire du comté de Tonnerre, portait : d'azur à la fasce d'or, chargée d'un lion naissant (1) de gueules, accompagnée de 3 grenades *ouvertes* (2) de gueules. L'Empire donna pour armoiries : Parti au 1 : d'azur à 3 grenades d'or *enflammées* (3) de gueules ; au 2 : d'hermines à la fasce d'or chargée de trois têtes de lion arrachées de sable, à la champagne de gueules brochant chargée d'une croix de chevalier légionnaire à cinq doubles branches sans ruban ni couronne.
Un chevalier de l'Empire en 1813, créé marquis en 1826. (V^o A. R. — de B. — R.)
- DODON. Rennes. D'azur à la bande d'or chargée de 3 quintefeuilles de sable, acc. de 2 sphères d'argent montées d'or.
- * DOLAS. D'argent à la croix patriarcale de sable.
- DOLET. Brest. D'azur au lion couronné d'or, au chef de gueules chargé de 3 étoiles d'or et à la bordure de gueules besantée d'or.
- DOLLIN, Sr de Bozerac. D'or parti de sinople à l'arbre de l'un en l'autre.
- DE LA DOMANCHÈRE. D'azur à un chevron d'argent, acc. en chef de 2 étoiles d'or et d'un cœur de même en pointe.
- * DORANGE ou D'ORANGE. De sable au chevron d'or, acc. de 3 billettes couchées de même, 2 et 1. (N. de M. et A. F.)

(1) Naissant ou issant. Animal représenté à mi-corps.

(2) Voir aux gravures.

(3) Voir aux gravures.

- Alias* : de sable au chevron d'or accompagné de 3 carreaux *vel* losanges de même (Ch. B.). La branche de Limireuc, Ev. de Saint-Brieuc, portait : palé d'argent et de gueules de 6 pièces, à la bordure de sable chargée de 8 oranges d'or. La branche des Roches portait : d'argent à une rose de gueules surmontée d'un croissant de sable, au chef d'azur chargé de 2 oranges tigées et feuillées d'or. (Arm. 1696. B. B. K.)
- Au XIX^e siècle, cette famille s'est alliée à une des filles du général Hardy de la Largère, d'où 2 filles dont l'aînée a épousé le V^o Bouët-Willamez.
- LE DORÉ. Quintin. D'azur à un vase à 2 anses d'or, acc. de 4 étoiles cantonnées de même.
- * DORNANT ou D'ORNANT, Sr des Vallées. Maine. (R. — Ch. B.) Voir d'Ornant.
- DORVO. Quimperlé. D'argent à la barre de contre-hermines, au lièvre courant de gueules brochant sur le tout.
- DOUCHIN, Sr de Launay, Saint-Brieuc. D'azur au chevron d'or acc. de 3 canes de même.
- DOULEAU. Nantes. D'or à un clou d'azur.
- DOUTREMER. D'or à 9 coquilles d'azur, 1, 2, 3, 2, 1.
- LE DOUX. Vannes. D'azur à 3 oranges d'or, tigées et feuillées de même, 2 et 1.
- DOYSEAU, Sr de la Hardouinaye. Rennes. D'argent à 3 porcs-épics de sable.
- DRAKE. Orig. d'Angleterre. Saint-Malo. Parti de 3 et coupé d'1 qui font 8 quartiers : au premier, d'argent à un dragon de gueules armé et lampassé d'azur ; au deux, d'argent au chef de gueules chargé de 3 quintefeuilles d'argent ; au trois, de gueules à une fasce d'argent chargée de 2 étoiles de sable ; au quatre, d'hermines au chef denché de sable, chargé de 3 croix pattées au pied fiché d'or ; au cinq, d'argent à 2 chevrons de sable ; au six, d'argent à trois burelles d'azur ; au sept, d'azur à 6 lions d'or, armés et couronnés de gueules, 3, 2 et 1 ; au huit, d'argent à 2 chevrons de sable, et sur le tout, une merlette de sable chargée d'une étoile d'or.
- DROUAS DE KERORIEN. Vannes. D'azur à 3 têtes d'aigles arrachées d'or, couronnées et lampassées de gueules.

- DU DROUER DE KERGUIVINEC. Cornouaille. D'argent à 3 fascés de gueules et 3 mouchetures d'hermines de sable en chef.
- * DUBILLARD. (Orig. de Soye. Év. de Besançon.) D'azur à trois épis de blé d'or tigés et feuillés de sinople. Devise : *Deus adjuva me*. François-Virgile, né en 1845, nommé évêque de Quimper le 8 décembre 1899.
- * DUBOURG. (Orig. de Lognivy-Plougras. Év. de S.-Brieuc.) D'azur à la Vierge Marie d'argent tenant l'Enfant-Jésus sur le bras senestre, debout sur des nuages d'argent et écrasant du pied dextre la tête d'un serpent de.... La sainte Vierge et l'Enfant-Jésus couronnés d'or, à la bordure de Bretagne ou d'hermines. Devise : *Per matrem ad cor Filii*. Auguste-René-Marie, né en 1842, nommé évêque de Moulins le 14 janvier 1893.
- DUCHON. Nantes. D'or à 6 têtes de léopards, 2, 2 et 2.
- * DU COURTIOU ou DUCOURTIOUX. (Év. de Limoges.) D'argent au croissant de gueules accompagné en chef de 2 hures de sangliers de sable. (Arm. de 1696. Poitou, page 893 et aux gravures, page 667.) Un président de la Société polymathique, M. Ducourtieux, origin. de la Basse-Marche, a épousé M^{lle} Burgault, fille d'un ancien maire de Vannes.
- * DUGROS DE BOISSÉGUIN. (Voir du Gros de Boisséguin.)
- DUMAINE, Sr de la Bellevue. Brest. De gueules à 2 flèches d'argent passées en sautoir, les pointes en bas, acc. de 4 coeurs appointés d'or et au chef de même.
- DUMONT DE GAURÉAULT. Nantes. D'azur à une colombe d'argent tenant au bec un rameau d'olivier d'or, écartelé d'azur au rocher de 3 coupeaux d'argent. Voir d'Hozier, art. Gauréault.
- DURAND DE LA PRAULAIS. Vitré. D'or à une croix échiquetée de sinople et d'argent, cantonnée de 4 molettes, 2 de gueules en chef et 2 d'azur en pointe.
- DURAND. Pontivy. D'or au chevron renversé d'azur chargé de 5 croissants d'argent et acc. d'une main de carnation mouvante du chef.
- DURAND. Vannes. D'argent à 3 losanges de sable. Cf. Courey : Durand, Sr de la Chesnaye.

- DURETESTE. D'azur au sautoir d'argent acc. de 4 têtes d'homme de profil d'or, celle du flanc dextre contournée.
- DE DUREVILLE. Rennes. D'azur au sautoir d'or.
- DURY. *Alias* : du Ry. D'or au lion d'azur armé et lampassé de gueules.
- * DUTHOYA. Landerneau. D'argent à la barre cousue de gueules, chargée d'une croix de chevalier légionnaire, sans ruban ni couronne, accostée de deux mains au naturel tenant chacune une épée haute en pal d'azur. Un chevalier de l'Empire 1810, lieutenant-colonel. (V^{te} A. R.)
- * DUTHOYA. Landerneau. De gueules au lion passant d'or au comble (1) d'argent, chargé de 3 merlettes de sable, celle de dextre contournée, au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires. Un chef de bataillon, baron de l'Empire 1811. (V^{te} A. R.). Probablement frère du précédent.
- DUVAT, Sr de l'Isle *vel* du Van. Ancenis. D'azur au chevron d'argent accompagné de trois roses de même.

(1) Comble — Nom du chef réduit de moitié en hauteur.

E

- ÉCARANT. Fougères. D'argent à 3 macles de sinople rangées en fasce et acc. de 6 coquilles de gueules, 3 et 3.
- ÉCOLASSE, Sr du Plessis. D'or à 5 feuilles de lierre d'azur mises en sautoir et acc. de 4 molettes de gueules.
- ÉDAIN. Nantes. De gueules à 3 cors de chasse d'argent.
Voir Édin.
- ÉDELIN. Nantes. D'or à un pont de 3 arches d'azur.
- ÉDEMIN. Nantes. D'azur au chevron brisé d'or, acc. de trois éperviers *grilletés* de messe. Cf. Courcy, art : Édevin.
- ÉDIN. D'argent au chevron de sable acc. de 3 roses d'argent.
Renée, épouse en 1696 de Gilles Allain, Sr de Runevarée.
- * EMERIAU. (Orig. d'Ecosse). Sr de Beau-Verger. Ressort de Carbaix. Ecartelé au 1 : d'azur à l'épée haute d'argent en pal, montée d'or, qui est des comtes militaires de l'Empire; au 2 : de gueules à la tour d'argent, sénestrée d'un avant-mur du même; au 3 : de gueules au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 besants de même et en pointe d'un if arraché de sinople, le sommet taillé en triangle; au 4 : d'azur à l'ancre d'or, surmontée de 2 étoiles de même. (V^{te} A. R.)
Un vice-amiral, comte de l'Empire en 1811. Pair de France, mort en 1845. Les armes décrites par M. de Courcy sont celles de la Restauration.
- * ERGUÉ, Sr de Lésargué. Ev. de Cornouaille. D'argent à la croix potencée d'argent cantonnée de 4 croisettes de même. (A. A. B.)
- * DE L'ESCALLE *est* LESCALLE. (Orig. de Vérone, Italie), puis de Lorraine. D'argent à une échelle de pourpre de cinq échelons surmontée de 2 alérions de sable. (R.)

- La branche établie en Bretagne porte : de gueules à l'échelle d'argent, au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable, chaque tête couronnée d'or. (D. B. M.) Famille alliée en Bretagne à du Verger de Cuy et Sioc'han de Kersabiec.
- ESCOLAN. Rennes. D'argent au sautoir écoté d'azur acc. de 4 arbres secs, ou sans feuilles, arrachés de gueules.
- D'ESCOUGNAY. De sable à la croix recroisettée d'argent, cantonnée de 4 molettes de même.
- D'ESMONT. D'azur à 3 croix pattées d'argent.
- D'ESPAGNE. Morlaix. D'argent au pal de gueules, accosté de 6 roses de même en pal.
- ESPERT, Sr de Santel. (Orig. du Perche.) D'argent à une ancre de sable.
- * DE L'ESPINAY DE LANCY. D'argent à 3 fusées de gueules, 2 et 1.
Famille alliée, en Bretagne, au xix^e siècle, à de La Monneraye.
- * ESTIENNE DE MONTLUC DE LA RIVIÈRE. Voir de Montluc.
- ESTIN. Rennes. De sinople à l'ancre d'argent, acc. en chef de 2 macles d'or.
- D'ESTREAM. De gueules à 3 dards d'argent, les pointes en bas.
- ESTURNY. Morlaix. D'argent à une aigle de gueules.
- L'ÉTURDY. Ancenis. D'or à 3 aigles de sable.
- ÈVEILLAC. Quintin. D'or à 8 tourteaux d'azur en fascées, 4, 4, acc. de 9 étoiles de gueules, 3, 3, 3.
- L'ÈVEILLÉ, Sr de Baulac. De gueules à 9 losanges d'or, 3, 3 et 3.

F

* FABRE, Sr de Kerhervy, des Oroux (Vannes). Armes anciennes : d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux marteaux d'or et en pointe d'un rocher de même sur une terrasse de sable. (N. P.) Cf. C.

Alias : Coupé d'hermines et d'or à 2 têtes de cheval de sable, allumées et lampassées de gueules, surmontées chacune d'une étoile d'azur, au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent.

Gabriel-Jean Fabre, fils d'un lieutenant de la maréchaussée, né à Vannes, le 20 février 1774, mort à Laval en 1858. Général de brigade en 1809, créé baron en 1810. Député du Morbihan en 1819, général de division en 1831. (A. F.)

* DE LA FAGE DE FOURNOLS. (Orig. d'Auvergne.) D'argent à 2 lances éclatées de gueules passées en sautoir, sur lesquelles broche un chevron de sable, acc. en chef de 2 palmes de sinople.

Jeanne, nièce de l'abbé de la Fage, le célèbre prédicateur, aumônier de Louis XVI, épousa à Quimper Pierre Cuzon du Rest. (N. A. Armoriaux d'Auvergne. Chérin. R. etc.)

FAGES. D'azur au chevron d'argent.

FAGET, Sr de Saint-Julien. De sinople au chevron d'or acc. de 3 merlettes de gueules, chacune soutenue d'une branche d'épine fleurie d'or.

FAGET. Quimper. D'or à un hêtre de sinople.

FAGUER. Dinan. D'or au lézard de sinople en pal, cotoyé de 2 branches de laurier de même et une fasce en devise de gueules brochante et chargée d'un soleil d'or.

* FAIN. D'azur à la fasce vairée de sable et d'or, à la plume d'oie d'or, barbée d'argent, posée en barre, le bec à dextre, et, brochant sur le tout, au franc quartier de gueules au portique ouvert à 2 colonnes, surmonté d'un fronton d'argent, acc. des lettres D. A. (1) d'or. Un baron de l'Empire en 1809.

DE FAINS. Rennes. De gueules à 2 chevrons ondés d'argent, acc. en chef de 2 merlettes d'or et en pointe d'une pomme de pin d'hermines.

* FALLIÈRES. (Orig. de Mézin.) Ev. d'Agén. D'azur au calice d'or. Devise : *Sacerdos in æternum*. Cri : *Zelo zelatus sum*. Pierre-Marie-Frédéric, né en 1834, nommé évêque de Saint-Brieuc le 28 août 1889, décédé le 11 mai 1906.

LE FANGE. Brest. D'azur à la fasce d'argent acc. en chef de 3 roses de même et en pointe d'un cygne d'argent.

* FAOUEÛ. D'argent à 3 fonteaux ou hêtres au naturel. (K.)

LA FARELLE. Guérande. Ec. : aux 1^{re} et 4^e d'argent au chevron de sable, acc. en chef de 2 étoiles de même et en pointe d'un demi-vol de gueules ; aux 2^e et 3^e, d'argent au sycomore arraché de sinople, accosté de 2 lions affrontés de sable, rampant contre le fût.

FARNIER. Montfort. De gueules à un fer de moulin d'argent, acc. de 3 gerbes de blé d'or, liées d'azur, 2 et 1.

FAUCHE, Sr d'Hommoÿ. Brest. D'azur au chevron d'or, acc. de 2 croissants d'argent et en pointe d'une coquille d'or, au chef de gueules chargé d'une croix d'or, accostée de 2 étoiles d'argent.

* LE FAUCHÉ, Sr d'Isson, de Kermartin, de Kerguen. D'or à la fasce d'azur chargée de 3 épis d'or, acc. en pointe d'une rose de gueules. (1696, ressort de Guérande.)

Cette famille, éteinte au xviii^e siècle, s'est alliée à Kerveno, de Sécillon, de la Touche, d'Andigné, Bonnier de la Chapelle, etc. (Voir Sr P. où il est imprimé par erreur *aspics* pour *espics* ou épis de blé.)

(1) D. A. *Domus Altissima*, qui indique un baron officier de la maison de l'Empereur.

FAUCONNIER. Rennes. D'or à un faucon de sable, grillé d'argent et longé de sable.

FAUQUET DE KERAZIOU. Landerneau. De gueules à la fasce d'or, à la bordure d'argent.

LE FAURE. Rennes. De sable au chevron d'argent chargé de 4 billettes d'azur, acc. de 3 flèches d'argent, 2 et 1.

LE FAURE. Rennes. D'azur à 2 fleurs de soucis d'or, tigées d'argent, passées en sautoir et acc. de 4 glands d'or.

* FAVEROT DE KERBRECH. Pontivy. Ec. : aux 1 et 4 d'or au chevron de gueules, acc. de 3 têtes de cheval coupées de sable, 2 et 1 ; au 2, des barons militaires, qui est de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au 3, de sinople à 2 sabres recourbés, croisés et adossés en sautoir d'argent.

François-Jacques, né à Pontivy en 1773, chevalier de l'Empire 1809, baron 1813, retraité maréchal de camp mort 1853, père de François-Nicolas-Guy, général de division en 1905.

FÉGER, Sr de Mesanru. De sable au cerf d'argent.

FÉGER. Tréguier. D'argent à 3 canards de sable volant l'un après l'autre, en bande, acc. de 2 branches de fougères : l'une en chef, l'autre en pointe.

* FER. D'... au chevron d'... accompagné de 3 pommes de pin. (L. M. C.)

LE FERET, Sr du Boterff. D'azur à la croix engreslée d'or.

* FERRER. (Royaume de Valence.) Parti au 1 d'azur à la bande de gueules bordée d'or ; au 2, de sinople à 3 fers à cheval d'or.

Cette famille a produit saint Vincent Ferrier, mort à Vannes en 1419, patron de cette ville.

LE FERT, Sr de la Rue. Saint-Malo. De sinople à 2 fasces d'argent, au fer à cheval d'or en cœur.

* LA FERTÉ. De sable à 3 têtes de dogues d'argent, arrachées, bridées et muselées de gueules. (N. P. — A. A. B.) Cf. C.

FÉTEFANY, Sr dudit lieu. Brest. Taillé, crénelé d'argent sur sable de 2 pièces 1/2 chacun à deux amphibènes (1). *Alias* : amphiptères) de l'un en l'autre, posés l'un en chef, l'autre en pointe.

(1) Amphibène : serpent dont la queue en volute se termine par une tête. Amphiptère : serpent à deux ailes. Voir aux gravures.

* FILHOL DE CAMAS. D'argent à la bande de gueules chargée sur l'arrête d'une bécasse de sable et acc. en chef d'un croissant d'azur et en pointe d'une étoile de gueules. (N. P.) D'autres armoriaux blasonnent : d'argent à la bande de gueules *soutenant*, etc. ce qui revient absolument au même ; mais la description de M. de Courcy étant incomplète, les armoiries décrites et gravées deviennent à enquerre, la bécasse de sable étant placée dans la bande de gueules, au lieu de marcher dessus.

Jean-Edmond, né à Port-Louis en 1777, épouse en 1806 Marie d'Argence et fut créé baron de l'Empire confirmé en 1817. (Cf. C.) Il mourut général de brigade, laissant plusieurs enfants, entre autres le colonel Armand de Camas, mort à Saint-Avé, père d'Edmond de Camas, officier d'infanterie. (N. A.) Le fils aîné de Jean-Edmond, colonel du 6^e de ligne, fut tué à Inkermann en 1854. Sa fille, M^{me} Malivoire, a obtenu, par décret du 25 juin 1888, l'autorisation pour elle et pour ses quatre enfants, de porter le nom de Filhol de Camas. (V^{te} A. R.)

LE FILLEUL, Sr des Prairies. Dinan. De gueules à la fasce échiquetée d'argent et d'azur, acc. de 3 grelots en chef et en pointe d'un lion de même.

FISQUET. Quimperlé. D'or au cor de chasse d'azur enguiché de gueules, au chef bastillé de 3 pièces de sinople.

DE FLACOURT. Brest. D'azur au sautoir d'or, acc. de 4 hisets de même.

FLATTÉ. Fougères. D'azur à 3 pals d'or.

FLEURET. Belle-Ile. De gueules à la bande d'or chargée de 3 fleurets d'azur en pal.

FOGUIER. Pontivy. D'or à 3 chevrons d'azur.

FOL. Saint-Pol de Léon. D'or à la tour de gueules et à une étoile de même en pointe.

* LA FONTAINE, Sr de la Bléruaye en Ifendic, Ev. de Saint-Malo. De sable à l'épée d'argent en pal acc. de 3 étoiles à plusieurs rayons, 2 et 1. (A. A. B.)

DES FONTAINES. Belle-Ile. D'azur au griffon contourné et à l'aigle au vol étendu d'argent affrontés.

FORTIER. Brest. Fuselé en bande d'argent et de sable. *Id est*. Forestier. Cf. C.

- FORTY. Rennes. D'argent à 3 maillets de gueules.
- * LE FORT. Vitré. D'argent à l'éléphant de sable. (N. A.)
 - * DU FOU. (Ramage du Faou.) Écartelé aux 1 et 4, d'azur à l'aigle éployée d'or, qui est de Noyant au Maine; aux 2 et 3, d'argent à la croix ancrée et givrée d'or, qui est de Montfort; sur le tout, d'azur au léopard d'or (A. A. B.), qui est du Faou.
- A la réformation de 1668, cette famille ne portait plus que les armes de Noyant. Cf. C.
- FOUESNEL. Rennes. D'azur au vol d'argent, acc. de 3 fauvelles d'or, 1 en chef, celles en pointe affrontées.
- LE FOUGLAIS, Sr dudit, de Lourmel, du Quengo, de la Guyomarais. D'argent au grêlier de sable lié de même, acc. de 3 merlettes aussi de sable.
- LE FOUGLAIS, Sr de Beaupré. D'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules.
- FOUILLEN. Quimperlé. D'argent à la truie de sable.
- * LA FOUIAYE. D'argent à deux fasces de gueules au lambel de sable. A. A. B.
- FOUQUER, Sr de la Galicherais. Vannes. De gueules à l'écureuil d'argent à la barre composée d'or et d'azur, brochant sur le tout.
- * FOUQUET, V^{te} de Melun et de Vaux, marquis de Belle-Ile. D'argent à l'écureuil rampant (1) de gueules. Devise : *Quo non ascendam* ? Cf. C. *Alias* : à la bordure de gueules semée de fleurs de lis d'or (vel d'argent, en chef de même), qui est de la seigneurie de Chalais. (R.)
- FOUSNEAU. Nantes. D'argent à la fasce de gueules acc. en cœur d'une croix de même, en chef et en pointe de 2 étoiles aussi de gueules.
- FOUSNEAU ou plutôt FOUENEAU. Nantes. De sinople à l'arbre d'or, accolé d'argent à la bande de sable.
- Guillaume, conseiller du roi, receveur des épices de la Chambre des Comptes, 1696.
- FOUYNEAU. Nantes. D'or à la bande d'azur chargée de 3 croissants renversés d'argent.
- FOUYNEAU. Ancenis. De gueules à une fouine d'or.

(1) Rampant, c'est-à-dire dressé. Voir aux gravures.

- * DE LA FOYE. Voir La Foye (de).
 - * FRABOULET DE KERLÉADEC, Sr de Lanester, et de Kerléadec. De gueules à 2 haches d'armes adossées d'argent, au chef d'or. Comme Lanoster, 1696. (Et. N. F. et autres arm.)
- Un général de division à la fin du XIX^e siècle.
- FRACHOTEAU. D'or à 3 pommes de gueules, tigées et feuillée, de sinople en pal et cotoyées de 2 épis de blé de gueules, tigés et feuillés de sinople.
- DU FRACQ, Sr de la Marzelière. Fougères. De sable à la croix d'argent en cœur, cantonnée de 4 macles appointées d'or.
- DE FRANCE. D'argent à la fasce de gueules chargée de 3 croissants renversés d'or, acc. de 3 croixes de gueules.
- LE FRANCIER. Rennes. D'or à 2 fasces d'azur semées de fleurs de lis de jardin d'argent, grenées d'or.
- FRÉGEFOND. D'or à une bande d'azur.
- FRÉMERY. Écartelé d'azur et de sable, à l'aigle à 2 têtes d'argent, couronnée, becquée et membrée de l'un en l'autre.
- * FRESNAIS DE LÉVIN. Un chevalier de l'Empire, né à Rennes en 1773; aux armes de sa famille : d'or à 3 branches de frêne de sinople, fut ajoutée une bordure de gueules chargée d'une croix d'argent à 5 doubles branches, qui est des chevaliers légionnaires. (V^{te} A. R. Cf. P. de C.)
- FRIGUER. Év. de Quimper. D'argent fretté de gueules.
- Marie Friguer, V^{te} du Sr de Kerganne Frolo en 1696.
- FRONDAT. D'azur à une fronde d'or.
- DU FRONT. D'azur à une tête d'homme posée de face.

G

- GAGOUTIN D'IVARDIER. Év. de Saint-Malo. De gueules à 3 roses d'or en fasce, acc. de 6 mouchetures d'hermines d'argent.
- DU GAHIL. Rennes. D'azur à une fasce d'argent chargée de 3 roses de gueules.
- * GAILLARD DE SAINT-GERMAIN. Saint-Malo. D'or au chevron d'azur chargé de 5 besants d'argent et accompagné de 3 hêtres de sinople.
Un général de brigade en 1898. (Cf. Annuaire de la noblesse. 1902.)
- GAILLON, Sr du Verger. D'azur à une fasce d'argent.
- GAILPAIN, Sr de Meloret. Brest. D'argent au chevron renversé de gueules, au pin arraché de sinople brochant, acc. en chef de 2 oiseaux affrontés de sable.
- * GAINCHE, Sr de l'Arcade. Vannes. (Arm. de 1696). Sr du Prat, par. de Saint-Patern de Vannes. (L. G.) D'or à un léopard de gueules.
Vincent Gainche, prieur de Saint-Guen près Vannes en 1586. (Cf. les Prieurés du diocèse par M. le chanoine Le Mené.)
- DE GAL. Provence. Parti d'argent au renard de gueules, et de gueules au chevron d'argent. (Arm. 1696.)
- LE GAL. Montpellier — Montauban. D'azur au coq d'argent posé sur un croissant de même, au chef d'or chargé de 3 étoiles de gueules. (Arm. 1696.)
- * LE GAL, voir Le Gall.
- GALÈGRE *vel* Le Galègre. Nantes. D'azur au croissant d'argent.
Un Galègre fonda une chapellenie à Buzey, év. de Nantes, en 1345. (Cf. B. B. K. et A. N.)

- DU GALET *vel* GALLET, Sr dud. lieu. Dinan. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 étoiles de même, 2 et 1, au chef d'argent chargé de 3 trèfles de sable.
- GALIPAUD. Nantes. D'azur à la colombe d'argent, becquée et membrée de gueules.
- GALLAND, Sr de la Cour. Dinan. D'azur au chevron d'or, acc. en chef d'un croissant à dextre et d'une étoile à senestre, et, en pointe, de 2 chouettes d'or.
- GALLAND, Sr de Prélambert. Saint-Malo. D'azur au chevron d'argent chargé de 5 croissants renversés de gueules et acc. de 3 casques d'or, 2 et 1.
- * LÉ GALL, Sr de Châteaugal, par. de Landeleau, — de Cunfiou et de Reullieuc, par. de Plouay; — de Locolven ou Locoulfen et du Glouët, par. d'Inguiniel; — de Kermérien, par. de Saint-Caradec-Trégomel; — de Menez-Penpen et de Guern-an-Bigot, par. du Saint. De gueules à 3 châteaux d'or (A. de M. Gén. de la maison de Bouteville. B. B. N.) G. Le Jay de Kerdaniel dit : « de Châteaugal : de gueules à 3 châteaux d'or; de Châteaugal, Le Gal en son surnom : de gueules à un château d'or ». (B. B. N.)
- On trouve vers 1330 Alain, époux d'Amice de Léon. Nicolas Le Gall comparut à la montre de Huet de Kerautret en décembre 1355. Il eut Pierre, Sr de Cunfiou *vel* Cuffiou, Cunio, Cunyo, etc., et Alain, auteur des Srs du Plessis-Languidic. Gallais Le Gall, Sr de Cunfiou, fils de Pierre, comparut aux montres de 1442 et 1483; il épousa vers 1445 Marguerite de Bouteville. (Cf. A. de M. et un parchemin de 1494, aux archives de M. Le Gall de Kerlinou.)
- A la suite de ce mariage, lui ou son fils Louis prit pour armes celles de la maison de Bouteville du Faouët, en les brisant de 4 tourteaux de gueules en chef. (Voir ci-après.) Louis eut plusieurs enfants, entre autres Guyon dont la postérité s'éteignit peu après dans Eder et de Kerjézéquel. Isabeau Le Gall, dame de Cunfiou, vendit alors cette terre aux de Méhérenc de Saint-Pierre, qui l'ont conservée jusqu'à nos jours.

Louis II, fils de Louis, eut pour tuteur N. du Beysit, Sr dud. lieu (1). Il épousa *Nobilis cannat*, eut son château brûlé et fut tué avec sa femme et plusieurs enfants dans une guerre de famille, vers 1488. Deux de ses enfants échappèrent au massacre : Charles et Pierre Le Gall qui suivent. (Cf. Arrêt de la Réf. de 1638.)

- * LE GALL, Sr de Ménéguen, par. de Priziac, et
- * LE GALL DE KERLINOU, Sr de Kerlinou et du Cosquer, par. de Langonnet; -- de Kerballec, par. du Faouët; -- de Lanlouët, *nunc* Léaulet, et de Kérioué, par. de Brech; -- de Kerincuff, par. de Nostang. Év. de Cornouaille et de Vannes. D'argent à 5 fusées de gueules rangées et accolées en fasce (comme de Bouteville), accompagnées en chef de 4 tourteaux de gueules. Alias : Écartelé : aux 1 et 4 de gueules à 3 châteaux d'or, qui est : *Le Gall ancien*; aux 2 et 3 d'argent à 5 fusées rangées et accolées de gueules en fasce, qui est *de Bouteville du Faouët*; sur le tout, d'argent à 5 fusées rangées et accolées de gueules en fasce, acc. en chef de 4 tourteaux de même, qui est *Le Gall moderne*.

Devise : *Doué hag ar Vor et J'ai bonne cause.*

Cri : *Chevaliers pleuvent.* Voir art. de Bouteville.

L'armorial de 1696, à l'article consacré à Vincent Le Gall, Sr de Kerlinou, dit par erreur que les tourteaux sont placés 2 en chef, 2 en pointe les 4 ont toujours été portés en chef, comme on le voit dans les archives de la famille et la réformation de 1666.

Charles, auteur des Srs de Ménéguen, branche qui s'éteignit à Paris, au XVIII^e siècle, et Pierre, auteur des Srs de Kerlinou, étaient fils de Louis II Le Gall et arrière-petits-fils de Gallais Le Gall de Cunfiou et de Marguerite de Bouteville. Pierre comparut à la réformation de 1513, à Langonnet; son fils, Jean Le Gall, Sr de Kerlinou, est cité à la réformation de 1536, avec

(1) Une confusion, reproduite par M. de l'Estourbeillon, avait été faite entre la famille du Gourvinec, Sr du Baisit, par. de Saint-Nolff, et la famille du Beysit, Sr dud. lieu, par. de Saint-Jacut, toutes deux de l'Évêché de Vannes. C'est de cette dernière qu'il s'agit.

cette mention que les habitants de la paroisse de Langonnet « ont connu ses père et aïeul qui se portioient nobles gens et vivoient noblement ». (Arch. de la Cour des Comptes. — A. F. — R.)

Vincent Le Gall, Sr de Kerlinou, comparut à l'arrière-ban de la noblesse de Cornouailles, en 1694. Cf. C.

- LE GALL, Sr du Plessis *vel* du Plessis-Languidic et de Kerhouarn, par. de Languidic; — Kerdroux, ress. d'Hennebont; — Quelzbert et Kerléban, par. de Quéven; Saint-Trichaux, Kerguelavant, par. de Pontscorff; — de Montplaisir, par. de Lesbin; — de Kermorgant, par. de Plouay; — de Kerfloch, par. de Priziac; — de Kermablouc'h, par. de Pluvigner; — de Kervily, de Saint-Ven, des Îles, de Kermartin et de Kersulguen, par. de Guidel; — de Palevartz en Ploërdut; — de Ménéoray, par. de Locmalo; — de Crénartz, par. de Silliac; — de Coëtcouron, par. de Férel; — des Greffins et de Rangeral, par. de Ruffiac; — de Keriec, par. du Guern; — de Pratermel, par. de Lescouët; — de la Loullaye-Guériff, par. des Fougerêts; — de Troffigué, par. de Guérande; — de Kerustadén, par. de Caudan; — de Kerouarh, par. de Guidel; -- de Troënsou, de Kermaës, des Salles.

L'auteur de cette branche fut Alain, Sr du Plessis, qui comparut à la montre de 1448, et était cadet de Pierre Le Gall, Sr de Cunfiou.

Au XVIII^e siècle, les Srs de Ménéoray s'attribuèrent Le Gall de Cunfiou, comme nom patronymique. D'argent au lion de gueules armé et lampassé d'or, chargé de 2 fascées de même. Cf. P. de C. (Réf. de Bretagne. — Mss. L. G. — Dom. M. — Arm. 1696. — R. de L. — Nobiliaire et armorial de Bretagne de M. de L'E. et autres nobiliaires et armoriaux.)

- * LE GALL, Sr de Guiffos, par. de Plouray. Év. de Vannes (D. L.); — de Lestevennec, par. de Plouider; — de Penc'harvan, par. de Plouguin. Év. de Léon. (C.) D'argent à la chouette de sable, becquée et membrée de gueules. (D. L. et C.)

Dans sa seconde édition, M. de Courcy, art. Le Gall de Cunfiou, dit : « La branche de Guiffos fondue dans Toulboudou ». M. de l'Esbourbeillon, dans son nobiliaire, art. Le Gall de Cunfiou et de Kerlinou, dit : « Le rameau de Guiffos, détaché de celui de Quelzbert, s'est fondu dans Toulboudou en 1664 ». En fait, c'est Marie-Anne Le Gall, née en 1648, fille de Guillaume, Sr de Kmorgant, et de Jacqueline Le Mezec, qui épousa à Guémené, par contrat du 23 décembre 1664, Louis de Toulboudou, Sr de Guiffos ; la terre de Guiffos fut donc apportée aux Toulboudou bien avant 1664 et par une autre famille Le Gall, celle qui nous occupe.

- * LE GALL, Sr de Coëtgoulouarn, par. de Pleyber-Saint-Thégonnec. Év. de Léon. D'azur à 3 poires d'or, les queues en haut. (D. L.)
- * LE GAL *vel* LE GALL, Sr de la Porte *vel* de la Porte-Garrel, par. de Nivillac ; — de la Ville-Isac, par. de Missillac ; — de Kerolivier, par. d'Assérac, — de La Béraye, — de Keriouanic, — d'Illac, — de la Bernache. (L. G. — N. P.) Fascé ondé d'argent et d'azur de 6 pièces. (G. le B. — D. L.) Cf. C.

« Judith Louise Le Gal (*sic*), épouse de Jean-Baptiste de Pois de Fouesnel, conseiller du roi et son grand prévost de Bretagne, déclare en 1696 : d'azur au coq d'or surmonté d'une étoile de même. Cf. C.

LE GAL *vel* LE GALL (Anne), veuve à Quimperlé. De gueules au coq d'argent. (Arm. 1696.)

LE GALL. De gueules à 3 gerbes de blé d'or.

Gilles, procureur au présidial de Vannes en 1696.

- * LEGAL *vel* LE GAL, puis LE GALL et DE LEGALL, Sr de la Haye, par. de Saint-Gravé ; — de Bellenoë, par. de Rieux ; — de Kermeur, du Pont-au-Roux, de Kerhart, de la Croix-au-Moyne, de Lestange, de la Ville-Julo, de Trévido, de la Grée-Bodo, de Langle, de la Ville-aux-Vautx, de la Prod'hommière, de Lanrua *vel* Lanruas, par. de Saint-Sauveur de Redon ; — du Pesle, par. de Nivillac ; — de Brillangault. Armes ?.

L'armorial de 1696 attribue au Sr de Lanrua les armes de la famille Le Gall du Plessis-Languidic. (Voir ci-dessus.) M. de Laigue, dans son étude fort

bien faite intitulée *l'Épopée d'un Bourgeois breton*, tout en reconnaissant l'absence de toute parenté avec Le Gall de Châteaugal, de Cunfiou, de Kerlinou, de Ménéguen et du Plessis, répète sans en préciser la source, en tête du tableau généalogique, l'indication de 1696, mais n'a pu d'une façon certaine, malgré ses recherches, retrouver les armoiries portées par le vainqueur de Munderkingen.

Dom Lobineau (B. B. N.) qui était à même de connaître l'œuvre de d'Hozier, dit : « Le Gal, Sr dud. lieu, originaire de Redon, Évêché de Vannes, fils de François, Sr de la Haye, avocat au Parlement de Bretagne, sert en décembre 1703 dans l'armée en qualité de lieutenant général des armées du Roi, porte... ? »

Nous pensons que c'est à cette famille Le Gall, originaire de Bretagne, qu'il faut attribuer l'écusson suivant, qui fut trouvé de 1856 à 1859 par un de nos parents maternels aux archives du Ministère de la Guerre : D'azur à 3 bandes d'argent, au chef d'or chargé d'une aigle impériale de sable. Ce chef, qui est de l'empire d'Allemagne, nous semble une allusion ou une concession bien évidente, se rapportant aux exploits de René-François Le Gal, Sr de Bellenoë, dit le baron, puis le marquis de Legall, lieutenant général en 1703, vainqueur des Impériaux à Munderkingen la même année et décédé en 1724.

GALET, Sr dud. lieu. Dinan. D'azur au chevron d'or acc. de 3 étoiles de même, au chef d'argent chargé de 3 trèfles de sable.

- * LE GALLIC DU RUMEL, Sr du Rumel, de la Salle, de Droloré et de Kergonant, par. de Gourin ; — de Kerdaniel, par. du Saint. Év. de Vannes. De gueules à la rose boutonnée d'argent, acc. de 3 molettes d'épéron à 5 branches de même. (A. F.)

- * GALLIOT DE CRAN, Sr de Cran, par. de Saint-Nazaire, des Fresnières, de Tréballe. Év. de Nantes. D'azur au chevron d'or acc. en chef de 2 galiottes équipées d'argent, et en pointe d'un lion de même. (Arm. 1696.)

GALLOU. Nantes. De sable à la croix engreslée de vair, cantonnée de 4 têtes de perroquet affrontées d'or.

- GALLOU. Auray. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 coqs de même.
- LA GALONNAIS. Rennes. D'or à 2 chevrons entrelacés, l'un renversé échiqueté argent et gueules, l'autre de vair.
- DE GALUVER, Sr de la Marmerie. D'argent au chevron de sinople, acc. de 3 croissants de même, 2 et 1.
- DU GALUVERT. D'argent au chevron de sable, acc. de 3 croisettes de même.
- * DE GALZAIN (Provence, Bretagne.) Ec. : aux 1 et 4, d'or à la croix de sinople cantonnée de 18 billettes de sable, 5 aux cantons du chef et 4 à ceux de la pointe; aux 2 et 3, parti d'argent et de sable au lionceau d'or brochant sur le parti. Cf. R.
Allié en Bretagne à de Keratry. (Ann. Héral. Univ.)
- * GANDON. D'hermines à la bande de gueules chargée d'un anneau d'argent, qui est des chevaliers non légionnaires.
Un conseiller à la Cour de cassation, né à Rennes en 1745 † en 1834. (V^{ie} A. R.)
- * GANDON DES ALLIERS. D'hermines à la fasce de gueules chargée d'une croix à 5 branches d'argent, qui est des chevaliers légionnaires.
Un commandant d'artillerie, chevalier de l'Empire, né à Rennes en 1773. Une delle Gandon des Alliers a épousé au XIX^e siècle M. le général Fraboulet de Kerléadec. (N. P.)
- GANDON. Nantes et Rennes. De gueules à un gant d'argent, frangé d'or, acc. de 6 étoiles de même, 3 et 3.
Anne Gandon, veuve en 1696 de Jean Amproux, Sr de Lamassis.
- GANNOTIN, Sr de Billaire. D'or à 2 lions affrontés de sable.
- * DE GARANJOT. *id est* : CROISSANT, Sr de Garengot, par. de Saint-Aubin des Landes. (Cf. C.) D'azur au chevron d'or acc. de 3 têtes de lévriers d'argent, accolées de sable. Vitré. (Arm. 1696.)
- GARDON. Lamballe. D'azur semé d'hameçons d'or, au gardon d'argent en fasce.
- GARENGEAU. Saint-Malo. D'or à la tour de gueules, ajourée du champ, posée sur une terrasse de sinople et surmontée de 2 étoiles de gueules.

- LE GARLE. Guingamp. D'or à l'écusson de sable chargé d'un merle d'argent, le grand écu bordé-dentelé d'azur.
- GARNO DU BREUIL. Vannes. D'azur à 2 épées d'argent passées en sautoir.
- LE GAROU, Sr de Richedoit. Dinan. D'argent au loup ravissant de sable, lampassé de gueules et accompagné de 3 flammes de même mouvantes de la pointe de l'écu.
- DU GASSET, voir Maujouan du Gasset.
- GAUDISSERT, Vitré. D'or au chevron d'azur, acc. de 3 quin-tefeuilles de même.
- GAUDRÉ. D'argent au lion de gueules.
- GAUDRON, Sr du Jardin. Saint-Malo. D'or fretté-cordé de sable, au chef d'azur chargé d'une ancre couchée d'or.
- * GAULT. Baron de l'Empire. D'or à un badelaire de sable, posé en barre, la pointe en haut et un casque taré de profil, grillé de sable, posé en bande, brochant sur ledit badelaire. (R.)
- * GAULT DE BENNEVAL. (Branche de Touraine.) Ec. : au 1, d'azur au gault (1) d'argent, perché, becqué et membré de gueules; au 2, de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires; au 3, d'azur au pont d'argent; au 4, de sable au pont d'argent.
Un général baron de l'Empire en 1808. (V^{ie} A. R.) Cf. C.
- * GAULT DE BEAUVAIS. D'azur au gault (2) d'argent, perché, becqué et membré de gueules.
Un baron de l'Empire en 1808, né au Theil (Ile-et-Vilaine). (V^{ie} A. R.) Cf. M. de Courcy pour les armes anciennes.
- DE GAUMONT. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 têtes de lions de même.
- DE GAURÉAULT-DUMONT. Nantes. Voir Dumont.
- GAUTERON. De sable au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules.
- GAUTIER. Saint-Malo. D'azur au chevron d'argent surmonté d'une étoile d'or et acc. de 2 croissants d'argent en chef et d'un lion de même en pointe. Cf. P. C. art. Gautier, Sr de la Fontenelle.

- GAUTIER. Saint-Malo. D'argent à l'aigle au vol abaissé d'azur regardant à dextre une étoile de même posée au premier canton.
- GAUTRAY. Quintin. D'azur à la fasce cinctée d'argent, acc. en chef de 2 coquilles d'or et en pointe d'un mouton paissant d'argent sur une terrasse d'or.
- * GAUTRON DU COUDRAY porte : Ec. : aux 1 et 4, d'azur à 6 coquilles d'argent, 3, 2 et 1, *qui est Gautron*; aux 2 et 3, de gueules à un panier d'or. (Arm. Héral. Univ.) Cf. C.
- GAZIER, Sr de la Garde. Saint-Malo. De sable à une garde d'épée d'argent.
Le Sr de la Garde était marié en 1696 à Charlotte Trouin, dame de la Barbinaye.
- GAZON. Rennes. De sinople au chevron d'or chargé de 5 boutons de roses au naturel, acc. de 3 triangles vides d'argent, 2 et 1.
- * GEFFROY DE LA VILLEBLANCHE. Hennebont. D'argent à l'aigle de sable, armée et becquée de gueules, chargée sur l'estomac d'une croix pattée d'azur, à *enquerre*. Devise : *Volabit sicut aquila*. Créé vicomte en 1816. Cf. C.
- GELLOUARD. D'or à la fasce de gueules chargée d'une molette d'éperon d'argent et acc. de 3 roses de gueules, 2 et 1.
- LE GENDRE. D'azur au lion léopardé et couronné d'or.
- LE GENDRE. Tréguier. D'or à une aigle s'essorant, adextrée en pointe de deux aiglons et regardant un soleil naissant du chef, le tout d'azur.
- LE GENDRE, Sr de Kerorion. Morlaix. D'azur à la fasce d'argent, acc. de 3 têtes de pucelles d'argent, chevelées d'or.
- GENIAU. Brest. D'or au chevron d'azur, acc. en chef de 2 molettes de sable et en pointe d'un lion de même, armé et lampassé de gueules.
- GENNIN DE LA FAGUERIE. D'argent à un arbre de sinople.
- GENTILLEAU. Brest. D'or à 3 merlettes de sable.
- GÉRARDIN. Brest. D'hermines à un sautoir de gueules, chargé d'une étoile d'argent en cœur.
- GERMAIN, Sr de Hautbourg. Rennes. D'azur à 2 colombes d'argent becquées et membrées de gueules.
- GERNIER, Sr de la Varenne. Nantes. De sable à la fleur de lis d'argent.

- GESTRAN DE LENTILLIÈRE. D'or au chevron d'azur.
- GESTRARD. Vitré. De gueules à la main d'argent, tenant une sphère d'or surmontée de 2 étoiles d'argent.
- GIBERNE. D'azur à 5 chausse-trapes d'argent en sautoir, acc. de 4 mouchetures de contre-hermines d'or.
- * GIFFARD, Sr de la Roche-Giffard, par. de Saint-Sulpice des Landes. Év. de Rennes. D'or à la croix de gueules, cantonnée de 4 lions d'azur. (A. M.) — Cf. A. A. B.
- GIGOT, Sr de la Bossière. Dinan. De sinople à la tour tranchée d'argent sur or, ajourée et maçonnée de gueules.
- GILLES, Sr de la Chevière. Nantes. D'argent à une fasce onlée d'azur, acc. de 3 aigles naissantes de sable.
- GILLES, Sr de Kerfaven. Év. de Léon. D'or à une aigle de gueules.
- * GILLETTE, Sr d'Aguenet, ou de Guéneste, par. de Saint-Allouestre. Év. de Vannes. De gueules à 3 fasces d'or. Jean, Sr de Guéneste (1448-1464), père d'Alain (1477-1481), époux de Catherine de Kerméno du Garo, d'où Françoise Gillette, épouse de Pierre de Kernalbaud, Sr dudit lieu (D. de M.), et Nicolas, père de Jean II Gillette, Sr de Guenest, vivant en 1513.
- * GILLOT. Vannes. D'azur à un cerf couronné d'or (Arm. 1696.) M. Gillot de Kerhardène, interprète honoraire de la Terre-Sainte, a publié en 1843 *Un voyage en Galilée*. La terre de Kerhardène se trouve en Séné. Év. de Vannes.
- * GINOUX DE FERMON *vel* GINOUX-DEFERMON (Bretagne). D'hermines au sauvageon de sable à 2 greffes, celle de dextre à feuilles et pommes d'or, celle de senestre à feuilles et pommes d'argent. (R.)
- GIQUEAU *vel* GICQUEAU. Rennes. D'azur à la fontaine d'argent.
- * GIRARD DU DEMAINE porte : Ec. : aux 1 et 4, d'azur à la belette d'argent; aux 2 et 3, de gueules, au lion d'or; sur le tout, d'or à la croix d'azur. (Arm. Hér. Univ.) Cf. R. et C. qui donnent des variantes à ces armes.
- GIROUX. D'azur à 2 colonnes d'ordre corinthien d'argent, les chapiteaux et bases d'or, à la fasce en devise vivrée de gueules, brochant sur le tout.
- * DE GLAND, *vel* DECLAND. Rennes. D'azur à la fasce d'argent chargée d'un cœur de gueules. (N. P.)

Un médecin au XVIII^e siècle, père d'un savant botaniste mort en 1844 (Cl. Levot. — B. B. K. etc.)

- * GLAIN DE SAINT-AVOY. (Orig. d'Irlande.) Sr de Saint-Avoy *vel* de Lotivy, par. de Pluneret; — de Kerverner *vel* Kerhaliguen en Baden; — de Kerpunce; — de Kerdehel; — de Villequer; — de la Porte; — de Kerdual, par. de Grand-Champ. D'argent à 3 glands de sinople. (Arm. 1696. — N. A. — N. B.)

Cette famille s'est éteinte au XIX^e siècle dans Le Gall de Kerlinou et Guyot d'Asnières de Salins. (Cl. N.B.)

- DE GLAVIGNAC. Vannes. Voir Nouvel, Sr de Glatignac.
- GLEZEN. Quimper. De sable au lion d'or.
- LE GLOUANEC. Vannes. Échiqueté d'argent et d'azur.
- * LE GLUYDIC. Cornouaille. D'azur à 3 poissons (ou saumons) d'argent posés en fasce. (L. M. C.)
En breton, *gluydic* signifie petit saumon, (*id.*) Cl. P. de G.
- GOASLÈDRE DE GOULÉAC. Év. de Vannes. De gueules à 3 besants d'or mis en bande.
- GOBERT. D'hermines à 2 fasces de sinople.
- GODEFROY DE KERIVINEN *vel* KERYVEN. Lesneven. D'or à la fasce de sinople chargée de 3 raves d'argent. (Arm. 1696.) Cl. C.
- GOBER DE LA HAUBERSONNIÈRE. Év. de Nantes. De sinople au loup ravissant d'argent, acc. de 3 chausse-trapes d'or.
- * LE GOFF, Sr de Kerino, par. de Saint-Patern en Vannes. D'azur au massacre de cerf d'argent. (N. A.)
- GOHEL. De gueules à 3 besants d'argent.
- GOHIER. D'azur au chevron d'argent, acc. de 3 piques de même.
- GOISALAIN. (Goasalain?) De contre-vair à la molette à 8 rais d'or. (Arm. 1696.)
Serait-ce pour Collinet de Goiselin? (Cl. B. B. K.)
- GOIX. Morlaix. D'azur au cerf courant d'or.
- GOMBAULT. Brest. D'azur à la tour coupée d'or et d'argent, ajourée de gueules, acc. de 4 besants, 2 d'argent en chef, 2 d'or en pointe.
- * DE GOMBAULT D'AUTHUEIL DE BOURBON (Orig. de Picardie). D'or à 3 merlettes de sable, au chef de gueules, et depuis 1628 : au franc quartier d'or, au lion de gueules, à l'orie de 8 coquilles d'azur, *qui est de Bourbon ancien.*

Cette famille s'est alliée en Bretagne à Mahé de la Bourdonnais. (Gen. de la famille Mahé.)

- GONAY, Sr de Boisguy. D'azur à la fasce d'argent chargée de 3 quintefeilles de gueules.
- DE GONNES, Sr du Plessis. D'or au château de gueules.
- GONTARD. De gueules à 3 fusées en fasce d'argent.
- GOREL, *id est* GORET. Saint-Malo. D'or à 3 hures de sanglier de sable, arrachées de gueules et défendues d'argent.
Famille alliée à Descartes en 1696. (Cl. B. B. K. et C.)
- DES GOTS. Brest. D'argent au chevron d'azur, acc. de 3 limaces de même.
- * GOUARDET, Sr de la Mancellière. Nantes. D'azur au sautoir d'or, acc. de 3 étoiles de même. (A. A. B.)
- * GOUBERT DES CROUTS (Orig. de Normandie). De gueules, au greslier contourné d'or, lié du champ, soutenu d'une molette du second. (A. B. de L.)
Allié à Briand de Laubrière et Filhol de Camas. (N. A.)
- GOUBART, Sr de la Roche. D'argent à 3 rochers de gueules, mouvants de la pointe, celui du milieu sommé d'un pin de sinople, acc. en chef de 2 losanges de gueules.
- GOUESBIX. Quimper. D'argent à 3 fasces de gueules.
- GOUEYTON. Brest. D'argent au pin de sinople accosté d'un lion à dextre et d'une licorne à senestre, affrontés de gueules.
- * GOUJON DE GRONDEL. (Orig. de Normandie). Porte d'azur à 2 goujons d'argent en sautoir, surmontant une rivière de même.
Famille alliée à Le Gac de Lansalut. (Arm. Héral. Univ.)
- GOUFFEC, Sr de Kuranton. D'argent à la merlette d'azur acc. de 3 quintefeilles de même.
- LE GOUGUEC. Auray. D'argent à 3 merlettes de gueules.
- * DE GOULAINÉ. Armes anciennes : De gueules à 3 croisettes d'argent. (A. A. B.)

Depuis Alphonse, capitaine de Nantes, qui négocia la paix entre Philippe-Auguste et Henri II d'Angleterre, la famille de Goulainé a toujours porté : mi-parti d'Angleterre et de France, avec la devise : *A cettuy-cy, à cettuy-là, j'accordé les couronnes.* (Tous les armoriaux.)

GOURAUD. (Orig. de Vieilleville. Év. de Nantes.) Alcime, né en 1856, supérieur de l'Externat des Enfants Nantais, nommé, par S. S. Pie X., Évêque de Vannes, en février 1906. De gueules aux *Enfants Nantais* (saint Donatien et saint Rogatien), habillés d'argent, nimbés d'or, les pieds posés sur une terrasse de sinople, au chef d'hermines.

Devise : *Minus præesse quam prodesse.*

GOURDINEAU. Nantes. D'argent au croissant de sinople, acc. de 5 losanges de gueules en sautoir.

* DE GOURDON (Originaire de Paris). D'azur au chevron d'or chargé de 3 étoiles de gueules et acc. de 3 gourdes de pèlerin d'or, 2 et 1.

Un contre-amiral, comte de la Restauration en 1815, mort en 1833. Son fils Antoine-Louis-Joseph, vice-amiral, préfet maritime de Brest, décédé au château de Beaumanoir. Côtes-du-Nord. (V^e A. R.)

GOURVEZAN. Brest. De sable à une gourde d'or, acc. de 3 merlettes de même.

GOUSCABEL DE LA VILLENEUVE. De sinople au lion d'argent passant, au pal d'or brochant chargé de 3 mouchetures d'hermines de sable.

LE GOUSSÉ, Sr de Dossac. Fascé d'or et de sable de 6 pièces, au canton d'azur chargé de 3 quintefeuilles d'argent.

GOUSSEAUME, Sr du Mesnil. Rennes. D'azur à une tête de singe d'or, acc. de 3 pommes d'argent tigées et feuillées d'or.

GOUSSER. Auray. Gironné d'argent et d'azur de 8 pièces.

GOUTIÈRE. Quintin. D'argent à la fasce de gueules, acc. en chef d'un croissant de sinople et en pointe de 2 fers de moulin d'azur.

GOUZKERC'H. Auray. Voir Le Verger du Cosquer. D'argent à 3 têtes de more de sable.

DE GOZERAN. D'argent à 3 bandes de gueules.

GRAFARD. Losangé d'argent et de sable.

GRANDPRÉ. Quimper. D'argent à une aigle de gueules.

GRANDPRÉ. D'azur au chevron d'or, acc. en chef de 2 mains d'argent et en pointe d'un croissant de même.

GRANDVARLET. Pontivy. D'argent à la tige de chardon de sinople fleurie de 3 pièces et mouvante d'un croissant de gueules, à la bordure crénelée de même.

DE LA GRANGERIE-RONSERAY. Voir Ronseray.

GRASSINEAU. Nantes. D'argent au sanglier de gueules.

GRAVÉ DE LA RIVE. Vannes. D'argent à l'arbre arraché de sinople.

GREFFIN. Vannes. D'azur au griffon d'or.

GRÉSIL. Auray. De sable à 3 lions d'argent.

GRESLAN. Nantes. Parti d'or et de pourpre au sautoir engreslé de l'un en l'autre, chargé de 4 étoiles et accompagné de 4 losanges, le tout de l'un en l'autre.

DE LA GRÈVE, Sr du Maugcir. Guingamp. D'argent à 3 annelets de sable, à la pomme de pin de sinople en abîme.

GRILLEAU. Nantes. D'azur au chevron d'argent, acc. de 2 étoiles d'or en chef et d'un lis de jardin tigé et feuillé d'argent en pointe.

GRILLET. De gueules à un grillet d'or. Nantes.

LE GRIN. Vannes. D'azur à 3 gerbes d'or.

GRISON. D'azur à l'étrier d'or en pal, à la fasce en devise d'argent, chargée de 3 grelots de gueules brochant sur le tout.

* GRIS DU BREIL. D'azur au lion d'or, acc. de 2 étoiles d'argent. (R.)

* DE GROBON. Ec. : au 1, d'azur à 3 fascées d'or; au 2, de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires; au 3, de gueules à 3 épées d'argent, la pointe en bas, garnies d'or; au 4, d'azur à 3 étoiles d'or. (V^e A. R.)

Un général de brigade, baron de l'Empire en 1814, né à Saint-Méen, mort à Nantes.

* LE GRONTEC. Porte d'or à la croix de gueules acc. de 4 aigles de sable. (A. F.)

* DU GROS DE BOISSÉGUIN (Guyenne, Saintonge et Angoumois.) Sr de Boisséguin, paroisse de Neulles, canton d'Archiac, porte d'argent à l'aigle de sinople becquée et membrée d'or. Alliances en Bretagne, les familles Fabre et de Pioger. (A. F.)

* LE GRUYER, Sr de Kervaudu, *al.* de Kervadoué, de Couhourdes, ressort de Nantes. De gueules à une épée en pal d'argent, acc. de 2 croissants de même.

Olivier, enterré en 1527 dans l'église du Croisic. Pierre, Sr de Coubourdes, époux en 1676 d'Olive Guilloré. (Revue de Bret. et de Vendée. 1903.)

* LE GUAY. Év. de Rennes. Coupé au 1 : parti, gironné d'argent et d'azur, et de gueules, à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires; au 2 : d'or, au château à 3 tours crénelées de sable, celle du milieu plus haute. (V^{ie} A. R.)

GUÉAU, Sr de Fonteny. De gueules au chevron d'argent, acc. en chef de 2 glands d'or posés dans le sens du chevron, et en pointe d'une aigle s'essorant de même.

GUÉGUEN, Sr de Kerbiquet, par. de Gourin. D'argent au chêne de sinople, au franc canton chargé de quatre fusées de gueules, surmontées de quatre roses de même. (Arm. 1696). Cf. P. de C.

GUÉHART. D'argent à 3 fers de piques de gueules.

* GUÉHENNEUC. C^{te} de l'Empire, 1810. Pair de France, 1832. D'azur au lion d'argent surmonté de 2 macles d'argent, au franc quartier d'azur chargé d'un miroir d'or en pal, dans lequel se mire un serpent d'argent, qui est des comtes sénateurs de l'Empire. (V^{ie} A. R.)

* GUÉHENNEUC, fils du précédent, baron de l'Empire, 1810. Coupé au 1^{er} : parti, de sinople à l'épée en pal, la pointe haute, d'or, à la poignée nouée de sable, et de gueules à l'épée en pal, la pointe haute, d'argent, qui est des barons militaires; au 2, d'azur semé d'étoiles d'or, au bouclier antique de même en abime. (V^{ie} A. R.) Cf. C.

* GUÉRARD. (Originaire de Loudéac. Év. de Saint-Brieuc). Taillé : au 1, d'hermines à la Vierge assise d'or, couronnée de même, tenant sur ses genoux l'Enfant-Jésus bénissant; au 2, d'azur au Mont-Saint-Michel d'argent. Devise : *Scio cui credidi*.

Joseph, né le 22 janvier 1846, nommé évêque de Coutances (Manche) le 7 juillet 1898.

GUÉRIN. Quimper. D'azur au chevron d'or, acc. de 2 besants d'argent en chef et d'une aigle d'or en pointe.

Françoise, veuve de Sébastien-Corentin Le Prédour de Keravan en 1696.

GUÉRO *vel* QUÉRO, Sr de Kerjégu. Év. de Cornouaille. De sable à la croix ancrée d'argent.

Un conseiller du roi, bailli et commissaire-enquêteur des juridictions royales de Châteaufort-du-Faou, du Huelgoët, de Landeleau et de Gourin, en 1696.

GUÉRO *vel* GUÉROT. Rennes. D'azur au massacre de cerf d'or, au chevron haussé d'hermines brochant sur le tout.

GUÉRO, GUÉROT *vel* QUÉRO. Auray. D'or à un épervier s'essorant de sable.

DE LA GUERRE. D'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

GUESPIN. Rennes. D'or à 5 guêpes de sable en sautoir, acc. de 4 tourteaux de gueules.

GUESSELIN. Nantes. De pourpre à 3 guêpes d'argent, acc. de 2 coulèvres ondoyantes d'or, 1 en chef et 1 en pointe.

GUET, Sr du Plessis. Rennes. De sinople à la grue d'argent tenant de la patte dextre levée un caillon (1) d'or et acc. en chef de 2 pinsons affrontés de même.

GUEYS. Brest. D'argent au geai au naturel perché sur une branche de chêne de sinople.

GUEZOL. Vannes. D'azur à la biche d'argent passant sur une terrasse de sinople.

GUIBERT, Sr de Beaumont. Rennes. D'argent à la croix nilée de gueules, cantonnée de 4 guis de chêne de sinople.

GUIBERT. Quimperlé. D'or à un gui de chêne de sinople, acc. en chef de 2 clefs confrontées de gueules, et en pointe d'un huchet de même.

GUICHARDY. D'hermines à une fasce de 3 fusées et deux demi-fusées de gueules, la première fusée chargée d'un anneau d'argent.

* GUIGNÉ. D'azur au sautoir d'argent acc. en chef d'un croissant d'or et en pointe d'un trèfle d'or. (A. A. B.)

GUILDAL, Sr de Kernistin. Léon. D'azur à la fasce d'or.

* GUILLARD, Sr du Carpont. Carhaix. D'argent à l'ampiptère (2) de sable, éclairé, langué et onglé de gueules, la queue terminée en fer de flèche de même. (Arm. 1696.) Cf. A. A. B. et P. de C.

(1) Caillon, pierre. Voir aux gravures et plus loin, art. Lomane.

(2) Voir aux gravures.

- GUILLARD. Léon. D'argent à un olivier de sinople.
- GUILLARD. Nantes. D'or à 2 bourdons, l'un d'azur, l'autre de gueules en sautoir, acc. de 4 hures de sanglier de sable. Cf. C.
- GUILLAUT *vel* GUILLANT. Auray. D'azur au lion d'or, à la bande d'argent brochant sur le tout.
- GUILLEVIN, Sr de Grandclos. Concarneau. D'argent à la fasce de gueules, acc. de 3 trèfles de même.
- GUILLEVIN, Sr du Hellen. Lannion. D'argent à la tour crénelée de gueules.
- DE LA GUILLIÈRE, Sr de la Pipelais. De gueules au chef d'argent.
- GUILLON, Sr de Kermabon. Morlaix. De gueules au goéland d'argent sur un rocher d'or.
- * GUILLON, Sr du Fournel. Saint-Malo. D'or au chef de gueules chargé d'un lambel d'argent.
- * GUILLOT DE GOULAT. Bretagne. Coupé de gueules sur azur à la bande d'or brochant sur le tout. Devise : *Pour l'honneur.*
- * LE GUILLOU DE PENANROS. D'argent au sanglier de sable rampant et surmonté d'un croissant de gueules. Cf. C.
- * LE GUILLOU DE KERINCUFF, par. de Coray. Év. de Cornouailles. Mêmes armes que ci-dessus, à la bordure de gueules chargée en chef d'un anneau d'argent, qui est des chevaliers non légionnaires de l'Empire. (V^{te} A. R.) — Cf. C.
- * GUILLOUX. Ploërmel. Év. de Vannes. D'azur à la croix d'argent. Devise : *Spes unica.*
Alexis, né à Ploërmel (Morbihan) le 5 juin 1819, vicaire apostolique des 5 diocèses d'Haïti le 3 août 1869, archevêque de Port-au-Prince le 27 juin 1870, sacré à Ploërmel le 25 janvier 1871, décédé le 24 octobre 1885. (N. A.)
- GUIMAR. Par. de Tréal. Év. de Vannes. D'argent à la bande de gueules.
- GUIMAR, Sr de Kerdu. D'argent au chêne de sinople englanté d'or.
- * GUIMARC'H, Sr de Kergos, par. de Bénodet. Év. de Quimper. D'argent à une rencontre de bœuf de gueules, accornée d'azur. (A. A. B.)

- GUINCHE, Sr de l'Arcade. Vannes. Voir Gainché.
- * DE GUINEBAULD. (Orig. de Vendée.) Porte de gueules à 3 roses d'argent. (A. F.)
Cette famille s'est alliée en Bretagne à Guyomar de Kervaloc et à O'Delant.
- GUINEL. Nantes. D'argent à la bande ondée d'azur, acc. de 2 œillets de gueules tigés et feuillés de sinople, l'un en chef, renversé, l'autre en pointe.
- GUIOMAR. Voir Guyomar.
- * GUIOT. Orig. du (Poitou). Voir Guyot.
- GUIRO, Sr du Colombier. Saint-Brieuc. D'or à 3 pins de sinople rangés sur une terrasse de même.
- GUMEL. Nantes. D'azur à une jumelle d'or.
- * GUYARDET. Pontscorff. D'azur à une épée d'or, acc. en chef de 2 étoiles de même et chargée de deux bayonnettes d'argent croisées sur la poignée, au franc quartier de gueules chargé d'une épée en pal, la pointe haute, d'argent.
Le baron de l'Empire (1810), général de brigade (1811), né à Pontscorff en 1767, appartenait à la famille Guyardet, Sr de Loyant, par. de Guidel, et du Lain, par. de Gestel, qui portait pour armes : d'argent à 3 chevrons de gueules. (Arm. 1696.) Cf. C. et V^{te} A. R.
- * GUYNOT DE BOISMENU. Év. de Rennes. De gueules à trois merlettes d'argent, au chef d'or. Devise : *Libenter.*
- GUYOMAR. Brest. D'azur au trèfle d'argent, acc. en chef de 3 girouettes de même.
- * GUYOT D'ASNIÈRES DE SALINS. (Orig. du Poitou.) Sr d'Asnières et du Doignon en Poitou; — de Saint-Quentin, — de la Châtre, — de Salins, en Bretagne. D'or à 3 perroquets de sinople, membrés et colletés de gueules.
Alliances en Bretagne : de Kermabon, Le Maître de Kergourio, Le Verger du Cosquer, Glain de Saint-Avoy, Henry de Kergoët, La Vallée de la Gillarderie, de Torquat de la Coulerie, Huon de Kermadec, Fraval, Fanneau de Lahorie, Sioc'han de Kersabiec et de Gibon.
Un jugement du tribunal civil de Vannes, du 29 novembre 1894, dit qu'il est établi par pièces

authentiques que le premier de cette famille qui s'établit en Bretagne « Charles Guyot d'Asnières, écuyer, seigneur de Salins, baptisé à Asnières, en Poitou, le 14 juin 1680, et décédé à Pontivy, en Bretagne, à l'âge de 86 ans, le 11 juin 1760, était fils de Jean Guyot, chevalier, seigneur d'Asnières, né à Asnières le 29 juin 1644; qu'il est incontestable aussi que ce Jean Guyot d'Asnières lui-même était fils de Mathieu Guyot, également seigneur d'Asnières, qui fut enterré à Asnières le 27 avril 1667; qu'il est prouvé également que les auteurs de Mathieu ont toujours porté le nom d'Asnières depuis 1323 et que ce nom a toujours été placé immédiatement après celui de Guyot pendant douze générations et bien avant celui de Salins ou autre comme nom principal et traditionnel... par ces motifs, le tribunal dit et juge que les descendants de Charles seront autorisés à porter le nom de Guyot d'Asnières de Salins, qui est le véritable nom de leur famille. »

(Cf. Jugement rectificatif au Greffe du Tribunal de Vannes, et autre jugement identique du tribunal civil de Lorient du 17 janvier 1895. — R. — Arm. du Berry par Marausange. — Carré de Busserole. Catal. gén. de Touraine, Poitou et Anjou. — Annuaire Hérald. Univ. 1900.) Voir la Généalogie dans le Dict. des familles du Poitou, par M. Beauchet-Filleau, et dans l'Arm. de Bret. de M. de l'Estourbeillon.

Honneurs de la Cour : Le M^{rs} d'Asnières en 1745 et le M^{rs} d'Asnières, fils du précédent, en 1785.

Victor, père de Charles Guyot d'Asnières de Salins maire du Hézo en 1906, a été créé comte rompin héréditaire par S. S. Pie IX.

H

HABERT. D'azur à l'arbre d'argent.

HACHIN. Nantes. D'azur à 2 haches adossées d'argent, emmanchées d'or, posées en chef, au chien passant de même.

* D'HAGERUE, *id est* DE BEUGNY D'HAGERUE (Orig. d'Artois). D'argent à l'aigle éployée de sable, au pairle d'or brochant sur le tout. (R.)

Alliances en Bretagne : du Boispéan, de Boisguéhennec, de L'Estourbeillon.

HAGNET, Sr de Messioneure. Brest. D'or à une hache de sable, acc. de 3 merlettes de même.

HAILLOT DE COURCHAMPS. D'argent au chevron de gueules, acc. de 3 quintefeuilles de même. Vitré.

HALBOUT. Vannes. D'azur au griffon d'or.

HALLÉ, Sr de la Noë, Saint-Brienc. D'argent fretté de gueules.

HALLEGON, Sr de la Mesuraye. Rennes. De gueules à six billettes d'argent.

* D'HALLEWYN. (Orig. de Flandre.) D'argent à 3 lionceaux de sable, armés et lampassés de gueules, à la gourde de même en abîme.

Devise : *Dieu, l'honneur et mon Roi.* Cri : Hallewyn, Hallewyn. (R.)

Alliances en Bretagne : de Parcevaux et de Guéhennec.

DE LA HALLOUZE. D'or à 3 fusées d'azur en fasce.

LE HALPER. D'or à 3 loups passants de sable.

HAMAY, Sr de l'Isle. Dinan. D'azur à l'écusson d'argent chargé d'une hamate vivrée d'or et de sable, accompagnée de huit billettes d'or mises en orle.

HANNIER. D'or au serpent de sinople tortillé et posé en bande, acc. de deux pommes de gueules.

* HAOUISÉE DE LA VILLEAUCOMTE. Porte d'azur à 3 feuilles de chêne d'argent.

Cette famille s'est alliée à Bégasse des Flégés et de la Monneraye. (Arm. Hér. Univ.)

- HARIVEL. Év. de Vannes. De sable à la macle d'argent acc. de 4 étoiles d'or posées en croix.
- * HATTES. D'azur au lion d'argent chaperonné de gueules (R), et non chapé, comme le dit M. de Courcy.
- D'HAUTERIVE. Brest. D'or à la bande de gueules, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.
- DE LA HAUTERIVE. Dol. D'or au chevron d'azur, acc. de 3 quintefeuilles de gueules.
- HAVEIL. Landerneau. D'or au pin de sinople.
- HAVOIL. Brest. D'azur au monton passant d'or, acc. de 3 étoiles d'argent.
- * DE LA HAYE-JOUSSELIN (Bretagne). Porte de gueules à la croix tréflée d'hermines. (R).
- * DE LA HAYE, Sr de Kerligonan en Saint-Hernin. De gueules à 3 gantelets d'hermines. (A. A. B.)
- HEEMSKERK. Brest. D'azur au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, parti d'azur à 3 fasces d'or. 1696. (Originaire de Hollande. R.)
- * HÉLARY. D'azur au cœur couronné de gueules, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent. (Gén. Sioc'h'an de Kersabiec.)
- HÉLIGON. Redon. D'argent à la fasce d'azur chargée de 3 gonds d'or et acc. de 3 croix pattées, les montants de gueules et les traverses d'azur.
- HÉLIN. Morlaix. D'azur au chevron d'argent, acc. de 3 têtes de léopards d'or.
- HÉMON. Quimper. D'azur à un pal d'or, chargé de 3 molettes de sable.
- * HERBAUT, Sr du Broutay. D'azur à l'aigle éployée de sable. (G. — A. A. B.)
- * HERBERT DE LA PORT-BARRÉ. (Orig. d'Angleterre). Sr du Chauchix, par. de Saint-Alban. Év. de Saint-Brieuc. D'argent à 2 léopards de sable posés l'un sur l'autre. (X. B.)
- HÉREL. Rennes. D'argent au pairle de sinople, accosté de 2 demi-vols confrontés de gueules.
- * L'HERMINE, Sr de Couallan, par. de Guitté. Év. de Saint-Malo. D'argent à 10 billettes de sable chargées d'une hermine d'argent chacune. (A. A. B.). Cf. C.
- * L'HERMITAGE, Sr dud. lieu en Ménéac. De gueules au coq passant d'or. (A. A. B.)

- HERPIN. Brest. D'azur à l'épée d'argent en pal chargée d'un chevron d'or, acc. en chef de 2 croissants d'argent.
- HERREAU. D'argent à la bande de gueules, acc. de 2 molettes de même.

HERVAGULT. Hédé. D'or à la plante de fougère de sinople plantée sur un monticule de 3 coupeaux de gueules.

Il est à remarquer que le nom de Hervagault est celui de l'un des faux Dauphins, prétendus Louis XVII.

- * HERVÉ, (Ramage de Porhoët.) Sr du Quélenec, — du Rusquec, par. de Saint-Caradec-Trégomel; — du Boisneau et de Kermarquer, par. de Ploërdut; — de Goulo, par. de Plouray. D'azur à la fasce d'hermines, acc. de 7 macles d'or, 4 en chef, 3 en pointe, 2 et 1. (L. G. — A. M. — Archives de Fraboulet de Kerléadec et de Le Gall de Kerlinou.) L'arm. de 1696 indique une variante à ces armes, mais où l'on retrouve aussi macle et hermines.

Auteur : Henry ou Hervé de Porhoët, fils d'Eudon II, Comte de Porhoët, V^e de Rennes, et d'Aliénor de Léon. (D. M. tome I, page XXj, et archives de la maison de Gibon). Ses descendants gardèrent le nom de Hervé, comme nom patronymique.

Charles HERVÉ, Sr du Quélenec, ép. Marie Le Gall, dame de Kermérien, remariée à Alain Rouxel, Sr du Granno, décédée en janvier 1513.

La branche aînée fondue au XVII^e siècle dans de la Boulaye, Sr du Rosecoat. Famille éteinte au XIX^e siècle dans Fraboulet de Kerléadec.

HERVÉ DU PENHOAT. Voir du Penhoat.

HERVOCHE. Hédé. D'or à la fasce alaisée de pourpre, chargée de trois billettes d'argent et acc. de trois têtes de pucelles d'argent.

HEUZÉ. Redon. De gueules au pal de vair, accosté de 4 ancras d'argent en pal, 2 de chaque côté, l'une sur l'autre.

HÉVILLARD. Nantes. D'azur à la fasce en devise d'argent posée en chef.

DE LA HIGOURDAYE DE SAINT-GRAYÉ. Fougères. De gueules à 2 gourdes d'argent posées en fasce.

- * DU HILGUY, Sr dud. lieu, par. de Plougastel-Saint-Germain, — de Restaudou, par. de Tréméven. (Ref. de l'Év. de Cornouailles : 1427-1481.) D'argent à la fasce de sable. (A. A. B.)
- * HIMÈNE DE FONTVAUX *vel* FONTEVAULT. (Poitou et Bretagne.) D'argent à une merlette de sable, acc. de 3 pommes de pin au naturel, les queues en bas. (R. et Ann. Hér. Univ.)
- HICHARD. Redon. D'argent à un alérion mi-parti d'azur et de sable, au chef de gueules chargé d'un arc d'argent.
- * HOCQUEREL. (Orig. de la paroisse de Princé en Vendelais.) Parti au 1 : d'argent à 10 blettes ou blots de sable ; au 2 : d'argent à 3 billettes de sable.
Arrêt de 1544, portant confirmation de noblesse en faveur de Jean, Sr du Bas-Montaudon et du Piessis-Raoul, et de ses fils, Raoul et Barnabé, arrière-petits-fils de Pierre Hocquerel, chevalier, et de Jeanne Aubry. (Sen. de Ploërmel. Arch. du Morbihan.)
- HONNEMER. Vitré. D'azur à 3 cygnes d'argent rangés sur une mer de même.
- * HOQUEREL. (C.) Voir Hocquerel.
- HORO. Nantes. De sable à une hure de sanglier d'argent.
- * DE LA HOUSSAYE, Sr de la Rouveraye en Montauban. D'azur au sautoir endenté d'argent, acc. de quatre billettes de même. (A. A. B.)
- HUBAC. D'azur à un arbre d'argent, acc. de 3 étoiles d'or rangées en chef ; la branche de Kermeidic porte l'arbre brisé par le milieu, le feuillage tenant encore, mais renversé à senestre.
- * HUBAULT. (Orig. de Paris.) D'or à un bélier sautant de sable. Allié en Bretagne à Guyot d'Asnières de Salins. (G. A. S.)
- HUBIN, Sr de la Jouffrerie. Nantes. D'argent à la tige de lin de sinople, fleurie de 3 pièces de gueules accostée en pointe de deux croissants adossés d'azur.
- DE HUCQUEVILLE. Nantes. Palé ondé d'argent et de sable de huit pièces, à la fasce brochante d'azur, chargée de 3 livres d'or (Ann. 1696.)
- HUET. Châteaubriant. De gueules à 3 lions d'hermines, armés, lampassés et couronnés d'or.

- HUET, Sr de la Maisonneuve. Dinan. Coupé d'argent et de gueules à 2 tours de l'un en l'autre, l'une en chef, l'autre en pointe, accostée chacune de 2 canettes affrontées, aussi de l'un en l'autre.
- HUET, Sr de la Rivière. Vannes. D'azur au léopard rampant (1) d'or.
- HUET. Quimper. D'or à 3 chonettes de gueules, 2 et 1.
Un procureur au présidial de Quimper en 1696.
- HUGUES, Sr du Parc-Villehus. D'azur au cerf couché d'argent, sommé et onglé d'or.
- HUILLARD DE BASSEVILLE. D'argent à l'arbre de sinople chargé de 3 besants d'or.
- HULLIGON DE VILLENEUVE. D'or au chevron d'azur.
- HUNAULT. Châteaubriant. De gueules au lion d'or.
- HUNEHANT DE LA RIAUDAIS. Tranché éclaté d'argent sur azur, à une ancre en barre de l'un en l'autre.
- * HUREAU DE SÉNARMONT (Orig. d'Alsace) D'azur au chevron d'argent acc. en chef de 2 cors de chasse d'or, l'embouchure à dextre, et en pointe d'une hure de sanglier d'argent, au franc quartier de gueules chargé d'une épée, la pointe haute en pal d'argent, qui est des barons militaires.
Alexandre-Antoine, général de division d'artillerie, baron de l'Empire en 1808. Titre confirmé en 1817 en faveur de son fils. (R. — V^{ie} A. R.)
Une des casernes d'artillerie de Vannes porte le nom du général baron de Sénarmont qui décida de la bataille de Friedland en 1807, et comme commandant en chef de l'artillerie de l'armée d'Espagne, de la capitulation de Madrid en 1808. Il fut tué par un obus au siège de Cadix en 1810. (N. A. — Nouv. Larousse illus. — Dict. bio. de Décembre-Alonnier).

(1) Voir aux gravures.

I

ILLIXANT. Lannion. D'or au croissant d'azur chargé de 3 cotice d'argent et acc. de 3 macles couchées de gueules.
 DE L'ISLE. Rennes. Fascé ondé d'argent et d'azur de 8 pièces, au besant d'or brochant sur le tout, chargé de 3 perroquets de sinople, 2 et 1.

J

JAHOUEN. Brest. D'or à une grappe de raisin de pourpre tigée et feuillée de sinople, accompagnée en pointe de deux papillons au naturel.
 JANGUY. Vannes. *Nunc* JOUANGUY. D'argent à une croix de gueules chargée en cœur d'une coquille d'or. (Arm. 1696.)
 JANNIN. D'azur au sautoir d'or, acc. de 4 roses de même.
 * JANVIER DE LA MOTTE. (Anjou et Bretagne.) Porte d'azur au vol d'argent. Titré comte romain le 14 mars 1851.
 * DE JANZÉ. D'or au chevron de gueules, acc. en chef de 2 hures de sanglier de sable et en pointe d'un lévrier passant de même, terrassé de sinople, au chef d'azur chargé de 3 bandes d'hermines.
 Un chevalier, puis baron de l'Empire (1809), élevé à la dignité de comte en 1819, né à Montauban (Ille-et-Vilaine). Cf. C. et V^{tes} A. R.
 JARNO. S^r du Fresnay. Rennes. D'argent à 2 fasces de sable chargées chacune de 3 roses d'or et acc. de 6 roses d'azur, 2, 2 et 2.

* JAROSSAYE *vel* JAROC SAYE. D'argent à 3 channes de gueules. (A. A. B.)
 LA JAUNIÈRE. D'or à 2 fasces de sable.
 JÉGUIC, S^r de la Ville-Orion, par. de Tréal. Év. de Vannes. (L. G.) Auray. D'azur à 3 canes d'argent. Cf. C. art. Jégüic.
 JEHANNE. Rennes. D'argent à une jumelle d'azur, acc. en chef de 2 canards de gueules et en pointe d'un cygne d'azur, becqué et membré de gueules.
 JENET. Vitré. D'or au genêt de sinople planté sur une terrasse de même et acc. en chef de 2 têtes et cols de licornes affrontées de gueules et accornées d'azur.
 LE JEUNE, S^r de Bonnevan du Plessis. (Orig. d'Artois.) Drest. De gueules au créquier d'argent, la première branche ayant à la place du fruit un écusson de sable chargé de 2 fasces d'argent. (Arm. 1696.)
 JEZÉGOU DE KERGOUROU. Morlaix. D'argent au croissant de gueules, acc. de 3 coquilles de même.
 JOCET. D'argent à 3 fers de lance de sable.
 JOCET. Saint-Brieuc. De gueules à 3 roquets d'or.
 JONCHÉ, JONCHÉE *vel* JONCHÉ, S^r des Forges, — de la Ville-Daulé. Evêché de Saint-Malo. D'azur à la bande d'or chargée de 3 coquilles de gueules, acc. en chef de deux glands d'or et en pointe d'un croissant d'argent. (Arm. 1696.) *Al* : Ec. : au 1 et 4 d'azur à la bande d'or chargée de 3 coquilles de gueules; au 2, d'azur au croissant d'argent; au 3, d'azur à 2 glands d'or en pal. (Arm. 1696.) Cf. C.
 * JOUCHET, S^r du Rauquin, par. de Séné. Év. de Vannes. Cette famille paraît être une branche de Jonché (Voir ci-dessus), dont le nom est écrit *Jouchée* au volume des gravures de d'Hozier.
 * JOSSET, S^r de Quenec'hquividu. Écartelé d'or et de gueules. JOUANGUY. Voir Janguy.
 JOUANNEAU. Nantes. Échiqueté d'or et de contre-hermines à deux bâtons d'argent passés en sautoir.
 JOUET. Rennes. D'or à la tour ouverte d'azur, ajourée du champ, acc. de huit cœurs de gueules en orle.
 JOUIN. Brest. D'argent à 3 caneres de sable.
 M. de Courcy dit canards, mais conformément au texte de d'Hozier, les gravures de l'armorial de 1696 représentent bien 3 caneres ou crabes.

- JOULAUD.** Rennes. D'azur à l'arbre d'or surmonté d'un soleil de même.
- DE JOULLAND,** Sr de Varandes. Nantes. D'azur au croissant d'argent dont la corne dextre est saisie par une main de même mouvante du flanc, le croissant sénestré d'un lion d'or.
- JONNY.** Locminé. D'argent à deux brins de jonc de sinople passés en sautoir.
- JORNA.** (Originnaire de la Martinique.) De gueules à 2 épées d'argent passées en sautoir, les gardes et poignées d'or, les pointes en haut, acc. d'un soleil de même.
Alliance en Bretagne : de la Monneraye.
- JOURIN.** Lannion. D'azur semé d'étoiles d'or, au mouton passant d'argent.
- JOUY.** Morlaix. D'or au lion de gueules, armé d'azur, tenant une palme de sinople.
- DE LA JOUYÈRE.** Dinan. De gueules au château donjonné de 3 tours d'or, surmonté de 2 étoiles d'argent.
- DE LA JUGIE,** Sr de Bodisset. Saint-Brieuc. De sinople à 3 fasces d'argent, chargées chacune de 3 losanges de gueules.
- JURALT,** Sr de Blottereau. Ancenis. D'azur à une raquette d'argent.
- JULLARD.** D'argent à la licorne passante d'azur, sur une terrasse de gueules, acc. en chef d'une étoile de même posée au canton senestre. *Alias* : de sable au sautoir échiqueté d'or et d'azur, acc. de 4 triangles appointés d'argent.
- * **LA JUMELLAYE.** Év. de Rennes. D'argent chevronné de gueules, acc. de 3 quintefeuilles de même. (A. A. B.)
- JUS,** Sr de Quensart. D'or à une gerbe de sinople, au chef d'azur chargé d'une croix de Malte d'or.
- JUTTON.** Ancenis. D'argent à une aigle de sable.

K (1)

- DE KERALEAU.** Vannes. D'argent à 2 chevrons de gueules.
- * **DE KERANMANACH.** Voir de Kermauch.
- DE KERANGARD.** Brest. D'azur à 3 croissants d'argent.
- DE KERANO.** Tréguier. De sinople à une aigle s'essorant d'or acc. de 4 étoiles cantonnées de même.
- DE KERARGUEC'H.** Éc. Guingamp. D'argent au chêne de sinople, sommé d'une pie au naturel.
- * **DE KERAUFFRAY** *vel* **KERAUFFRET.** Bourbriac. D'argent à six tourteaux de gueules. (A. de L'E.)
- DE KERAUTRET.** De gueules à trois fasces d'argent.
- DE KERAVION.** Hennebont (est-ce Keravéon ?). D'argent à la bande d'azur chargée de 3 coquilles d'argent, comme Keravis. Cf. C.
- DE KERBESCON,** Sr du Bois. Hennebont. De sable à 3 roses d'argent. (Voir du Bois dans P. de C.)
- * **DE KERBIC.** Losangé d'argent et de sable en pal, à la fasce en devise de gueules. (K.)
- DE KERBOUL,** Sr de Tréboul. Morlaix. De gueules à l'aigle d'argent. (Arm. 1696). Cf. P. de C.
- DE KERBOURDON.** Tréguier. D'argent au sautoir de gueules, acc. de 4 quintefeuilles de même, ce qui semble être de Kerbouric. Cf. P. de C.
- DE KERBOUTIER,** Jeanne, d^e de Dorval. Vannes. D'argent au sautoir de gueules, acc. de 4 roses de même.
- DE KERBOZEC.** Cornouailles. D'argent au sautoir de sable.

(1) Une telle confusion existe dans l'Armorial Général de Boisier, en ce qui concerne les mots commençant par Ker, que dans bien des cas, malgré tous nos soins, nous avons certainement pris des erreurs de terres pour des noms patronymiques, et fait ainsi des doubles couples avec les autres armoriaux et nobiliaires de Bretagne.

Il faut observer aussi que le K (X barré), qui se trouve fréquemment employé dans cette province, se prononce Ker.

- DE KERCADIO *vel* KERCADIOU. Brest et Morlaix. D'or à 3 fasces ondées d'azur, au canton d'hermines.
- KERDRONIOU. D'or au croissant d'azur, acc. de 3 quintefeuilles de même.
- DE KERDELLEAU. Carhaix, *id est* de Kerellant.
- DE KERÉDIN. Vannes. Un conseiller au présidial de Vannes en 1696. *Nunc* Chanu de Limur. Voir ce nom. De gueules à 3 fasces d'argent. Cf. C.
- DE KERCLAIS. D'or à 3 fasces ondées d'azur.
- DE KERELLANT. Carhaix. De sinople à la tête de léopard d'argent lampassée de gueules et posée en face, accostée de 2 gerbes de blé d'or en pointe.
- KERENNEDY. Saint-Malo. D'argent à la croix tréflée de sable, cantonnée de 4 étoiles d'azur.
- DE KERERVY *vel* KERHERVY. Saint-Malo. De gueules à la plante d'immortelle, fleurie d'argent, tigée et feuillée de même sur une terrasse de sinople et acc. de 2 lis de jardin d'argent, grenés d'or.
- DE KERÉVEN. D'or à 3 coquilles de sinople.
- * DE KERGAZAN, Sr de Kergadégan, — de Kerpleust. Év. de Tréguier. (G. Le B.) D'argent au pin de sinople, au cerf au naturel passant devant le fût de l'arbre. (Arm. 1696.)
- * DE KERGLAZ. Bourbriac. De sable à l'épée d'argent, au chef d'argent chargé de 3 molettes de gueules. (A. de L'E.)
- * DE KERGOET, Sr dud. lieu, de Keroual, de Bresserien, de Mindrouch et de Carnel, par. de Priziac; — de Kerguz et de Vieux-Châtel, par. de Saint-Hermin; — de Kerhuibet, de Kermoualh et de la Porte, par. de Meslan; — de Kerglazen, de Cospérec et du Ronello, par. de Langonnet; de Kermartret, de Mengueffret et de Tronjoly, par. de Gourin, Ev. de Cornouailles. *Armes anciennes*: de gueules à 3 roses d'argent (A. N.), puis: d'argent à 5 fasces de gueules rangées et accolées en fasce, comme de Bouteville, acc. en chef de 4 roses de gueules. Devise: *En christen mad, mé ben en Doué*. — En bon chrétien, je vis en Dieu — (Ref. 1660. Gén. Miss. de Kergoët, A. P. — L. G. — Arm. 1696. — Cachets et anc. vitraux. — Les arrière-fiefs de Guéméné, par M. L. Galles, Vannes 1867, et Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan, même année.

- Dans sa 3^e édition, M. de Courcy a cru devoir faire deux familles de Kergoët d'une seule, qui est celle-ci, mais les armes qu'il attribue à la seconde sont celles d'Olivier Le Bois. Voir Le Bois.
- * DE KERGOET, Sr dud. lieu et de Guernjaban, par. de Guiclan. Év. de Léon. D'azur à la croix d'or frettée d'azur. (K.) Cf. C.
- * DE KERGOET, Sr de Kermour près Quimper-Coréentin. Év. de Cornouailles. Barelé d'argent et de gueules de 10 pièces. (K.)
- DE KERGOMAR DE KEROT. Tréguier. D'azur à la grappe de raisin d'or en cœur, acc. de 3 gerbes d'or.
- DE KERGOMAR. Lesneven. De sable à un gonfalon d'argent.
- * DE KERGOUNOUARN, *vel* KERGOUNOUERN. De sable au lion d'argent.
Alliance de Dourdañ, Sr de Coateven. (Arm. 1696.) Cf. A. A. B.
- * DE KERGREC'H. D'argent à la fasce de sable chargée de 3 roses d'argent. (Gén. de la maison de Trogoff, par M. de Portzamparc.) Cf. P. de C.
- DE KERGULEC. Morlaix. D'or à 3 quintefeuilles d'azur.
- KERHERVY. Voir Kerervy.
- KERHORHAN. Lannion. De sable à 3 bandes d'argent.
- * DE KERILLIS. Voir Calloch.
- DE KERILLIS. Nantes. Voir Lôté ou Lotz.
- DE KERINGANT. Carhaix. De sinople à la tour couverte en dôme d'or.
- KERIO. Vannes. D'argent à la bande de gueules.
- DE KERIVINEN *pour* KERYVEN. Voir Godefroy.
- DE KERJAVILLY. Tréguier. D'or à la fasce alésée d'azur, chargée de deux carreaux d'argent, surchargés d'un tourteau de gueules chacun.
- KERIVOAL *vel* KERIOUAL, Sr du Cosquer. Guingamp. D'argent à 2 fasces de sable.
Allié à Boisgelin en 1696.
- * DE KERLAN, Sr dud. lieu en Sibétil. Év. de Léon. De gueules à trois croissants d'argent, 2 et 1, à la bordure de sable chargée de besants d'or. A. (A. B.)
- DE KERVERN. Voir Le Maïdec.

- * KERLÉRO, Sr du Crano. Vannes. De sable à 3 pommes de pin d'or, les pointes en haut, 2 et 1.
La branche de Rosbo porte les pommes de pin mal ordonnées, 1 et 2.
- DE KERLINOU. Voir Le Gall.
- * DE KERMANACH *vel* KERANMANACH, Sr dud. lieu et de Trefflec'h en Plounevez-du-Faou. Év. de Quimper. Losangé d'argent et de sable.
Alliance de Kergoët de Tronjoly. (N. A. et du Bot de) Poulérigui. (Cf.) A. A. B.
- DE KERMALCAVE. Cornouailles. D'azur au chevron d'or.
- DE KERMANOY DE PRÉMORVAN. Saint-Brieuc. Losangé d'argent et de sable.
- DE KERMARESCHAL. Vannes. D'azur à 3 bandes d'argent.
- * DE KERMASSONNET. D'argent au héron de sable. (K.)
- DE KERMEN. Guingamp. D'or à une main de sinople.
- DE KERMENAN. Rennes. D'or à 3 fasces ondulées d'azur.
- * DE KERMENGUY, Sr dud. lieu. Par. de Ploumilliau. Év. de Tréguier. Fascé d'hermines et de gueules, les fasces d'hermines chargées de 6 macles de gueules, 3, 2 et 1. (K.)
- DE KERMEUR. Voir Salaun de Kermeur.
- KERMEUR. Landerneau. De sable à 3 pals d'argent au chef de même chargé d'une étoile de gueules.
- DE KERMO. Guingamp. De pourpre à l'épée d'argent, les garde et poignée d'or, acc. en chef de 2 besants d'hermines soutenus chacun d'un croissant d'argent.
- DE KERMOLER. Cornouailles. De sable à 3 coquilles d'argent.
- DE KERNATOUS, Sr dud. lieu. D'or à 2 fasces ondulées d'azur surmontées d'une molette de même.
- * DE KERNERHANT *vel* KERVERHANT. Voir ce nom.
- DE KERNEZOU. Voir Périscou de Kernezou.
- KEROBEZEC. Voir Kerbezec.
- * DE KERODERN, Sr dud. lieu. Par. de Plouguerneau. Év. de Léon. D'argent à deux fasces de sable, au canton de gueules chargé d'une quintefeuille d'argent (A. A. B.)
- DE KEROUARNO. Vannes. Arm. 1696. Voir Minier.
- DE KEROUDET. Brest. D'argent au huchet de sable, acc. de 3 hures de sangliers de même.
- DE KEROUILLÉ. Voir du Rondou.

- * DE KEROUZÉRE. De gueules au lion d'argent, armé et lampassé d'azur. (A. A. B.) L'écusson décrit par M. de Molac est plus complet que celui donné par Guy Le Borgne et remplace par un champ de gueules la couleur pourpre, si peu usitée dans les très anciens écussons de Bretagne que nous ne la rencontrons guère que dans le franc canton de Kergariou.
- DE KERQUERU? (Arm. 1696). Est-ce pour Kerguern? Dinan. D'or au lion de sable.
- * DE KERSAINT-GILLY ou de Saint-Gilles, Sr dud. lieu, par. de Guiclan. Év. de Léon. Armes anciennes : de gueules à la croix échiquetée d'argent et de sable. (Sceau de 1363. N. F.) *nunc* : de sable à six trèfles d'argent. Devise : *Florent sicut lilia*. (Cf. C.)
- * DE KERSAUDY, Sr dud. lieu, par. de Plouhinec. Év. de Cornouailles. D'azur au lion morné d'argent (K.). P. de C. donne : d'azur au léopard d'argent.
- * DE KERVERHANT. Sr dud. lieu. 1479. D'or à 2 haches d'armes adossées de gueules posées en pal. (D'Hoziar, Pr. de Nob. de Louise Le Marant de Penanvern, 1699.)
- DE KERVERN LE MAIDEC. Voir Le Maidec.
- KERVIDU. Brest. De sinople au hérisson d'argent.
- DE KERVILLY DE LA SALLE. Év. de Vannes. Échiqueté d'argent et de gueules.
- * KLÉBER. (Orig. du Luxembourg.) D'argent à la fasce d'azur, acc. de 3 trèfles de même.
Jean Kléber, né en 1789, chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur, etc. neveu du général Kléber, épousa Sophie-Françoise Fournier d'Allérac, d'où, entre autres enfants, Auguste qui épousa à Saint-Brieuc Pauline de la Villéon et fut tué à la bataille de Solferino le 24 juin 1859. (Pl. Ch.)
- KNOLLES *id est* Knolles. D'azur à la croix ouverte d'or, acc. de 10 croisettes recroisettées de même, posées 4 aux cantons de la croix, 4 aux bouts de la même croix et les 2 autres en chef. (Arm. 1696, tome 1, page 487.) *Alias* : Knolles, comte de Viscounts en Angleterre, porte d'azur semé de croix recroisettées d'or, à la croix resarcelée de même. (P. P. page 244.) M. Potier de Courcy donne d'autres armes au célèbre capitaine anglais, nous ignorons pourquoi

L

- * LABBÉ. Sr du Clos-Havard, proche Plœrmel; de Lézillac et de la Vieille-Vigne, par. de Taupont. Év. de Saint-Malo. (D. M.) — Cf. C. D'argent à la fasce d'azur acc. de 3 coquilles de gueules.
- * LABBÉ. Sr de la Rivière, Quédillac, par. de Quédillac; Év. de Saint-Malo. D'azur à une crose d'or, accostée de 2 croissants d'or. (A. A. B.)
- * LABBÉ. Sr des Aubrays, pays de Retz, Év. de Nantes. De gueules à 3 crosses d'or en pal, 2 et 1. (A. A. B.)
- * LABORDE. (Orig. de Bretagne. Év. de Nantes). D'azur à la Vierge d'argent couronnée d'or tenant sur le bras senestre l'Enfant-Jésus d'argent, debout sur des nuages aussi d'argent, au chef d'argent chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable, qui est de Bretagne. Devise : *Sub tuum presidium mater misericordiae*. Charles Honoré, né à Saint-Nazaire le 1^{er} novembre 1826, nommé évêque de Blois, le 9 juin 1877.
- * DE LABORDE. Voir THOMAS.
- LABORY. Rennes. De sinople au sautoir d'argent chargé de 4 grappes de raisin de pourpre, tigées de sinople et mouvantes des angles de l'écu.
- * LABOURÉ. (Orig. d'Achiet-le-Petit. Év. d'Arras). D'hermines à la croix d'azur chargée en cœur du monogramme du Christ d'or et accosté sur les traverses de la croix des lettres capitales alpha (A) et oméga (Ω). Devise : *Cruz spes unica*. Guillaume-Marie-Joseph, né le 27 octobre 1841, à Achiet-le-Petit, évêque du Mans le 31 mai 1885, archevêque de Rennes, de Dol et de Saint-Malo, le 13 juin 1893, cardinal le 19 avril 1897, décédé le 21 avril 1906. Son successeur à l'archevêché de Rennes est M^{sr} Dubourg. Voir ce nom.

- * DE LA CHARIE (BRUNET). Poitou. D'azur à une tour d'or, acc. en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant de même. Cf. Rietstap, art. Brunet de Montreuil. Alliances en Bretagne : Le Grontec et de Ferron du Chesne.
- LACHIVER, Sr du Runon, — de Kerbalanec. Guingamp. De gueules à la croix d'argent cantonnée de 4 molettes de cinq pointes de même.
- LADUGÉ. Év. de Saint-Brieuc. De gueules au lion d'or.
- * DE LA FOYE, Sr de Meulan et Connelles, porte d'argent au lion passant de sable armé et lampassé de gueules. (Orig. de Norolles, proche Lizieux.) Cette famille s'est alliée en Bretagne à de Baudrand, de La Motte de Broons et de Vauvert, de Kermerc'h ou de Kerautem, de La Monneraye. Un général de brigade, conseiller général du Morbihan en 1906. (A. F.)
- LA LAGASSE. Nantes. D'or au griffon de sable.
- LAIGRE. D'argent à une grappe de raisin, tigée et feuillée, le tout de sinople, acc. de 3 glands de pourpre, 2 et 1.
- LE LAIZIR. Pontivy. De sinople à la croix d'or.
- * LAMAIRE. (Orig. de l'Oise.) De sinople au lion ailé passant d'or, portant de la patte dextre un drapeau du même, monté, ferré et cravaté d'argent et chargé du chiffre 7 de gueules, au franc quartier des barons militaires, qui est de gueules à l'épée haute en pal d'argent. Un colonel baron de l'Empire épouse à Quimper, où il mourut, une demoiselle Flamant dont il eut un fils mort général de brigade. (N. P. — V^o A. R.)
- LAMBERT. Rennes. D'argent au cygne de gueules surmonté de 2 sautoirs de même.
- LAMBERT. Dinan. D'argent à la bande de sable chargée de 3 annelets d'or.
- LAMBERT, Sr de la Fonchais, — du Plessis-Rivault, par. d'Allaire. Év. de Vannes. De gueules au griffon d'argent, becqué et armé d'or. Arm. 1696. (Cl. C.)
- * LAMBOT (Provence) porte d'azur au chevron acc. en chef de 2 étoiles et en pointe d'un cœur percé de 2 flèches en sautoir, le tout d'or.

- Allié en Bretagne à du Hamel du Fougeroux. (Ann. Hér. Univ.)
- LAMENNERIE. Guingamp. D'argent à 3 fasces d'azur, au corbeau de sable brochant sur le tout.
- LAMIRAL. Rennes. D'azur à l'ancre d'argent, acc. de 2 mortiers d'or aux pilons de même.
- * DE LAMOTTE-BARACÉ (Bretagne et Anjou) porte d'argent au lion de sable, cantonné de 4 merlettes de même, à l'écusson d'argent chargé d'une fasce de gueules, acc. de 6 fleurs de lis de même, brochant sur le lion. (Ann. Hér. Univ.)
- LAMOUR, Sr de Bodilio, de Langeguy. Év. de Saint-Pol-de-Léon. D'azur à 3 lacs d'amour couchés d'argent, posés l'un sur l'autre en pal.
- LAMOUREUX, Sr de Bothléven, par. de Cléguérec. Év. de Vannes. D'argent à la croix dentelée de gueules, à la cotice d'azur brochant sur le tout. (A. A. B.) Cf. C.
- LAMOUREUX, Sr de Couédo. Guérande. D'azur à un cœur d'or percé de huit flèches d'argent posées en pal, en fasce, en sautoir, et accompagné de 4 autres cœurs cantonnés de même.
- LAMPÉRIER. D'or au cerf passant de gueules.
- * DE LAMPRAT, (Ramage de Sioc'han.) Sr dud. lieu, par. de Plounévezel — de Kerhervé, par. de Benzec-Comq. Év. de Cornouailles. D'azur à la croix florencée d'argent, cantonnée de 4 fleurs de lis de même, au chef chargé d'une étoile de gueules. (N. A.)
- Guy Le Borgne attribue pour armes à la famille Sioc'han : de gueules à la croix ancrée d'argent.
- Éon Sioc'han, vivant en 1449, a pour fils Guillaume Sioc'han, dit de Lamprat, époux de Catherine de Kergoët, d'où autre Guillaume de Lamprat vivant en 1504. (Gén. mes. de Kergoët. A. P.) Cf. C.
- LAMY. Brest. D'azur à un cœur d'or.
- DE LANA. Écartelé aux 1 et 4 : d'argent au cerf de gueules, onglé et sommé d'or; aux 2 et 3 : d'or à l'olivier de sinople.
- DE LANDANET, Sr de Coetlévarec. Fascé de 6 pièces d'argent et de sable, celles d'argent frettées de gueules. Cf. C.

- * DE LA LANDE. D'azur à 3 bagues à courbe d'or. (D. de M.) DE LA LANDE. Voir Lucette.
- * DE LANDEVOISIN. Voir Soucanyé, Sr de Landevoisin.
- LANDIGON. D'or à 3 pals de contre-hermines au chef d'argent chargé d'une aigle à deux têtes, le vol abaissé d'azur, becquée et onglée de gueules. Vitré.
- LANGEVINAYE Vel LANGEVINAYE. (Lanjuinais)? Saint-Malo. De sable à 2 fasces d'argent, acc. en chef de 3 oreaux d'or.
- LANGLADK. Brest. Év. De gueules au monde d'or, cintré et croisé du même, soutenu d'une fleur de lis d'or et cotoyé de 2 branches de chêne de sinople, englanté d'or, au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent.
- LANGLE. Rennes. D'argent au bonc d'azur courant en fasce, acc. en chef de 2 grappes de raisin de pourpre et en pointe de 2 corbeaux affrontés de sable.
- * DE LANGOUELAN. Sr dud. lieu. De sable à 3 roses d'or, à la quintefeuille en cœur d'or, chargée de 3 hermines suivant les traits. (K.)
- DE LANIGRY. Auray. De gueules au léopard d'hermines.
- * LANJUINAIS, Sr des Planches, par. de Pleumeleuc. Év. de Saint-Malo. *Armes anciennes* : D'argent à 3 mains de carnation posées 2 et 1. (A. F.) *Armes modernes* : Ec. : au 1, d'azur à un miroir d'or arrondi autour duquel est un serpent d'argent se mirant dedans, qui est des comtes sénateurs de l'Empire; au 2, d'argent à la croix potencée de sinople; au 3, d'argent à trois mains de carnation appaumées, qui est Lanjuinais ancien; au 4, d'azur au lion d'or tenant une balance d'argent de la patte senestre et de la dextre un frein de même. L'écu bordé de sable. Devise : *Dieu et les lois*. (V^{te} A. R. et autres arm.) *Alias* : Le premier quartier semblable au quatrième et la bordure supprimée. (Voir P. de C.)
- Jean-Denis, né le 12 mars 1753, fils d'un avocat distingué du Parlement de Bretagne (P. Levot), député de la sénéchaussée de Rennes en 1790, sénateur C^{te} de l'Empire en 1808, Pair de France en 1814, décédé le 13 février 1827. Son fils Victor fut membre de l'Assemblée constituante et Ministre des

Travaux publics en 1849. Paul-Henri C^{te} Lanjuinais, petit-fils de Jean-Denis, né le 24 juillet 1834, est député du Morbihan depuis 1881, maire de Bignan et président du Conseil général du Morbihan.

- * DE LANMUR. De sinople au château d'or, sénestré d'un mur d'argent maçonné de sable. (K.)
- LANNUZEL, Sr de Kervisien. Landerneau. D'argent à la fasce de gueules.
- * DE LANVOLLON, Sr dudit lieu. De gueules au chef d'hermines. (K.)
- LAPRE. D'azur à 3 chardons secs d'argent 2 et 1, acc. de 3 fleurs de pensées au naturel, 2 et 1.
- LARAGON *vel* L'ARRAGON, Sr des Buttes. Guérande. D'or à 4 pals de gueules et une fasce d'azur brochant, chargée de 5 rochers d'argent.
- LE LARGE. Brest. D'azur à l'arbre arraché d'or, surmonté d'un oiseau de même et soutenu d'un croissant d'argent.
- LE LARGE. D'azur à 2 fasces d'argent chargées de 3 annelets de gueules, 2 sur la première, 1 sur la seconde.
- LE LARGE, Sr de Lanay. D'azur au poisson nommé *carrelet* d'argent, acc. de 4 coquilles cantonnées d'or.
- LARIDON. Brest. D'azur au chevron d'argent, surmonté d'un croissant de même et accompagné de 3 étoiles d'argent, 2 en chef et 1 en pointe.
- LAROZO, pour Laroizeau ou Larouézo près Vannes. (N... Sr de) D'azur au pal d'argent chargé de 3 roses de gueules. Laroizeau est un nom de terre noble, le nom patronymique manque.
- LARS. D'azur à 2 fasces ondées d'argent surmontées d'une pierre bornale (1) de même à 3 pointes, celle du milieu plus haute que les 2 autres, et accostée de deux étoiles aussi d'argent. Cf. C.
- LASEQUETIER, Sr de l'Isle. Saint-Malo. D'argent à 6 feuilles de houx de sinople posées 1, 2, 3, accompagnées en chef de 2 grappes de raisin de même.
- LASSERAN. Rennes. D'argent au lac d'amour rompu ou divisé (ou mieux dénoué) en bande et accompagné de 2 mouchetures d'hermines de sable, une en chef et une en pointe.

(1) Voir aux gravures.

- LASSEUR. Nantes. D'argent à 2 serpents, l'un de gueules l'autre de sinople, affrontés, entrelacés et passés en double sautoir.
- LATIEULE. (Orig. de Saint-Mayme. Év. de Rodez.) Parti : au 1, d'azur à l'agneau passant d'argent, soutenant de la patte sénestre de devant un oriflamme de même, chargé d'une croissette de gueules ; au 2, cousu de gueules à 3 annelets d'argent 2 et 1, au chef d'hermines brochant, *qui est de Bretagne*. Devise : *Fratrum amator*. Amédée-Jean-Baptiste né le 2 juillet 1838, évêque de Vannes le 24 mars 1898, décédé le 21 octobre 1903. M^{sr} Latieule est le dernier évêque de Vannes nommé sous le régime concordataire.
- DE LATTAY. Vitré. D'argent à une fasce de sable.
- LAUBIER. D'argent à 3 grils de sable.
- LAUDIN. Voir Lodin de l'Épinay.
- LAUGÉ. D'azur à 2 fasces ondées d'argent.
- LAUGIER. Brest. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 plumes en panache d'argent, 2 et 1.
- DE LAUNAY. Rennes. D'or à l'arbre arraché de sinople, chargé d'un oiseau d'argent et accompagné de 4 trèfles cantonnés de même.
- DE LAUNAY. Quintin. D'argent à 3 feuilles de figuier de sinople 2 et 1, chacune chargée d'une figue d'argent.
- LAUNAY. Vannes. D'argent à l'aigle d'azur. Un procureur au présidial de Vannes en 1606.
- LAUNÉ ou LAUNAY. Quimper. D'azur à un arbre d'or.
- LAURENT. Quintin. D'or à 3 couronnes de laurier de sinople en fasce, accompagnées de 3 cornières de gueules, 2 et 1.
- LAUTHIER. Brest. D'or à une massue de gueules en pal, à la bordure de sable chargée de croissettes d'argent.
- N^e DE LAVANDIO. Rennes. D'argent fretté d'azur.
- LAYSERIS *vel* LAISERIS. Vitré. D'azur à 3 chevrons d'or.
- LEBAHICE, *mieux* LE BAHICE. Taillé d'or sur sable, à l'écrevisse en bande de l'un en l'autre.
- * LE BOIS *vel* LE BOYS. Priziac. Év. de Vannes. De... à 2 fasces nouées de... au franc canton chargé d'une barre de... surchargée de 3 roses de... Sceau d'Olivier Le Boys sur un aveu d'Éon de Kergoët en 1430.

M. Louis Galles signale une barre engreslée, mais c'est l'écrasement des roses qui produit cet effet à première vue. (Voir art. de Kergoët dans ce travail et dans l'arm. de P. de G.) — L. G.

- * LE CAPITAINE DU BOISDANIEL, Sr du Boisdaniel, par. d'Elliant, — de Toulgouët, par. de Ploumodiern, — de Trenorgat, de Lanverch, de Luminec, par. de Rédené, — de Port-Christien, paroisse de Trégunc, — du Porzou, par. de Bey, — de Kerlivio, de Lestriagat, de Boisdehant, de Kerinoret, de Kerminisy, de Kermarien, du Garlouët, de la Boissière. Év. de Cornouailles et de Vannes. De gueules à la fasce d'argent chargée d'un cœur de gueules, accompagnée en chef d'un fer de lance en pal, la pointe en haut, accosté de 2 molettes d'éperon, et en pointe de l'écu d'une pomme de pin pendante, le tout d'or. (N. F.)

Olivier comparait à la montre de Penhoët, le 27 juin 1420, père de Jean, anobli en 1443. (N. F. Cf. C.)

- * DE LÉCLUSE *vel* de l'ÉCLUSE. (Orig. de Normandie.) D'or au chevron brisé, accompagné en chef de 2 molettes et en pointe d'une pomme de pin, le tout de sable, à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers non légionnaires, qui est un anneau d'argent. (Vie A. R.)

Un chevalier de l'Empire, né à Audierne (Finistère), de la même famille que celle de l'Écluse-Trévoëdal, Sr de Longraye et de Trévoëdal, qui porte d'argent au chevron de sable accompagné de 2 dauphins de sinople et en pointe une pomme de pin de même. Cf. C. et autres armoriaux.

- * LECOZ. Orig. de Plounevez-Porzay. (Év. de Quimper.) Coupé : au 1 : parti, des comtes archevêques de l'Empire qui est d'azur à la croix pattée d'or, et de gueules semé de mouchetures d'hermines d'or ; au 2, d'or au coq d'azur crêté et armé de gueules, accosté de 2 étoiles d'azur.

Claude, archevêque de Besançon (1802), comte de l'Empire (1809), avec transmission du titre à un de ses neveux. Né à Rodou-Glas, par. de Plounevez-Porzay, en 1740, mort en 1815. (Cf. Vie A. R. et Levot.)

LEDAL. Chef de l'Étang, *vel* Le Dall. D'argent au pal de sable, accosté de 2 poissons d'azur.

- * LE LÉDAN. Langonnet. De sable à 2 masses d'armes d'argent posées en sautoir. (N. P. Alliance de Le Gall de Kerlinou.) Cf. G.

LE DINÉZKAT DE KERVESDER. (Év. de Tréguier.) D'argent à 2 fascés d'azur, acc. de 12 mouchetures d'hermines de sable, 4, 4 et 4.

LEDUC *vel* Le Duc. Dinan. D'argent au cœur d'or supportant une croix de même. (Arm. 1696.) At. d'argent à 2 cœurs unis de même. (Arm. 1696.)

- * LEFEBVRE DES VALLIÈRES. (Orig. de Paris.) D'azur au chevron d'or, acc. en chef de 2 fèves d'argent ligées et feuillées de sinople et en pointe d'une fève au naturel d'argent.

Un conseiller municipal de Vannes, marié à M^{lle} Besqueut.

LEGAL *vel* LEGALL. Voir Le Gal et Le Gall.

LEGLOUANEC. Voir Le Glouanec.

LEMOING. Voir Le Moing.

LEMPEREUR, Sr des Mazures. Dol. D'argent à la fasce d'azur chargée en cœur d'une couronne impériale d'or, *Atlas* : acc. de 3 plants de jubarbe de sinople.

L'EMPÉRIER *vel* LAMPORIER. Voir Lampérier.

LENEVEZ. Carhaix. D'azur à 3 coquilles d'or, 2 et 1.

- * LENIEL. D'argent au chevron de gueules, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de 2 étoiles d'or. (Gén. de la maison de la Celle. 1620. X. B.)

LERMINE. Voir L'Hermine.

- * LESCAILLE ou LESCALE. (Lorraine), d'argent à une échelle de pourpre de cinq échelons, surmontée de 2 alérions de sable. (R.)

- * DE L'ESCALE. (Orig. de Vérone, puis Lorraine). De gueules à l'échelle d'argent au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable, chaque tête couronnée d'or. Devise : *Semper fidelis*. (D. B. M.) Cf. R. art. Della Scala.

Cette famille s'est alliée en Bretagne à du Verger de Cuy et Sioc'hau de Kersabiec.

(Cet article et le précédent complètent et remplacent celui qui se trouve à la page 209.)

- * DE LESCLY. Voir YVICQUEL.
LESCOLLE. D'argent à un perroquet de sinople.
LESCONIAE. D'argent au lion morné de sable, accompagné de 3 molettes de même.
LESCOUBERT. D'argent à 3 coquilles de gueules.
N° DE LESMEL ? Fuselé d'argent et d'azur. (Arm. 1696.)
LESNAY, Sr de Pélineuf. Rennes. De gueules à 2 croissants adossés d'argent, acc. en pointe d'un pigeon d'argent marchant sur une terrasse d'or.
LESNÉ, Sr de Belair. Guingamp. D'or à une pomme de pin de sinople, acc. de 3 chabots de gueules rangés en chef.
LESPAGNOL *vel* L'ESPAGNOL. Morlaix. D'or au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur.
LESPARLER. De gueules à l'épée d'argent en bande, à la garde et poignée d'or.
* DE LESPERVEZ, Sr dud. lieu en Plonéour. De sable à 3 jumelles d'or. (Cf. G.) Devise : *Orphano tu eris adjutor.* (L. M. C.)
* DE LESPINAY DE MARTEVILLE DE PANCY ; voir DE L'ESPINAY DE PANCY.
LESQUEN, Sr de Kervilly. D'or à la palme d'azur.
LESTRAT. Voir Le Strat.
LESTRADAGAT. Ev. de Quimper. (Arm. 1696.) De sable à l'aigle d'argent.
LESTRANT. Quimper. D'or à 3 trèfles de sinople.
LEVAIN DES COURS. D'argent au chevron de gueules, acc. en chef de 2 étoiles de sable et en pointe d'un épi de blé de sinople.
LÉVELLE, Sr des Vaux. Saint-Malo. D'azur au losange d'argent chargé d'un écureuil de gueules, acc. de 4 macles cantonnées d'or.
LEVERAULT *vel* LEVRAULT. D'azur à un lévrier courant d'argent.
LÈVESQUE *vel* L'ÉVÊQUE. Nantes. D'azur au pal d'argent chargé d'une crose de gueules et accosté en fasce de 2 mitres en pal d'or.
DE LÉVY. D'or au chevron composé de gueules et d'azur.
* DE LÉZERVAULT, Sr dud. lieu, par. de Plouguerscrant. Ev. de Tréguier. D'or au léopard de sable. (A. A. B.)
LEZOT, Sr de la Ville-Maurin. Dinan. D'argent à 2 chevrons de sinople, acc. de 3 œillets de gueules, 2 et 1. Cf. C.

- DE LÉZOURNY, Sr dud. lieu. De gueules au chef d'hermines.
L'HOMME *vel* L'HOMME, Sr du Verger. Rennes. D'or à une tête humaine de sable, acc. de 8 glands de sinople en orle.
* DE LIMUR. Voir Chanu de Limur.
* DE LINIÈRES, Sr dud. lieu. Ev. de Rennes. De sable à un trèfle d'or de 6 pièces. (A. A. B.)
LINOYS. D'argent à 2 plants de lin, tigés, feuillés et arrachés de sinople.
* DU LISCOET, (Ramage de Vitré.) Sr dud. lieu, par. de Boquého, etc. Ev. de Tréguier. (A. B.) D'argent au chef de gueules, chargé de 7 billettes d'argent, 4 et 3. (Cf. C.)
LIONNET. Nantes. D'azur au fer de moulin d'argent, au chef d'or chargé de 3 lionceaux de sable.
* LODIN DE L'ÉPINAY. Ev. de Rennes. D'argent à la tour écartelée d'azur et de gueules. (Cf. C. art. Laudin.) Le nom est orthographié Lodin, en 1696, comme par la suite.
LODREIN DE LA ROUSSINIÈRE. Saint-Malo. De contre-hermines à 2 fasces ondulées d'or, à l'ancre de sinople brochant sur le tout.
LODUT HOGUINIÈRE. Vitré. De gueules plein.
DES LOGES. Vitré. D'or au chevron de gueules, acc. de 3 roses de même.
LOHAN, Ec. Sr de Kerolou. Ev. de Saint-Pol de Léon. D'azur à 3 épis de froment d'or, 2 et 1.
LOHIER. Rennes. De pourpre à 5 besants d'or, 2, 3 et 4.
LOISTRON DE MALESSY. Brest. D'argent au chevron de gueules, acc. en chef de 2 étoiles de sable et en pointe d'une poule de même.
DE LA LONDE LUCE. Voir Luce.
DES LONGRAIS. Rennes. De gueules à 5 cotices d'argent.
* DE LONGUEAU DE SAINT-MICHEL. (Orig. de Champagne.) D'azur fretté d'argent.
Allié en Bretagne à Le Merle de Beaufont et Guyot d'Asnières de Salins.
DE LONGUEVILLE, Sr de Maison-Blanche. Brest. D'or au chevron de gueules.
LE LONQUER. Auray. Vannes. D'azur au phénix d'argent sur son bûcher, regardant le soleil levant.

- LOPES.** Nantes. De sable à 3 trèfles d'or en bandé, cotoyés de 2 bâtons d'or et acc. de 2 étoiles d'argent, 1 en chef et 1 en pointe.
- LORANS,** Sr de Kercadio, par. de Baden, — de Trébrat, par. de Saint-Avé, — de Kéravéon, par. d'Erdeven, — du Resto, par. de Régigny, — de Tréhuon, par. de Berric. Év. de Vannes. (L. G.) D'argent au pin de sinople, arraché de sable, fruité d'or et cotoyé de 2 roses de gueules, pointées de sinople.
- DE LORÉAL** *vel* **LORÉAL.** D'azur au lion d'or, lampassé et armé de même, la queue fourchue et passée en double sautoir.
- LORHO,** Sr de Keralbaud, par. de Ploeren, — de Kercado, par. de Locoal-Mendon, Év. de Vannes. D'azur au pal d'or. *Alias* : d'or à une aigle de sable.
- * **LORIN DE BRANBUAN,** — de Boisse, — de Chaffin, — du Reure. (Bretagne et Poitou.) Porte d'or, parti d'azur à 2 branches de laurier de l'un en l'autre, posées en pal. (Ann. Hér. Univ.)
- L'ORIOU.** Voir Oriot.
- DE LORME.** Év. de Dol. D'or à l'orme de sinople fûté de sable sur une terrasse de sinople, accosté de 2 mouchetures d'hermines de sable, et surmonté d'un lambel à 4 pendants de gueules.
- DE LORME.** Saint-Malo. D'argent à la fasce enguichée de gueules, acc. de 6 monticules de sinople, 3 et 3.
- LOTE** *vel* **LOTZ DE KERULLIS.** Nantes. De gueules au loup d'argent, à la bordure d'or.
- * **LOTHODÉ,** Sr de Chevillé, par. de Moigné. Év. de Rennes. Coupé de sable et d'argent, au léopard d'argent, en chef, et au chien passant en pointe. (A. A. B.)
- LA LOUME.** Quimperlé. De sable, au loup passant d'argent.
- LOURMEL.** Vannes. D'or à un arbre de sinople posé sur une terrasse de même.
- DE LOYAT** *vel* **DE LOUYAT,** Sr dud. lieu, par. de Loyat. Év. de Saint-Malo. De sable à 3 aigles d'argent. (Cl. C. et A. A. B.)
- LOYE.** D'or au chevron abaissé de gueules, acc. de 3 fers de flèches, 2 au-dessus et appointés, 1 au-dessous du chevron, la pointe haute; au chef de sable, au lion brochant partie sur le champ, partie sur le chef, de l'un en l'autre.

- LOYER.** Rostrenen. D'azur à la croix pattée d'or en pointe et sommée d'une tige de lis de 3 fleurs au naturel, au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.
- * **LUCAS,** (Orig. du Poitou), Sr de la Championnière, par. de Pont-Saint-Martin, — de Montrocher, — de Beaugard, par. de Saint-Étienne de Montluc, — du Pé, par. de Couëron. Év. de Nantes; — de Montigny. D'or au taureau passant de gueules, surmonté de 3 roses de même, rangées en chef (R. — G.), pour la branche aînée. La branche de Montigny porte : d'argent au chevron d'azur acc. en chef de 2 roses de gueules et en pointe d'un taureau passant de même. Devise : *In labore suavitas.* (Ann. Hér. Univ.)
- * **LUCAS DE BOURGEREL,** Sr dud. lieu. Év. de Vannes. D'argent au chevron de gueules, chargé d'une croix d'argent à 5 doubles branches, sans ruban ni couronne, qui est des chevaliers légionnaires, acc. en chef de 2 têtes de lévrier coupées et colletées de sable, et en pointe d'un chêne de sinople, terrassé de même. Joseph, député au Conseil des Cinq-Cents, chevalier de l'Empire en 1810, et, en 1815, procureur général à la Cour du Morbihan. (A. F.) Cf. V^{te} A. R.
- * **LUCAS DE PESLOUAN,** Sr de Peslouan, par. de Béganne, — de Lesmoral. De gueules à 2 serpents entrelacés et adossés d'argent, acc. en chef d'un croissant d'argent accosté de 2 étoiles de même.
- * **LUCAS DU COUDRAY.** Ploërmel. De gueules au croissant d'argent, acc. en chef de 3 étoiles de même. (X. B.)
- LUCAS.** Quimperlé. D'azur à la pleine lune d'argent, acc. de 8 étoiles d'or en orle, à la bordure dentelée d'or.
- LUCAS.** Saint-Malo. D'argent à 3 croissants d'azur.
- LUCAS.** Vitré. D'azur au soleil d'or en chef, accosté de 2 aiglons de même, affrontés en fasce, enté en pointe de sable au hibou d'argent.
- LUCAS,** Sr de la Drévalaye. La Guerche. D'argent au sautoir gringolé d'azur.
- LUCAS.** Nantes. D'argent à un pin de sinople terrassé de même, au griffon de gueules passant sur le fût de l'arbre.
- LUCAS.** D'azur à 3 croissants d'argent.

- * LUCAS DE LA HAUSSIÈRE. D'argent à la croix dentelée de sable, cantonnée de 4 merlettes de même. (Gén. de la maison de la Celle. 1620. X. B.)
- LUCE DE LA LONDE. D'azur au soleil d'or surmonté d'un croissant renversé d'argent en chef, le soleil acc. de 3 étoiles d'or, 2 et 1.
- LUCETTE DE LA LANDE. Saint-Malo. D'or à la fasce d'azur.
- LE LUDEC *vel* LE LUDUEC, Sr de Kerlain. Guingamp. D'azur au luth en fasce d'argent, acc. de 6 billettes d'argent, 3 en chef, 3 en pointe.
- LCIRÉ, Sr de Lessé. Fougères. De gueules à 2 croisettes d'argent en chef, à la fleur de lis d'or en pointe.
- LUZUEC. Josselin. Ploërmel. D'azur à 2 pals d'argent chargés chacun de 3 roses de gueules.

M

- MABILLEAU. Châteaubriant. De gueules à la vache d'or, accornée d'azur, clarinée d'argent.
- MABIT, Sr du Plessis. Nantes. De gueules au chevron renversé d'or.
- * MACDONALD DE TARENTE. (Orig. d'Écosse, puis du Berry.)
Ec. : au 1, d'argent au lion de gueules; au 2, d'or au dextrochère armé de gueules tenant une croix recroisettée au pied fiché de même; au 3, d'argent (*al.* d'or) à la galère de sable pavillonnée et girouettée de gueules, sur une mer de sinople dans laquelle nage un saumon d'argent; au 4, d'argent à un arbre arraché de sinople, surmonté d'une aigle éployée de sable; à la champagne d'or chargée d'un scorpion de sable en bande; au croissant de gueules brochant en abîme; au chef de gueules semé d'étoiles d'argent, qui est des ducs de l'Empire.
- Alliance en Bretagne : de Pommereul.
- LE MACZON. Voir Le Masson.
- * MACEOT, Sr du Laz, par. de Carnac, — de Barara, par. de Séné, — de Roscanvec, par. de Treffléan, — du Faouëdic, par. de Maudren, — du Porzo, par. de Saint-Nolff, — de l'Isle, par. de Grand-Champ, — de Kerbistoul, par. de Saint-Gildas de Rhuys. Ev. de Vannes. D'azur au vase d'or. (L. G. — A. B. — Gén. de la maison de Lantivy.)
- DE MACHAULT. Brest. D'argent à 3 têtes de corbins arrachées de sable.
- MADEUC, Sr du Plessis. De gueules à 3 lions d'argent.
- MAGET, Sr dud. lieu. Dinan. De sable à la rose d'or, tigée et feuillée d'argent, tenue par une main de carnation.
- MAGUELIER. Nantes. Échiqueté d'argent et d'azur à la fasce de pourpre chargée de 3 carreaux d'argent.

- * DU MAGOUÉRO. Sr dud. lieu. Év. de Vannes. D'argent à la fleur de lis de sable acc. d'une canette de même en chef.
Henriette du Magouéro épouse en 1443 Guillaume de Keralbaut, Sr dud. lieu. (D. de M.)
- MAHA, Sr de la Bigottière. Dinan. De sable au mat de vaisseau avec sa hune, ses enfléchures et son pavillon tournés à dextre, le tout d'or.
- MAHIER. Saint-Malo. D'argent à l'arbre de sinople.
- MAHOT. D'argent à 3 merlettes de sable.
- MAHUET. Vannes. D'or au cor de chasse lié de gueules.
- LE MAIDEC DE KERVERN. D'azur à 3 poissons d'or. (Arm. 1696, tome II, p. 703.)
- DE MAIGNE, Sr de Quistinic, par. de Marzan, de Loyon. D'argent à la croix de gueules, cantonnée de 4 tourteaux de même. (C^{ie} L.)
- MAIGNON. Sr du Plessis. D'argent à la main de gueules.
- * MAILLARD, Sr de Fromenteau, par. de Vallet. Év. de Nantes. D'azur à 3 losanges d'or. (A. A. B.)
- MAILLARD DE LA MAILLARDIÈRE. Nantes. D'azur à un maillet d'argent acc. de 3 étoiles d'argent, 2 et 1.
- LE MAILLAUD, Locminé. Arm. 1693. Voir Le Malliaud.
- LE MAILLEAU, Sr du Parco. Aupay. Arm. 1696. Voir Le Malliaud.
- MAILLOU. Saint-Malo. D'or à la fasce de gueules chargée de 3 maillets d'argent, acc. de 6 roses d'azur, 3 en chef, 3 en pointe.
- MAINARD. Brest. D'azur à la main dextre coupée d'argent en fasce sur une flamme d'or, et acc. de 3 étoiles d'argent, 2 et 1.
Un chevalier de Malte en 1696.
- DE MAINE. D'azur à la fasce cintrée d'or, acc. de 3 étoiles d'argent.
- * MAINGARD. Saint-Malo. D'or à une fasce de gueules au chêne arraché de sinople brochant sur le tout, fruité de 2 glands d'or pendants sur la fasce. Devise : *Ut rupes nostra*. (Ann. Hérald. Univ.) Cf. C.
- MAINGUY, Sr de Kergroas. Quintin. D'argent à la croix fleuronée d'argent.
- MAINGUY, Sr de la Brosse. Nantes. De gueules à une main appaumée d'argent.

- MAINGUY. Rennes. D'argent fretté d'azur de 6 pièces, au franc canton d'argent chargé d'une étoile d'azur.
- DE LA MAISON, Sr de Gonvez. Brest. D'azur au croissant d'argent surmonté d'une étoile de même.
- LE MALLIAUD, Sr du Parco, par. de Locminé, — de Keroleber, par. de Moréac, — de Talen, par. de Camors, — de Kerhouarno, par. de Bignan, — de Locmaria. Év. de Vannes. D'argent au croissant de gueules, acc. de 5 étoiles de même, 2, 2 et 1.
- LE MANAC'H. Guingamp. D'or à 3 pals vairés d'argent et de gueules, au mouton sautant (1) de sable, brochant sur le tout.
- MANCHON. Rennes. De gueules au chevron d'argent, acc. de 3 molettes d'éperon d'argent.
- MANIGON *vel* MANIGUON. Lesneven. D'or à la main d'azur.
- MANIHET. Nantes. D'azur à la main d'argent, acc. de 3 billettes d'argent, 2 et 1.
- MANNIER. Nantes. D'azur à une manne d'or.
- DU MANOIR, DU MANNOIR *vel* DUMANNOIR. D'or au mat de sable, aux enfléchures d'azur, surmonté d'un duc de gueules, accosté de 2 étoiles de même.
- LE MAP, Sr de Keriven. Brest. D'argent à la flèche de gueules en pal, la pointe en bas, accostée de 2 trèfles de sinople.
- DE MARAGON. Fougères. D'argent au dragon volant de sable, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.
- MARCADIER. Rennes. D'argent à la croix pattée de sinople, cantonnée de 4 flèches appointées (2) de gueules.
- * DE LA MARCHÉ, Sr dud. lieu et de Montortou. Ref. 1513. Év. de Dol. D'azur à 6 besants d'or. (K.) Cf. G. L. B. et C.
- DE LA MARCHÉ. Év. de Rennes. De sable à 2 épées en sautoir, les pointes en bas. (A. A. B.)
- DE LA MARCHÉ, Sr dud. lieu. De gueules au chevron d'argent.
- MARCHÉ, Sr des Touches. Dinan. De gueules à 2 pals vairés d'or et d'azur.
- DE MAREIL, Sr de Kerun. Quimper. Échiqueté d'hermines et de gueules.

(1) Sautant. Le mouton est dit sautant quand il est représenté en l'ande comme le lion rampant, le cheval effaré, le loup ravissant, etc.

(2) Appointées, c'est-à-dire se dirigeant vers le centre de l'écu.

MARJOLLET. Dol. D'argent à 3 massacres de cerf de sable.

LE MARNIC. Quimper. D'argent au massacre de cerf de sable.

DU MARQUET. Nantes. D'or à 5 dés à coudre d'azur, 3 et 2, au chef de sable chargé de 3 contre-hermines d'argent.

DU MARQUET DE LA BOISSIÈRE. Guingamp. De gueules à 3 losanges d'hermines, 2 et 1.

* MARRIER DE LA GATINERIE. (Orig. de l'Orléanais.)

D'azur au chevron d'or surmonté d'un croissant d'argent et accompagné de 2 rosés d'or, tigées et feuillées de sinople en chef, et en pointe, d'une foi d'argent. *Alias* : la foi d'argent ornée de manchettes antiques de sinople et le tout soutenu d'une champagne de gueules chargée d'une croix d'argent, qui est des chevaliers légionnaires. Devise : *Illusus condor utriusque*.

Famille anoblée en 1781 pour services rendus à la monarchie depuis 250 ans. Un chevalier de l'Empire en 1808, titré baron en 1820. Un conseiller général du Morbihan depuis 1890.

MARS. De gueules à 3 étoiles d'argent.

DE MARSAC, maître de la verrerie de Javardan (?). D'argent à l'aigle de sable couronnée de même, becquée et membrée de gueules, à la champagne de sable chargée d'une flèche d'argent posée en fasce.

LE MASNE : *vel* LEMASNE. Nantes. D'azur au croissant d'argent, acc. en chef de 3 étoiles rangées d'or, et en pointe de 3 cailloux (1) de même, 2 et 1. (Arm. 1696). Cf. C.

* MARTIN, Sr de Belleassise. (Orig. de Guyenne). D'azur à l'avant-mur d'argent crénelé de 3 pièces et attenant à un donjon aussi d'argent crénelé de 4 pièces et ajouré en haut de 3 meurtrières 2 et 1, le tout maçonné de sable. (Armes décrites d'après le lutrin en bronze et l'ancienne tapisserie conservés à la cathédrale de Vannes.) Cf. R. et C.

Jacques, évêque de Vannes en 1599 † en 1624.

MARTIN. Saint-Malo. D'or au marteau de gueules, acc. de 3 merlettes de même.

(1) Caillon. Les cailloux en blason sont des trèfles héraldiques sans queue. Cf. Gourdon de Genouillac et les gravures manuscrites de l'Armorial de 1696 à la Bib. nat. article Lemasne. — Voir aux gravures.

* MARTIN D'AUMONT. (Originaire de ?) Écartelé : aux 1 et 4, d'argent à la croix recroisettée d'or, cantonnée de 4 croisettes de même, qui est du royaume de Jérusalem ; aux 2 et 3, de sinople à l'écusson d'argent bordé d'or et chargé d'une feuille de chêne de sinople la queue en bas.

Ces armes sont celles d'Eudes dit Le Maire, chambellan de Philippe I^{er}, roi de France. Ayant fait le pèlerinage de Jérusalem, armé de toutes pièces, un cierge à la main, pour accomplir un vœu du roi son maître, Eudes reçut pour récompense le fief de Challou-Saint-Mars, proche d'Étampes, dont il prit le nom, et toute sa descendance eut le droit de transmettre, même par les femmes, ses armes écartelées de celles du royaume de Jérusalem. Cf. R. art. Le Maire, Challou-Saint-Mars, etc. (A. P. et divers arm.)

La famille Martin d'Aumont s'est alliée en Bretagne à Le Prieur de Trégadoret, de Pommereul, Le Breton, Bameulle de Lièsse, et Galliot de Cran.

MARZIN. Év. de Cornouailles. D'argent au chevron de gueules, acc. en pointe d'un losange de même. (Lainé. Gén. Sioc'han de Kersabiec.) Cf. C. art. Marzein.

MASGOÛÉ. Lannion. De gueules au sautoir ondulé d'argent, chargé d'un autre sautoir aussi ondulé d'azur et acc. de 4 glands d'argent.

DE MASSIAC. Brest. D'azur à une main dextre sortant d'une nuée d'argent et tenant une épée de même.

LE MASSON *vel* LE MACZON. Rennes. D'azur à 1 mât *al.* : 3 mâts d'or, aux haubans et à la girouette d'argent, à la fasce d'argent brochant et chargée de 3 tourteaux de gueules.

LE MASSON. Rennes et Quimperlé. D'or à 3 fasces d'azur, maçonnées d'or, au coq de sable, crété, barbé et membré de gueules brochant sur le tout.

LE MASSON, Sr de Mesmeur. Morlaix. D'azur à la fasce d'argent, acc. de 3 têtes de pucelles de même, chevelées d'or, 2 et 1.

DE LA MASSONNAIS. Fougères. D'argent à une tour de gueules. MASSUE. Quimper. D'or à la main dextre de sable tenant une massue de gueules.

- * MAT, Sr de la Croix. Pontivy. De gueules à 3 croissants d'argent. (A. P.)
- MATHE, Sr de Boislandry. Nantes. D'argent au chevron de gueules chargé de 5 besants d'or.
- MAUGARS DE LA COCHERIE. D'argent au pommier de sinople.
- MAUGAS. Rennes. Parti d'or et de pourpre au pont de 5 arches de l'un en l'autre.
- * MAUHEGEON. Fretté d'argent et de gueules semé d'hermines de sable. (X. B.)
- * MAUIJOUAN DU GASSET. D'azur au chevron d'argent, acc. de 3 étoiles de gueules. (A. F.) *al.* : D'or au chevron de sable chargé de 5 étoiles d'argent, acc. de 3 maillets de gueules. (Arm. 1696.)
- * DE MAUPEOU D'ABLEIGES. (Orig. de Paris.) D'argent au porc-épic de sable. Un directeur des Constructions navales à Lorient. Alliance en Bretagne : Harscouët de Saint-George. (R. — D. B. M.)
- MAUREAU. Brest. D'argent au cheval échappé *al.* : gai de sable au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.
- MAURIN, Sr de La Motte. Saint-Malo. D'argent à 3 mâres de pourpre en fasce, acc. de 2 fusées de sinople couchées une en chef, une en pointe.
- * MAYDO, Sr dud. lieu, par. de Séné, — de Tréduday, par. de Theix, — de Cano, par. de Séné, — de la Haye-Dréan, par. d'Elven. (L. G.) De gueules au chef d'argent. (Anciens vitraux. — Cf. A. A. B.)
- MAZÉ, Sr de la Porte-Cousin, par. de Plœmel, — de Kerquer, par. de Mendon. Év. de Vannes. (N. A. — Auray 1696). Fretté d'argent et d'azur.
- MAZÉAS. Voir MÉZÉAC.
- MAZETTE. Rennes. D'azur au mât de navire d'or, girouetté d'argent et accosté de 2 vols abaissés de même.
- MAZUREAU. Nantes. D'or à une masure en ruine de gueules.
- MÉANCE. Év. de Léon. D'argent à l'arbre de sinople. Cf. C.
- * MÉAULLE. Rennes. D'hermines à une main de gueules tenant une épée haute du même, à la bordure de gueules chargée du signe des légionnaires, qui est une croix d'argent à 5 doubles branches. (V¹⁰ A. R.)

- DE MEAULNE. Ch. Sr de Rouessé. Brest. D'argent à la bande fuselée de gueules, acc. de 7 fleurs de lis de sable, 4 en chef posées 1 et 3, en bande, et 3 en pointe posées 2 et 1.
- * MÉBERNARD, par. de Parigné. Év. de Rennes. Fascé d'or et de sinople de 6 pièces. (A. A. B.)
- MÈHEUST. Quintin. De gueules à la main appaumée d'argent, cantonnée de 4 besants de même, chargés chacun d'une étoile de même.
- * MÉLANO DE CASSINA. (Orig. d'Italie.) De gueules à la barre d'or, au chef cousu d'azur chargé de 2 ruches entourées d'abeilles, le tout d'or.
Cette famille s'est alliée, à Quimper, aux Cuzon du Rest. (N. A.)
- LE MÉLINAIRE *vel* LE MÉLINAIS. Vannes. D'or à la lance d'azur en bande, acc. en chef d'un anneau de gueules suspendu à une chaîne de sable, et en pointe d'une couronne de laurier de sinople.
- MENOUVRIER DES BARRES. Fougères. D'azur à 3 marteaux d'or.
- MERCERL. Brest. D'argent à un chevron de gueules, acc. en chef de 2 étoiles d'azur et en pointe d'une merlette de sable.
- * MÉREL, Sr de KERIVALLAIN. D'argent à la bande de gueules chargée de 3 merlettes d'or. (X. B.)
- * LE MERCIER DES ALLEUX. Fougères. D'or à 3 merlettes d'azur. (F. M.)
- MÉRIEN, Sr de Tronot. Lannion. Fascé dentelé d'argent et de pourpre de 6 pièces à 2 épées d'or en sautoir brochant.
- LE MERLE DE BRULENNE. Brest. Éc. : aux 1 et 4, d'azur au croissant d'argent surmonté d'un merle de sable becqué d'or et acc. de 3 étoiles aussi d'or ; aux 2 et 3, d'or à l'aigle éployée de sable.
- MERSANT. Nantes. D'azur à une mer d'argent posée en pointe.
- * DE MESLE. De gueules à 3 mains d'hermines. Fondu dans du Chastel. (A. A. B.)
- * LE MESLE DU PORZOU, Sr du Porzou. Év. de S.-Brieuc. De gueules à 3 quintefeuilles d'argent, au chef d'azur chargé d'un château d'or. (A. F. — Ann. N. 1861) *al.* : D'argent à 3 merlettes de sable. (Arm. 1696.) Cf. C.
- LE MESLE. Saint-Brieuc. D'or à un arbre de sinople.

MESLIN, D^e de la Riboisière. Fougères. Losangé d'or et de sable, à un écusson d'argent en cœur chargé de 3 billettes d'azur.

MESLOU, Sr du Louch et de Kersaint-Éloy, par. de Glomel, — de Trégain, par. de Brieic. D'argent à 2 fasces de gueules, et, depuis 1644, écartelé de Trégain, qui est d'or à 3 pommes de pin de gueules.

Le P. Perret orthographie ce nom Mellon; on le trouve écrit Melou, Melon et Millon dans l'arrêt de maintenue des Le Gall, du 16 septembre 1670. M. P. Levot, dans sa Biographie, se demande si ce n'est pas cette famille, originaire de Cornouailles, qui a fourni un combattant des Trente, en 1351. D'autre part. M. de la Borderie indique comme 20^e combattant choisi par Beaumanoir, Geoffroy Moelou ou Moelon, selon le manuscrit Didot. (H. B. de L. B. Tome III, page 517 et note 3.) Cf. C.

MESNAGE, Sr de la Ville-Duquene. Dinan. Échiqueté d'argent et de sinople, au chef d'or chargé de 2 lions affrontés de gueules.

MESNAGER. Voir Le Ménager dans le N. et A. de M. de Courcy. MESNAGER. Quintin. D'or à la fasce d'azur chargée de 3 coupes d'argent, *al.* : acc. de 4 bouteilles cantonnées de même.

MESPRÈVE. Morlaix. Fascé d'argent et de sable de 6 pièces.

LA MESSANDIÈRE. Rennes. Losangé en bande d'or et de sinople, à un écureuil de gueules.

DE MEYRANS DES PINS. Voir des Pins de Meyrans (Brest). Palé contre-palé d'argent et d'azur de 5 pièces, à la fasce d'or brochant sur le tout.

MÉZÉAC. Év. de Léon. D'azur à 3 têtes d'aigle arrachées d'argent.

* LE MÉZEC, Sr de Portellec, par. de Saint-Gildas d'Auray, — de Brangolo, par. d'Inzinc, — de Hezquéno, de Lanlouët *vel* Léaulet, de Caslan et de Kerbois, par. de Brech, — de Lanester, par. de Baden, — de Kerincuff *vel* Kericu, par. de Nostang, — du Parco, par. de Plumergat, — de Saint-Jean, par. de Locoal, — de Cantizac et du Goivert, par. de Séné. (L. G.) D'argent à 3 fasces ondulées de sable. (R. — Recueil d'arm. par G. de Genouillac. — A. F.)

On voit encore ces armes en Séné, sur la fenêtre d'une ferme de Cantizac qui appartenait à Julien Le Mézec, Sr du Parco et de Saint-Jean. (N. A.) Julien, son fils, contrôleur en la chancellerie de Bretagne, et plusieurs membres de sa famille les déclarèrent ainsi dans l'armorial de 1696. (Voir tome 1, p. 122, 434, 443.) Cf. P. de Courcy, qui indique d'autres armes.

DE MEZOS, Sr dud. lieu. Carhaix. De sinople au roc d'échiquier d'or.

MICHELOT, Sr des Soudrais. Dinan. D'or à 8 coqs de gueules en orle.

* MICOT, Sr de Mainville. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 chats d'argent 2 et 1. (X. B.) Voir de la Vieuxville.

MILLIÈRE. Rennes. D'or à une cornière (1) d'azur acc. de 3 épis de millet de sinople, 2 et 1.

* MINBIER. D'azur à 3 épées d'or en bande. (A. A. B.)

LE MINEUR, Sr de Kerverot. Saint-Malo. D'or à une trainée de sable cotoyée de 5 harrillets de même en pal et le tout cotoyé de 6 flammes de gueules posées 3 de chaque côté.

MINIER. Vannes. Losangé d'or et de gueules.

Françoise Minier, veuve Le Malliaud de Kerhouarno en 1696.

MINIER. D'azur au chevron d'or, acc. de 2 étoiles et d'un croissant de même.

MINIÈRE. Rennes. Coupé de sable et d'or de 5 vergettes ondulées de l'un en l'autre.

MOEL. Pontivy. D'azur à 3 demi-vois d'argent, à la fasce en devise brochant sur le tout, acc. en chef de 2 étoiles d'or, et en pointe d'une molette de même.

LE MOING, Sr de Kertanguy et de Keranroux, par. de Ploubezre, Év. de Tréguier, demeurant à Carhaix, 1696. Fascé d'or et de gueules de 6 pièces. Cf. C.

MOIGNON. Vannes. De gueules à 3 croissants d'argent.

MOINET DU TERTRE. Saint-Malo. De sinople à la rose d'or, acc. de 4 moineaux affrontés et cantonnés d'argent.

DE MORUE. D'argent au pin terrassé de sinople et fruité de 3 pommes d'or, à la fasce de gueules brochant sur le tout.

(1) Voir aux gravures.

- * DE MOLAND, Sr dud. lieu, par. de Bréal. Év. de Saint-Malo. D'argent fretté de sable. (A. A. B.)
- * MOLÉ. Voir aux additions.
- MOLIEZ. Rennes. D'azur à 3 molettes d'éperon d'argent.
- * MONNIER, Sr de Guennanec, par. de Plumelin. Év. de Vannes. D'argent à 3 têtes de sanglier de sable. (A. A. B.)
- MONNIER QUIDU. Pontivy. D'argent au proboscide d'or traversé en bande d'une flèche d'argent ferrée et empennée d'or, la pointe en bas.
- MONNIER. Vannes. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 croissants d'argent.
- MONTERRROT. Guérande. D'argent à la fasce de gueules chargée de 3 étoiles d'or.
- * DE MONTIGNY, Sr dud. lieu, en Normandie, (Orig. de Normandie.) Sr de Kerispert, en Bretagne, portait anciennement de gueules à 3 esquerys (1) d'or. (D. de M.) « Les armes de Montigny, selon M. de Vieuxchastel, sont : de gueules à 3 estrilles d'or, à la bande de sable chargée de huit besants d'or. » (A. A. B.) Armes modernes : d'argent au lion de gueules chargé sur l'épaule d'une étoile d'or et acc. de 8 coquilles d'azur en orle, 3, 2, 2 et 1. Cf. C.
- * MONTJARRET DE KERJÉGU. De sable au jars d'argent. (X. B.)
- * DE MONTLAUR. Voir de Bonbecarère de Montlaur.
- * MONTLUC DE LA RIVIÈRE (ESTIENNE de). (Limousin.) Parti au 1, de sable au rocher de 6 coupeaux d'or, sommés de 3 épis de même; au 2, d'azur à la fasce ondulée d'argent, le parti soutenu d'une champagne de gueules, chargée d'une toque de sable retroussée d'hermines, qui est des barons présidents de la cour impériale.
Jean-Baptiste Estienne de Montluc de la Rivière, chevalier 1809, baron 1810. Cf. V^o A. R. et C.
- MOQUART. Nantes. D'azur à une tête de satyre d'argent posée de front.
- * MORANDAIS, Sr dudit lieu, par. du Boisgervilly, Év. de Saint-Malo. De gueules à 3 fascés d'argent.

(1) Le dessin de David de Cléguennec, Sr de Mesliën, qui accompagne sa description, représente trois étrilles.

- MORCHOISNE vel MORCHESNE, Sr de la Porcherie Fougères. D'or à 2 jumelles abaissées de sinople, acc. en chef de 3 macles, celle du milieu d'azur, les 2 autres de gueules.
- MOREAU. Voir aux additions.
- * MOREL ou ROSCOET. Guémené. D'azur à 3 merlettes d'or.
- * MOREL, Sr du Rouvray et de Saint-Aubin du Château, Év. de Rennes, porte également d'azur à 3 merlettes d'or, 2 et 1. (X. B.)
- * MORELLE. (Orig. de Picardie.) Coupé : au 1, d'azur au Saint-Esprit d'argent planant sur une mer de sinople; au 2, de gueules au calice d'or, à l'hostie issante d'argent, à la bordure d'hermines entourant l'écu. Devise : *Dre nez ar spered glan*. Cri : *Ut anima patris*. (Semaine religieuse de Saint-Brieuc, N^o du 3 août 1906. Le N^o suivant donne le dessin des armes et intervertit l'ordre du cri et de la devise.)
Jules-Laurent, né au Plessier-Rozainvillers, évêché d'Amiens, le 16 mai 1840, élu évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier par bref du 13 juillet 1906.
- MORICEAU DE LA RESNIÈRE. Nantes. D'argent à la tête de more de sable, acc. de 8 glands de sinople en orle. (Arm. 1006.) Cf. C.
- MORIN. Ancenis, Rennes et Vannes. D'or au chevron de gueules, acc. en pointe d'une tête de more de sable, al. : tortillée d'argent.
- MORIN, Sr de Lauchardière. Rennes. D'argent à 3 mures de pourpre mal ordonnées, au chef de vair.
- MORIN, Sr de Launay. Fougères. De sable à 3 triangles renversés d'or, chargés chacun d'un chevron de gueules.
- MORIN. Quimper. D'argent à la fasce ondulée de sable, surmontée d'une tête de more de même, bandée d'argent, accostée de 2 étoiles aussi de sable.
- MORIN. Dinan. D'azur au tournesol d'or tigé et feuillé de même.
- * DE LA MORINAYE, Sr dudit lieu, par. d'Iffendic, Év. de Saint-Malo. (Ogée.) D'argent à 10 pommes de pin de sable, 4, 3, 2 et 1. (Gén. de Cahideuc, par M. X. de B.) Cf. A. A. B. qui indique d'argent à 10 mures de sinople, 4, 3, 2 et 1.

- MORSCOPH ? Ec. S^r dud. lieu. Saint-Malo. De gueules à 3 coquilles oreillées d'argent, 2 et 1.
- MONTON. D'azur à la fasce vivrée d'or, au chef échiqueté de 2 traits d'argent et de gueules.
- MORVAN. Rennes. D'or au lion d'azur, au chef de gueules chargé de 3 roses d'argent.
- MORVAN. Quimperlé. Fascé contre-fascé d'argent et de contre-hermine, les fasces d'argent chargées chacune d'un anneau de gueules.
- * DE LA MOTTE, S^r dud. lieu, par. de Saint-Jouan des Guéréts. Év. de Saint-Malo. D'argent au houx de sinople.
(Anciens vitraux. N. de l'E.) Cf. A. A. B.
- DE LA MOUCHE. Rennes. De gueules à une bande d'argent, chargée de 3 mouches de sable.
- LE MOUCHOUX. D'or à 3 maillets de sable.
- MOUËSSY. Rennes. D'argent à la branche de vigne de sinople fruitée de pourpre, mouvante du chef, avec 2 oiseaux affrontés de sable, becquetant le raisin du bas.
- LE MOULLEC. Lannion. D'azur à 7 coquilles de moules d'argent en chevron, acc. de 3 quintefeuilles d'or.
- MOUSNIER. Nantes. D'azur à une maison d'or.
- MOUSSET, S^r de Carchel. Dinan. D'argent à 3 pattes d'ours, arrachées de gueules en pal, 2 et 1. *Alias* : pour la branche du Rocher : d'azur à 3 pattes de loup arrachées d'or, 2 et 1. (Arm. 1696.)
- * DES MOUTARDS, S^r de la Giraudais. D'azur à trois barres d'or. (Gen. de la Celle. 1602. X. B.)
- * DE MUR, S^r dudit lieu. D'argent à 3 tours de gueules. (K.) Cf. C.
- * MUSSEAU. Concarneau. D'argent à une tête d'ours de sable muselée et bouclée d'azur, acc. en chef de 2 grelots de même et en pointe d'un huchet aussi d'azur.
- MUSSEAU. Auray. De gueules à 3 besants d'argent.

N

- * NADAULT DE BUFFON. (Orig. de Haute-Marne.) Ec. : aux 1 et 4, d'argent plein ; au 2 d'azur, à 2 faisceaux consulaires d'argent ; au 3, d'azur à un faisceau de même ; et, brochant sur le tout, une bande de gueules chargée de 3 étoiles d'argent.
Henri (1831 + 1890), littérateur, avocat général à Rennes, fonda en 1873 l'importante société humanitaire des Hospitaliers-Sauveteurs-Bretons.
- NASSIET, S^r de La Luardière. De contre-hermines au mouton passant d'argent.
- NAUDIN. Brest. De sinople à la gerbe de blé d'argent liée de gueules, acc. de 3 grelots d'or, suspendus chacun à un anneau d'argent, 2 et 1.
- DES NAVIÈRES. Nantes. D'argent au navire d'azur flottant sur une onde de même, au soleil d'or en chef, accosté à dextre d'une étoile d'argent et à sénestre d'un croissant de même.
- NAZARE. Brest. D'argent au chevron de gueules acc. de 3 roses de même.
- NEDELLEC, en français NOEL, S^r du Verger. Guingamp. D'argent à l'ancre dont la stangue est terminée à dextre en un 4 de chiffre de sable.
- * NÉEL DE LA VIGNE. Év. de Saint-Malo. Anobli en 1815. D'argent à 5 bandes de sable, au chef de gueules chargé d'un croissant d'or. (V^o A. B.) Cf. C.
- * NERZIC, S^r de la Boissière, — de Garlouët et du Poullanc. De gueules à deux épées pommelées, emmanchées et croisetées d'or, passées en sautoir, les gardes vers la pointe. (Gén. Mss. de le Capitaine. 1789). Suivant l'Arm. de 1696, les pointes des épées sont en bas. Cf. C.
- NIORT. Vitré. D'argent à une fasce d'or à une tierce de pourpre, acc. de 3 losanges de contre-hermines, 2 et 1.

DES NOES, Sr de la Grée. De sinople au pairle d'or, chargé de 3 plumes de paon au naturel, accosté de deux fusées d'argent.

LE NOIR, Lannion. D'argent à un cheval cabré de sable sur une terrasse de sinople chargée de trois bandes d'or.

NONTAIS, Sr de la Pichonays. Fougères. D'argent à un pont de 3 arches, alaisé et posé en fasce, acc. en chef d'un poisson nageant, le tout de sable.

* LE NORMAND, Sr de Bellevue et de Saint-Léon, ressort de Quintin, — de La Humelaye. Év. de Saint-Brieuc. D'azur à 3 chevrons d'argent, acc. en chef de 3 fleurs de lis rangées de même. (N. A. — Argenterie de Famille.)

M. P. de Courcy, qui, dans sa troisième édition, place le Sr de Limoron dans cette famille, indique des armes un peu différentes qui paraissent être celles isolément prises par un cadet : d'argent à 3 chevrons de sable, acc. de 3 molettes de même.

La famille Le Normand de Saint-Léon s'est éteinte au XIX^e siècle dans Glain de Saint-Avoy. (N. P.)

LE NORMAND, Sr de Limoron. Saint-Brieuc. D'or à 2 léopards de gueules l'un sur l'autre. (Arm. 1696.)

LE NORMAND, Sr de Faradon. Châteaubriant. D'azur à 3 léopards d'or l'un sur l'autre. (Arm. 1696.)

NORQUET. De gueules à la fasce d'argent, chargée de 3 molettes d'azur, acc. de 3 lions naissants d'argent, 2 et 1.

Françoise, De de Kerret de Kerdoret, figure dans l'Arm. de 1696.

* NOUVEL, Sr de Glavignac, par. d'Ambon, — de Trémondet, par. d'Elven, — de Brambo, par. de Caudan. Év. de Vannes. D'or à l'aigle d'azur. (Arm. 1696.) Arrière-ban de Bretagne en 1696.

Un procureur au Présidial de Vannes, en 1696. Cf. C.

NOZAIX. Carhaix. Taillé d'azur et de sable à 3 plumes (d'oie) à écrire d'or posées en bande.

* NUZ, Sr de Penvern, par. de Plouñeventer. Év. de Léon. De sable à l'épée d'argent en barre, la pointe en haut. (K.)

Ces armoiries sont plus simples que celles indiquées par M. de Courcy : « D'azur à l'épée d'argent garnie d'or, posée en bande, la pointe en bas, accostée de 2 quintefeilles d'or », et par suite nous paraissent plus anciennes.



OBÉ, Sr du Val. Montfort. D'or à 2 os humains en sautoir de gueules, acc. de 4 molettes d'azur.

OCHARD. Redon. De pourpre au hochet d'argent garni de grelots d'or et acc. en pointe de 2 roses d'or.

* O'DELANT. (Orig. d'Irlande.) D'argent à 3 trèfles de gueules. 2 et 1.

Alliances en Bretagne : de Montaignu, Bruté de Rémur, de Guinebauld.

ODIE, Sr du Chesnay. Rennes. D'azur au pal d'or chargé en chef d'un chevron alaisé d'azur, et en pointe d'un cyprès arraché de sinople et accosté en fasce de 2 tours d'argent.

OFFRAY, Sr de la Gatinais. Voir Onfray. Év. de Saint-Malo. D'argent à 6 trèfles de sinople, 3, 2 et 1.

OLIVIER. Sr des Bauches. Nantes. D'argent à un olivier de sinople fleuri d'argent et fruité de sinople, au taureau de gueules passant sur le fût. Cf. C. art : Olivier, Sr du Pavillon, etc.

OLIVIER, Sr du Pouldu. Concarneau. D'argent à l'olivier de sinople fruité d'or, acc. en pointe de 2 étoiles d'argent. (Arm. 1696.) M. de Courcy attribue à la famille Olivier, du ressort de Lesneven les armes inscrites en 1696, au nom d'Oliviero qui suit.

OLIVIERO. Landerneau. D'azur à un arbre d'argent, acc. de 3 croissants d'or. (Arm. 1696.) Cf. C. art. Olivier, et voir ci-dessus.

OLIVIERO. Vannes. D'azur à l'arbre d'or.
Julien Oliviero, notaire royal à Vannes en 1696.

* OLLIER, Sr de Brillat et de la Caillère. D'argent à 3 molettes de sable. (A. A. B.)

OLLIVAUX. Rennes. D'argent à un olivier arraché de sinople.
 L'OLLIVIER DE SAINTE-MAUR, Sr de Lochrist, par. de Trébrivan, — de Kergario, — de Racouet, — de la Ville-neuve, par. de Guerlesquin, — de Tronjoly, par. de Gourin. Év. de Cornouailles et de Vannes. De gueules à 4 fasces d'argent. *Al.* : D'argent à 5 fasces de gueules. (Arm. 1696.)

Cf. C. pour d'autres armes portées par la famille l'Ollivier de Sainte-Maure.

ONFRAY. Saint-Malo. De gueules au pal d'argent fretté de sinople et cotoyé de 2 lances d'or. Voir Offray.

* D'ORANGE. Voir art. Dorange. Pages 54 et 55.

* D'ORANGE *vel* D'ORENGES, Sr dud. lieu par. de Vieux-Vy-sur-Couesnon. Év. de Rennes. Parti d'argent et de gueules, au croissant de l'un en l'autre.

En 1143 Raoul Doranges est témoin d'une donation faite par Raoul de Fougères à l'abbaye de Savigné et en 1163 d'une charte souscrite par le même Raoul de Fougères. (N. P. — A. A. B.) Cf. C.

* D'ORANGE. Sr de Limérou. Saint-Brieuc. Palé d'argent et de gueules de six pièces, à la bordure de sable besantée d'or. (A. B. de L.), *alias* : chargée de huit oranges d'or. (P. de C.)

Contrairement au Nob. de M. de Courey c'est à la branche ou famille qui portait ces armes que M. l'abbé Guillotin de Corson attribue Guibourde d'Oranges, abbesse de Saint-Sulpice-des-Bois en la forêt de Rennes en 1387 + en 1391.

D'ORANGE *vel* DORANGE, Sr des Roches, gouverneur des Invalides en 1696. D'argent à une rose de gueules surmontée d'un croissant renversé de même.

* D'ORGÈRES, Sr dud. lieu, par. d'Orgères. Év. de Rennes. D'azur à 3 gerbes de blé liées d'or. (A. A. B.)

ORIN, Sr de la Dainais. D'argent au cœur de carnation.

ORON. Quimper. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 étoiles de même. (Alliance de Videlou. Arm. 1696.)

* ORIOT, Sr de Kergoët, par. de Guiclan. Év. de Léon, portait : d'azur au chevron d'or, chargé de 3 étoiles de gueules et acc. de 3 étoiles d'or, selon Le Jay de Kaerdaniel.

(Voir de Kergoat.) *al.* : d'azur au chevron d'or, acc. de 3 molettes de même, selon G. Le B. Cf. C. art. Lorient, Sr de la Noë, évêché de Nantes : « d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules et acc. de trois molettes (*alias* : étoiles) d'or. »

* D'ORNANT *vel* DORNANT, Sr des Vallées. (Maine.) De gueules à une tour sommée d'une tourelle d'or. Devise : *Virtutes adornant.* (R. — de St-Allais.)

Une alliance vers la fin du XIX^e siècle avec M^{lle} Caradec, fille de M. Caradec, maire de Theix, vice-président du Conseil général du Morbihan.

OSBERT, Ec. Sr de la Voisconnière. Brest. D'argent à la croix de gueules cantonnée de 4 lions de même.

OUDOUARD, Sr des Ruettes. Rennes. D'or au sautoir de contrehermines, acc. de 4 losanges d'azur.

* OULF. (Orig. d'Écosse), Sr du Perray en Bretagne, en 1588. D'argent au loup passant de sable.

Patrice, archer de la garde du roi, nommé gouverneur, en 1592, du château de Comper. (de L'E.)

Le mss. Gaignières indique le loup *passant*. Cf. P. de C.

OURSIN. Saint-Malo. D'azur à un saint Yves d'argent.

* D'OZOUVILLE (Orig. du Maine.) De gueules à la pile d'argent accostée de 6 losanges de même, 3 et 3. (R.)

Famille alliée en Bretagne à de L'Estourbeillon et Bouët-Willamez.

P

PACÉ. Taillé d'azur et d'or à une épée d'argent garnie d'or à demi tirée de son fourreau de sable et posée en bande, la garde en haut.

* PAEN, Sr du Guern, par. de Meucon, — de Brénolo, par. de Saint-Jean-Brévelay, — de Saint-Brieuc, par. du Guern, — du Huidaniel, par. de Noyal-Muzillac. (L. G.) Évêché de Vannes. D'argent à 3 tourteaux de gueules. (A. A. B.)

PAGOT, Sr du Parc-au-Duc. Guérande. D'or à la fasce d'azur chargée de 3 diamants d'argent, taillés de sinople et acc. de 6 bagues d'azur garnies chacune d'un rubis de gueules, 3 en chef, 3 en pointe.

PALAPRAT. Brest. D'azur au rocher d'argent, acc. de 2 étoiles de même rangées en chef

* PALASNE DE CHAMPEAUX. Daoulas. D'azur à la barre d'or, acc. de 2 étoiles d'argent (Sceau de 1766), *al.* : à la champagne de gueules chargée d'une croix à doubles branches d'argent, *qui est des chevaliers légionnaires.* (N. A. — R.)

Cf. P. de C., qui par une erreur bien évidente, met le champ de l'écu d'argent.

PALISSADE. Saint-Malo. De gueules à 3 pals aiguillés par les extrémités d'or.

DE PALME CARILLE, Sr de Feuquerolles. Brest. De gueules à la tour d'or crénelée de 4 pièces, surmontée d'une aigle essorante de sable, becquée et membrée d'or, tenant dans sa serre dextre une couronne royale aussi d'or.

PALUS. Vannes. D'or à 3 pals de sinople. (Arm. 1696. II. 852.)

LE PANNEC. Pntivy. D'or au pin de sinople sur un monticule de 3 coupeaux de même et cotoyé de 6 pommes de pin de gueules, 3 de chaque côté.

* DE PANCY. Voir de l'Espinay de Pancy.

* LE PANNETIER DE ROISSAY. (Orig. du Maine.) Rennes. Saint-Servan. Fougères. De sable au chevron acc. en chef de 2 étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'argent. (Arm. Héral. Univ.)

Alliance en Bretagne : de Guéhenneuc.

PANNIER, Sr de la Maisonneuve. Fougères. De sable au vol abaissé d'argent, au sautoir échiqueté d'or et d'azur brochant.

PANNIER, Sr de la Poissonnais, — de la Galaiserie. Fougères. Fascé d'or et de sinople de 6 pièces.

PAOULOU *vel* PUOLOU. Carhaix. D'or au loup ravissant de pourpre, lampassé et armé d'azur, à la barre échiquetée d'argent et d'azur brochant.

PAPIAS DOUARIN, époux de Michelle Frolo, 1696. D'or à 3 quintefeuilles d'azur.

Le texte de l'Armorial de 1696 dit : « Michel (*sic*) Frolo, veuve de Douairin Papias, conseiller au présidial de Quimper : D'or à 3 quintefeuilles d'azur. »

Trompé par la mauvaise orthographe du mot Michelle, M. de Courey a attribué comme *alias* à la famille de Michelle Frolo les armoiries qu'elle déclarait comme étant celles de son défunt époux Papias, tandis que Frolo porte : d'azur au sautoir alézé d'or, acc. de 4 macles d'argent. Cf. C. art. Frolo.

Voir aussi Frolo et Frolo aux additions.

PAPIAS. Glomel. Év. de Cornouailles. Sr de Chét-de-Ville, par. de Noyal-Pontivy. Év. de Vannes. D'argent à un ours passant de sable.

* DU PARC (Ramage du Faou.) Voir aux additions.

PARTENET. Quintin. D'or au léopard de contre-hermines, acc. en chef de 3 pals retraités de même.

PASQUER, Sr du Fougeray. Rennes. De sinople à 3 têtes et cois de cygne d'argent, 2 et 1, au chef abaissé d'or chargé de 3 cerises de gueules, tigées de sinople.

PASQUER. D'azur à 3 palmes d'or.

PASQUIER. D'azur au chef d'argent chargé d'un agneau pascal de gueules.

PASSEMALET, Sr du Bois. D'azur à 3 bandes d'argent, chacune chargée de 2 roses de gueules.

PATIS. Vitré. D'argent à 3 coquilles de gueules.
PATOILLARD. De sable à 3 cygnes d'argent rangés en chef et 2 coqs affrontés de même sur une terrasse de gueules en pointe.
PATRICOT. Nantes. D'or à 3 annelets rangés en fasce et accompagnés de 4 losanges, 2 en chef, 2 en pointe, le tout d'azur.
PATRY. Brest. D'argent à 3 pals d'azur, au chef de gueules, chargé de 3 coquilles d'or.
PAULMIER, Sr de la Mérinaye, — de Villeneuve-Provost. Fougères. D'azur à une main apaumée d'argent, acc. de 3 pommes de pin d'or, 2 et 1.
PAVAGEAU. Nantes. D'azur au coq d'argent accompagné de 4 tortues cantonnées d'or, mirallées de sable.
PAYEN. Voir Paen.
PEAN. Rennes. D'azur à la fasce d'or chargée d'un pied humain de carnation et acc. de 2 lévriers courants d'azur, 1 en chef, 1 en pointe.
PÉHÉ. Redon. Coupé de sinople et de sable à la croix vairée d'argent et de gueules.
DE PÉLAN. D'argent à la croix engroslée de gueules, chargée en cœur de 3 clous de sable appointés.
LE PELÉ. Fougères. D'azur à une antruche d'argent, acc. en chef de 2 marteaux de même, emmanchés d'or.
PELICOT, Sr de Clérice. Dinan. D'azur à la fasce d'argent, acc. de 3 poires d'or.
PELISSIER. Rennes. D'azur à une cigogne d'argent, au chef de même chargé de 3 mouchetures de sable.
Alliance de Ferré.
* PELISSIER. (Orig. du Dauphiné). Vannes. (Arm. 1696.) D'or à 3 rencontres de bœuf de gueules.
Alliance de Mazé, Sr de la Porte-Cousin.
PÉLISSON DE LA HÉRASSIÈRE. Châteaubriant. D'azur à un rencontre de taureau d'or.
PÉLISSON. Rennes. Tranché d'hermines sur gueules, à une barre échiquetée d'or et d'azur brochant sur le tout.
PELLEVAY, Ec. Sr de la Ville-Cotraye. Rennes. De gueules à 3 gantelets d'argent.
PELLIER. Rennes. D'azur à la pelle d'or.
Un avocat au parlement en 1696.

* PEMBRO *vel* PENBROC *vel* BEMBRO. D'or à 3 chevrons de gueules, au lambel de cinq pendants mouvants des flancs de l'écu. (K.)
PENARMENEZ *vel* PENNARMENEZ. Saint-Malo et Morlaix. D'azur au vol d'argent, au chef de même.
PÉNEAU. Voir Pesneau.
PENCOULO. D'argent à 3-mouchetures d'hermines de sable, 2 et 1, au chef de gueules.
PENIGUEL. De gueules à l'aiguille en os d'argent.
* DU PENHOAT, *id est* HERVÉ DU PENHOAT ou de Chefdu-bois. Év. de Léon. Échiqueté d'argent et de gueules, au croissant d'argent en abîme. Lettres patentes du 8 novembre 1815. (V^{ie} A. R.)
* Cette famille a continué depuis à porter l'écusson enregistré dans l'Armorial de 1696 : Échiqueté d'argent et de sable, au croissant d'argent en abîme. Devise : *Plus penser que dire.* Cf. C.
* PENMORVAN. D'azur au lion d'or. (A. A. B.)
PENNARMENEZ. Voir Penarmenez.
* DE PENQUÉLENNEC, par. de Peumerit. Év. de Quimper. Trois têtes de renard.
Un vicaire général de Quimper en 1400. (L. M. C.)
PERRAULT, Sr d'Andouillé. (Ille-et-Vilaine.) De gueules à 3 têtes de béliers d'or.
* Alliance d'Urvoy vers 1630. (F. M.)
PÉRAUT *vel* PÉRAULT. Voir Péro. Auray. D'azur à la fasce d'or, acc. de 3 poires de même, 2 et 1.
PERCHERON PERIVAIN. Brest. D'or à 4 flammes de gueules rangées et mouvantes d'une terrasse de sable.
PERDIGUIER. Brest. D'argent à la montagne de sinople sur laquelle est arrêtée une perdrix au naturel, au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de 2 étoiles de même.
PÉRÉ, Sr du Rocher. Saint-Malo. De sinople à 2 ancras d'argent en sautoir, au chef d'or chargé de 3 pals de vair.
PÉRIÈRE. Hennebont. D'azur à l'arbre d'or.
PÉRIGAUD. Vannes. D'azur à 3 perdrix d'or, 2 et 1.
PÉRIGAUD, Sr de la Hervissais. Rennes. D'argent à 6 têtes et cols de paon arrachés d'azur, 3, 2, 1, à la bordure composée d'azur et d'argent.

* PÉRINELLE *vel* PERRINELLE DU MAY. (Orig. de Paris et de la Martinique.) D'azur au vol d'argent, acc. en chef d'une étoile d'or et en pointe d'un croissant d'argent. (R.)

Allié à de la Monneraye.

PÉRINNEAU. Rennes. D'azur à 3 belettes d'argent passantes l'une sur l'autre, à la jumelle de gueules en pal brochant sur le tout.

PERLY. Nantes. D'argent au pairle de gueules.

* PÉRO, Sr de Penguernic (*nunc* Poulvernec, — de L.), par. de Kervignac, — de Brenantec et de la Salle, par. de Plouharnel, — de Kernormand, par. de Pluneret, — de la Haye, par. de Billio, — de Kerantré, par. de Crach, — de Kerdelann, par. d'Erdeven, — du Rest, par. de Lescouet, — de Bodeven, par. de Mendon, — de Kervezo et de Kerivez, par. de Bourg-Paul-Muzillac, — de Kerdaniel. — Év. de Vannes. D'azur à 3 poires d'or. Jean, vivant en 1493, épouse Isabeau de Quénécan.

La branche aînée fondue dans Kerguiris. Les autres branches, sous le nom de Péro *vel* Pérot *vel* Pérault, ont continué la descendance jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. (N. A. — Mss. L. G.)

PÉRON. Voir PERRON.

PERRICHON DE KERNÉZOU. De gueules à six billettes d'argent. (Arm. 1696). Cf. C. Art. Périchou, Sr de Kervergau.

* DE PERRIEN, Sr dud. lieu et la Ville-Chevalier, par. de Plougat, — Marquis de Créhan, par. du Foil, — Vicomte de Lesmais, par. de Pleslin — Comte de Marans et de Courcillon au Maine, etc.

Cette famille, en qualité de ramage de du Perrier, ramage lui-même d'Avangour, portait, suivant un ancien manuscrit : D'azur au poirier d'or (1), avant d'adopter (probablement par suite d'une alliance avec une fille de la maison de Bouteville du Faouët) les armes modernes qui sont : d'argent à cinq fusées rangées et accolées de gueules, mises en bande. (N. P.) Cf. C. (Voir art. du Perrier.)

(1) Les armes ainsi décrites sont parlantes pour ces trois familles : Poir en breton se dit Per; un poirier : Péron, et la racine d'Avangour est Aval, qui signifie pointe. Or les premières armes des barons d'Avangour, ramage de Penithière, sont un arbre chargé de 3 pommes. Sceau de 1138. (N. A.) Cf. C.

* DU PERRIER [Ramage d'Avangour (1)] Sr dud. lieu, par. de Kermoroch, — Comte de Quintin, Év. de Tréguier, de Cornouailles et de Saint-Brieuc, portait, suivant un ancien manuscrit, d'argent au poirier de sinople (2), — voir Sceau de 1348, — puis d'azur à 10 billettes d'or, 4, 3, 2 et 1.

Devise : *Sans vanité ni faiblesse.* (Cf. C.)

Les indications contenues dans ces deux articles nous ont été données par M. Périer de Lahitole comme provenant de renseignements à lui fournis par un généalogiste de ses amis qui les avait trouvés aux Archives nationales à Paris.

PERRIN. Pontivy. D'or à une redorte (3) de 4 pièces de sable en bande et accompagnée de 2 cotices d'azur, chargées chacune de 3 besants d'argent. Cf. C.

* PERRIN de Boissieux, du Villard-Chevrières. Armes anciennes : d'argent au chevron de gueules chargé de 3 étoiles d'or. Créé Baron de Boissieux, puis de Boissieu, le 22 novembre 1821, avec armoiries : d'or à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et diadémée de gueules, et soutenue d'une rose ligée et feuillée au naturel et mouvant de la pointe, à la bordure d'azur. (R. — V^e A. R.) Voir Salvaing de Boissieu, baron de Boissieu.

PERRON. Rennes. De sinople à 2 fasces d'argent chargées chacune d'une écrevisse de gueules.

PERRON *vel* PÉRON, Éc. Sr de Saint-Brice. Belle-Isle-en-Mer. D'azur à la croix pattée et alaisée, acc. en chef de 2 étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.

PERRON *vel* PÉRON, Sr dud. lieu. Saint-Brieuc. D'azur à 2 étoiles d'or en chef et une billette de même en pointe.

* PERSQUEN, Sr dud. lieu, même paroisse. Év. de Vannes. D'azur au rocher d'argent surmonté d'un pin de sinople fruité d'or. (K.)

(1-2) Voir la note de la page précédente.

(3) Redorte. Branche d'arbre feuillée et nouée en double acrotir. (Voir aux gravures.)

- LE PERTEL, Sr dud. lieu. Dinan. D'argent au dauphin coupé de gueules et d'azur, à la bordure componée d'azur et de gueules.
- PESNEAU *vel* PÉNEAU. Nantes. D'or à une serrure de sable.
- PETIT-BOIS (N^e veuve de N. Sr du), par. d'Allaire. Vannes. Fascé d'or et d'azur de six pièces. (Arm. 1696.)
- * PETIT-MONT ET DE COURSERAC (AUBERT DU). Saintonge et Bretagne. Losangé de gueules et d'azur, à la bande d'or brochant.
Famille alliée au XVIII^e siècle à du Bot, Sr dudit lieu et de Loc'han. (F. M.)
- PEYRONNET. Redon. D'azur au navire équipé d'or voguant sur une mer au naturel.
- PHÉLIP. Nantes. D'argent à une tulipe d'azur.
- PHÉLOT. Vannes. D'or à 3 flambeaux de sable, allumés de gueules en pal, rangés en fasce. (Arm. 1696.)
Un procureur au Parlement à Vannes.
- PHILIOT. Morlaix. D'azur à la bande d'or.
- PICAUD *vel* PICOT? Quimperlé. De sable à 2 pies d'argent. *Al.* : d'argent à 2 pies de sable.
- PICHEAU. Nantes. D'azur à 3 gerbes de blé d'or en pal, l'une sur l'autre et cotoyées de 2 palmes adossées d'argent.
- PICHOTEL. Rennes. D'azur à la fasce d'or, acc. de 3 étoiles en chef, et en pointe d'un vol de même.
- * PICOT, Sr de Coëthual, par. de Plouguernevel, évêché de Cornouailles. Vitré. Hennebont. D'argent à 3 quintefeilles de sable.
Alliance de Le Jar du Clesmeur au XVIII^e siècle. (F. M.) Cf. C.
- PIÈCHE. Josselin. D'or à 3 pattes de griffon de sable, 2 et 1.
- PIERRE, Sr des Closais. D'argent à un olivier de sinople.
- PIERRE, Sr de la Granelaye. Rennes. D'azur au chevron d'argent maçonné de gueules accompagné de 3 pierres à fusil d'argent, enflammées d'or, 2 et 1.
- PIERRE. Lannion. De gueules au rocher d'argent chargé d'un lézard de sinople, acc. de 2 colombes affrontées d'argent.
- DE LA PIERRE. Auray. D'azur à la fasce d'argent, acc. de 3 besants de même.
- PIETERS. Nantes. D'azur à un cygne d'argent, nageant dans une mer d'azur.

- PIETTE. Rennes. D'or à 3 pattes d'ours de sable.
- PIGNON TÈVERETON. Saint-Malo. D'argent à une fasce pignonnée de 3 montants d'azur, acc. en chef de 2 girouettes adossées de gueules et en pointe d'une ancre couchée de même.
- PIGNON, Sr de Grandclos. Dinan. De gueules au croissant renversé, échiqueté d'or et de sinople, acc. de 4 étoiles cantonnées d'argent.
- PIHAN, Sr de Kerihuel, *vel* Kerivel, par. de Locoal-Mendon, — de Boteuc, par. de Belz, — de Kerverhaut. Ev. de Vannes. De gueules au chevron d'argent, composé d'argent et de sable. *Alias* : De sable à 3 pals d'argent.
- PIHIER, D^{lle} de Beauregard. Saint-Malo. D'or à la fasce de sable chargée de 3 cygnes d'argent, accompagnée de six macles mi-parties d'azur et de gueules, 3 et 3. (Arm. 1696.)
- PILET *vel* PILLET, Sr de la Chauvinière. Glénac. Auray, 1696. D'or à 3 besants de sable.
- PILLET. Rennes. De gueules à 3 javelots d'or en pal, les pointes hautes, 2 et 1, surmontés d'une colombe de même.
- * PINEL, Sr de Chaudebœuf. Rennes. Coupé d'or et d'azur à 3 pommes de pin de l'un en l'autre, 2 et 1. (A. A. B.)
- LE PINGUEUX. Rennes. D'argent à une bande dentelée de gueules, acc. de 6 merlettes de sable en orle.
- PINON. Quimper. D'or au chevron d'azur, acc. de 6 merlettes de même, 3 rangées en chef, 3 en pointe, 1 et 2.
- DES PINS. Voir de Meyrans des Pins.
- PIOCHE. Rennes. D'azur à 2 pioches d'argent, fûtées d'or en sautoir, acc. en chef de 2 étoiles d'or et en pointe d'un croissant d'argent.
- PIQUELIN, Sr de la Carrière. Brest. De gueules à trois piques d'argent rangées en pal.
- PIQUET. Quimper. De gueules à 3 fers de piques d'argent, 2 et 1.
- PIRIOU. Landerneau. De sable à 3 poires d'argent, 2 et 1.
- * PITOUAYS, Sr de Kerlean, de Kerblois, de Stumo, par. de Caudan. — de Kerambart, de Kerléano, par. de Brech. — de Kerquer, par. de Bubry. — de Kervégan, par. de Camors. — de Kerfrézour, par. de Camors. — de Kerascouët, par. de Pluméliau. — de Keraévez, par. de Plouhinec. Ev. de Vannes. (L. G.). De gueules à 3 martres (*al.* putois) d'or. (Arm. 1696.)

- PITRELÉ. Vannes. D'azur à 3 étoiles d'argent, 2 et 1.
- PITTEU. Rennes. De sable à 2 doloires adossées d'or, à la fasce abaissée d'or brochante.
- PIVROIS. Landerneau. D'argent à un perroquet d'azur.
- DES PLACES *vel* DESPLACE. Vannes. D'or à 3 tourteaux de sable.
- * DE PLANTEROSE. Bretagne et Normandie. De gueules au chevron d'or, acc. de 3 roses d'argent.
Alliance de Le Jar du Clesmeur de Tryère.
- * DE PLÉDRAN, V^{te} dud. lieu, par. de Plédran, év. de Saint-Brieuc. D'or à une macle d'azur.
Olivier, Chevalier bachelier vers 1370 (Arm. N.)
- DU PLESSIS, S^r de Bellevue. D'argent à 3 fers de flèche d'azur 2 et 1, acc. en chef d'un losange de même.
- * DU PLESSIS-AU-CHAT. Voir Ploiguen.
- * DU PLESSIS-BARDOUL, S^r du dud. lieu, par. de Pléchatel. Év. de Rennes. De gueules au sautoir de vair (A. A. B).
Voir aux additions et corrections : Bardoul, S^r du Plessis.
- PLISSONEAU. Nantes. D'argent à la bande palée de sable et d'or de huit pièces, acc. de 2 croisettes potencées de gueules, une en chef, une en pointe.
- * PLOIGUEN, S^r du Plessis-au-Chat. Écartelé aux 1 et 4 : de gueules au chat effrayé d'argent ; aux 2 et 3 : d'argent à 3 coquilles de gueules. (A. A. B.)
- PLOUIN. S^r de la Chesnaye. Lannion. D'or au pal flamboyant de sable, chargé d'une étoile d'argent et acc. en chef de 2 barbeaux (1) d'azur, tigés et feuillés de sinople.
- POELLY, S^r de la Berhaudière. Rennes. De sable à 3 fermaux d'or, 2 et 1.
- * DE POENCÉ. Voir de Pouénces.
- POFRAY *vel* POFPRAYE, S^r du Bouédrier et de la Métairie, par. de Toussaints. Év. de Rennes. Réf. 1513. De gueules au lion fascé d'argent et de sable de 9 pièces, couronné, armé et lampassé d'or. (A. A. B.)
- POHIER. Nantes. D'argent à l'arbre de sinople, sur un mont de même.

(1) Voir aux gravures.

- * POINÇON, S^r de la Blanchardière. Haute-Bretagne. D'azur au chef d'argent, chargé de 3 têtes de chats de gueules. (X. B.) Alliance de Talhouët. (F. M.)
- POINTET, S^r du Bignon. Rennes. D'argent à une pointe de gueules, chargée d'un croissant d'argent et acc. de 2 demi-voils d'azur en chef.
- PONDAVY. Nantes. D'or à un pont de 3 arches de sable.
- PONTAIS. Rennes. D'or à une fasce de sinople chargée de 3 carreaux d'argent, acc. de 3 vannettes (1) de gueules.
- LE PONTOIS, S^r de Penanros. Saint-Pol-de-Léon. D'azur à la fasce d'or, surmontée en chef de 2 croissants d'or. Cf. M. de Courcy, qui renvoie à Rio, S^r du Pontois.
- * DU PONTOU. De sable fretté d'or.
Yvon, Chevalier bachelier au xiv^e siècle. (Arm. N.)
- DE PONTPÉAN, S^r dud. lieu, par. de Bruz. Év. de Rennes. D'argent à la bande de gueules (1696), al : chargée de 3 besants d'or. (A. A. B.) Al : D'azur au chevron d'or, acc. de 3 coquilles de même, celle de la pointe surmontée d'un croissant aussi d'or. (Arm. de l'Arsenal.) Cf. C.
- * DE PORHOËT (Ramage des comtes de Rennes). C^{te} dudit lieu. — S^r de Josselin. D'azur à 3 gerbes de blé d'or. (Voir Pierre Palliot, qui à la page 43 de sa « Vraie et parfaite science des armoiries » a transposé ces anciennes armes de princes bretons après celles des Rohans, leurs cadets.) Cf. Chérin et de Saint-Allais, art. de Gibon, où il est dit que les anciens comtes de Porhoët portaient trois gerbes de blé d'or, ainsi que M. Briant de Laubrière, art. Porhoët : « de gueules à 3 gerbes de blé d'or », qui est de Gibon, ramage de Porhoët.
Cf. C. qui indique d'autres armes.
- DU PORTAL DES HAYES. Saint-Malo. De sable à un chevron d'argent chargé en cœur d'une porte de gueules.
- DU PORTAL DES HAYES. Saint-Malo. De sable au pal d'argent chargé en cœur d'une porte de gueules.
- DU PORTAU. Nantes. De gueules à une porte d'or.

(1) Vannette *nimz* Vanet, coquille dont on voit le côté intérieur.

- * DE LA PORTE, Sr du dit lieu, par. de Guer. — de l'Estang. Év. de Saint-Malo. D'argent au rencontre de cerf de gueules, posé de profil. (X. B.) L'Armorial de l'Arsenal indique les mêmes armes. Cf. C.
- * DE POUENCES *vel* DE POENCÉ. De gueules à deux léopards d'or passants l'un sur l'autre. Cf. A. B. de L. qui en fait une famille différente des de Pouences, Srs de Kermorvan et de Kertudio. Cf. C.
- * POULAIN *vel* POUILLAIN, Sr de Malitourne. D'or à 3 fascés bretessées d'azur, acc. de 3 coqs de sable, crêtés de gueules. (Arm. 1696.)
Poullain Auguste-Marie, Sr du Parc, célèbre jurisculte, fils d'Etienne, Sr de Malitourne, fut anobli en 1763, avec d'autres armoiries, qui sont : d'argent à 3 feuilles de houx de sinople en pal, au chef de gueules chargé d'une croix dentelée d'argent.
- * DE POULERIGUEN *vel* POULERIGUIN, Sr du dit lieu, paroisses du Saint et de Langonnet. Év. de Cornouailles. D'argent à 3 roses de gueules. (N. P.)
Maison éteinte dans du Bot, Sr du dit lieu, par. de Lennon, selon A. A. B.
- POULLO DE BOURDON. De sable au sautoir d'or.
- * POURCELET *vel* PORCELLET (Orig. d'Espagne), Sr de Beauverger et de Goariva, par. de Plouguer. Év. de Cornouailles. — de Tréveret, par. de Pontrioux. Év. de Tréguier. D'or au porc passant de sable. (Arm. 1696.)
Devise : *Grandeur des Pourcelets.*
On donne pour premier auteur à cette famille Jacques, dit Porcellos, comte de Castille, fils de Rodrigue, fondateur de la ville de Burgos, et bisaïeul du grand Gonzalve et de Huidas, surnommé *Le Cid*. (A. B. de L.) Cf. C.
- POURIATZ. D'argent à la bande d'azur, chargée de 3 étoiles d'or.
- PRAMPART, Ec. Sr d'Agaury. Nantes. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 molettes d'argent à 5 pointes d'or, 2 et 1.
- * DE PRANTARAZ, par. de Penhars. Év. de Cornouailles. D'azur à la croix d'or (N. P.) Cf. C., article de Pratanroux et A. B. de L., article de Pratanros.

- * DU PRÉ, Sr de Kerdaniel, puis LE JAY DU PRÉ DE Kerdaniel. D'or au chevron de gueules, acc. en chef d'un genl au naturel à dextre, d'un croissant d'azur à sénestre et d'un pin de sinople en pointe. Cf. C.
Gédéon du Pré, Sr de Kerdaniel, obtint de la Chambre des Comptes de reprendre le nom de Le Jay. Voir à ce sujet, Mémoires de la Soc. arch. d'Ille-et-Vilaine, séance du 12 décembre 1906.
Gédéon Le Jay de Kerdaniel est l'auteur de nombreux travaux généalogiques manuscrits et imprimés. Voir la Biographie bretonne de Levot.
- Gédéon Le Jay, Sr de Kerdaniel, lieutenant de vaisseau et capitaine de la marine, originaire des environs de Pontivy, épousa à Concarneau, le 2 novembre 1709, Jacquette Billette, née le 21 janvier 1693. Nous ne savons s'il s'agit ici de l'auteur ou de son fils.
- LE PRÉDOUR, Sr de Keravan. Quimper. D'azur au chevron d'or, acc. en chef de 2 besants d'argent et en pointe d'une aigle d'or.
- LE PRÉDOUR. D'argent à un ours passant de sable sur une terrasse de sinople.
- PRÉHU *vel* TRÉHU *vel* CRÉHU DE LA JARDIÈRE. Fougères. D'azur à un lion d'argent.
- PRÉTESILLE, Sr de la Tibaudière. Rennes. D'or au pont de 3 arches crénelé d'azur, maçonné de sable, acc. de 6 merlettes de même, 3 rangées en chef et 3 en pointe entre les arches du pont.
- PRÉTEL. Auray. De gueules au chevron d'argent, acc. de 3 coquilles d'argent.
- * DE PRÉVOISIN, *id est* LESCHEVIN DE PRÉVOISIN (Orig. de Picardie). D'argent au chevron d'azur, acc. en chef d'un croissant accosté de 2 étoiles, et en pointe d'un lion, le tout de gueules. Rennes.
Alliances en Bretagne : du Bot, Béard du Désert.
- * LE PRÉVOST *vel* LE PROVOST (Ramage de Bouteville). Sr du Plessis-Prévost, par. de Langonnet, de la Haye, par. de Cléden-Poher. — De la Salle, par. de Berrien. — de Coëtquellen *vel* Coëtquelven, par. du Faouët, — du Squiriou, de Querriou et de Kerdreñnec, par. de

Gouezec, — de la Bouexière, — de Boisbilly, — Év. de Cornouailles. D'argent à cinq fusées rangées et accolées de gueules en fasce, à la cotice d'azur en bande brochant. Devise : *Adversis major et secundis*.

Ces armes se trouvent dans la chapelle Saint-Fiacre au Faouët, dans des aveux à la Cour des comptes (A. N.), dans l'Armorial de 1696 (N. A.); celles qui sont inscrites, dans le Nob. de M. de Courcy sont propres à Coëtquellen. S^r dud. lieu, *vel* Coëtquelven (Coat-Queven. Dict. de Rosenzweig), aussi ramage de Bouteville et dont la seigneurie fut ensuite possédée par les Le Provost. Voir de Coëtquellen.

* DES PREZ *vel* DE PRIZ, S^r du Boschet, par. de Néant, Év. de Saint-Malo. D'azur à une bande d'argent.

Guillaume et Alain, écuyers en 1378, Guillaume, devint Chevalier bachelier. (Arm. N.) Cf. C.

PRIER, S^r de la Motte. D'azur à la fasce d'or chargée de 3 feuilles de houx de sinople, acc. en pointe d'une rose d'argent.

LE PRIEUR. Nantes. D'or à la crosse ou bâton prieural de gueules en pal.

* LE PRIEUR D'EUTRIBAL DE TRÉGADORET (Orig. de Normandie?), S^r de Trégadoret, par. de Loyat, Év. de Saint-Malo. D'azur au pal d'argent chargé de 3 quintefeuilles de gueules. (Arm. 1696.)

Cette famille s'est alliée en Bretagne à Guillon des Brulons, Martin d'Aumont et Le Normand de Saint-Léon, et s'éteignit à la fin du XVIII^e siècle.

PRIMANIER. Rennes. D'azur à la fasce d'argent, chargée de 3 roses de gueules.

PRIOL. Pontivy. D'azur au rateau d'or en pal, accosté en fasce de 2 mains apaumées d'argent.

* DE PRIZ. Voir DES PREZ.

PROD'HOMME *vel* PRUD'HOMME. Rennes. Ec. : en sautoir d'argent et de sinople à la croix de 8 pointes, de l'un en l'autre.

PROISER. Morlaix. D'azur à l'aigle d'argent.

PROVOST, S^r de La Roche. Saint-Malo. De gueules au chevron d'argent chargé de 2 oiseaux de paradis d'azur.

PROVENÇAL, S^r de Villiers. Brest. D'argent au cheval effaré d'argent.

* LE PROVOST. Voir Le Prévost.

PRUD'HOMME. Voir Prod'homme.

PUGIN. (Orig. de Suisse.) Rennes. D'azur à 2 poignards d'argent en sautoir. (Arm. 1696.)

DE PUISAYE (Orig. du Perche). D'azur à 2 lions passants l'un sur l'autre d'or, lampassés et armés de gueules. (Bretagne. Arm. 1696. Tome I, page 693.)

Marie-Charlotte de Puisaye, épouse de Pierre-François de Langan, chevalier, seigneur baron de Boisfévrier en 1698. (*Id.*)

Q

LE QUAY. Quimperlé. De gueules à la flèche d'argent en pal, la pointe en bas, cotoyée de 6 roquets (1) d'argent en pal, 3 de chaque côté.

* DE QUÉBRIAC. S^r dud. lieu, par. de Québriac. Év. de Saint-Malo.

Le sire de Québriac porte d'azur à la fleur de lis d'argent, xiv^e siècle. (Arm. N). Cf. C.

* DU QUÉLENNEC. Voir Hervé.

* DE QUELMENET *vel* KEMENET. Vairé de pourpre et de sinople, au chef de gueules, chargé d'un mouton d'argent. (K.)

QUÉNAULT *vel* QUÉNEAU, S^r de Lormouët, par. d'Arradon, — de Lézillac, par. de Taupont. (L. G.) Év. de Vannes. Vannes, 1696. D'azur à la bande d'argent.

QUÉNEC *vel* QUENNEC, Landerneau. De sable à 3 molettes d'épéron d'argent, 1 et 2.

* DE QUÉNÉCAN *vel* DE QUÉNÉCHQUAN, S^r dud. lieu, par. de Silliac, — de Crénartz et du Rest, par. de Lescouët. Év. de Vannes. (C). D'or à 2 halberdes adossées de gueules. (A. A. B.)

* QUENHOAT. De vair au croissant de gueules. (A. B. de L.)

DE QUERCADY. Vitré. De gueules à une croix pattée d'argent.

* LE QUERNAY *vel* LE GUERNAY. D'azur à la bande cousue de gueules, chargée d'une croix à cinq branches d'argent, sans ruban ni couronne, qui est des chevaliers légionnaires; acc. en chef d'une tête de cerf d'or et en pointe d'une grenade enflammée de même.

Un capitaine d'artillerie, nommé chevalier de l'Empire en 1808. (V^{te} R.)

(1) Voir aux gravures.

QUÉNÔT (Arm. 1696). Voir Guérot.

DE QUEROURIOU *vel* KEROURIOU, *id est* MOISAN, S^r de Kerouriou. Guingamp. D'azur à 3 croisettes d'or (Arm. 1696). G. Le B. attribuait aux S^{rs} de Kerouriou : Bandé ondulé d'hermines et de gueules de six pièces. Cf. C.

* QUESTEMBERG. D'or au châtaignier de sinople hagué (1) du champ (N. P.)

Ces armes sont probablement celles de la ville de Questembert.

* QUEZILLE, S^r du Rocher, de la Ville-Phily. D'argent à une haie alésée de sable. (A. A. B.)

* QUILIGONAN. D'argent au croissant de gueules. (A. B. de L.)
DE QUILIGUIEN, Éc. Guingamp. (Est-ce Quilidien?) De contre-hermines à 3 écussons d'or, chargés chacun d'une couronne à l'antique d'azur, 2 et 1.

QUILLET DE LA BÈSSE. Vitré. D'azur au chevron d'or, acc. en pointe d'une gerbe de même.

* QUINAULT. D'azur au chevron d'argent, acc. de 3 soucis d'or, tigés et feuillés de sinople. (A. B. de L.)

QUINCE. Guingamp. D'azur à une vache passante d'or, acc. en chef de 2 roues d'argent, et en pointe d'une champagne dentelée et vidée de même.

QUINTEL, S^r de la Billardière. Hennebont. D'or à 3 roses de gueules.

* QUINTIN DE KERCADIO. D'argent au lion morné de... Alliance de Danycan de l'Épine. (Ann. Hér. Univ.)

* LE QUIRIEC. D'azur à la fasce d'or, accompagnée de 3 trèfles d'argent (A. B. de L.)

(1) Hagué : fruité.

R

- * RABEL *vel* RABELLE. Parti d'argent et de sable endenté de l'un en l'autre.
Foulques, Chevalier bachelier, xiv^e siècle (Arm. N.) Cf. G.
- RABIER. Brest. D'argent au chevron de gueules.
- * RABUAN, Sr de la Croix-Rabuan, par. de Mérillac, — de la Brière, par. de Saint-Launeuc, — du Pont, par. de Landehen, — de la Chéze, par. de Gaël, — du Rocher et des Roudais, par. de Lanrelas, — de la Moissonnière, par. d'Irodouer, — de la Hamonnaye, par. de Saint-Onen-La-Chapelle, — du Coudray, par. de Talensac, — de l'Échange. Év. de Saint-Brieuc et de Saint-Malo. D'or au chevron de gueules, acc. en chef de 3 trèfles de sinople et en pointe d'une quintefeuille d'azur. (Arm. 1696). La branche de la Hamonnaye, par suite des lettres patentes de 1819 porte : d'argent à 3 rocs d'échiquier de gueules, celui de la pointe soutenu d'un chevron renversé et alésé de même, à la bordure de sinople. (N. de M. tome VIII). Cf. G.
- RAGOUEZ, Sr de Coëtrival, par. de Landévant, — de Lesvenn, par. de Grand-Champ, — de Ponthilly, par. de Saint-Nicolas-du-Tertre, — de La Croix, par. de Lanouée. D'argent au lion de sable.
Un procureur au présidial de Vannes en 1696.
- LE RAFFLÉ. Év. Saint-Malo, Ec. : aux 1 et 4 : d'azur à une rafle d'or; aux 2 et 3 : d'argent au sautoir de sable, acc. de 3 roses de gueules.
- * RAGUENEL, Vie de la Bellière, par. de Pleudihen. Baron de Malestroit.
Robin, un des chevaliers du combat des Trente en 1351, porte écartelé d'argent et de sable. (1) (Arm. N. N^o 821).

(1) Voir aux gravures.

- RAISTRE, Sr des Orières. Fougères. De gueules au dragon naissant d'argent, acc. en chef de 2 coquilles de même.
- * DU RANQUIN. Voir Jouchet du Ranquin.
- RAOULAIS *vel* RAULAIS. Vannes. D'or à 2 dauphins adossés d'azur.
- DES RAOULS. Ancenis. D'or à la croix pattée de sable.
- RASEAU DE GIRARD. Vitré. D'azur à la fasce d'argent, acc. de 3 roses de même.
- * RASCOT. De gueules au chef endenché de cinq pièces ou pointes d'argent. (K.)
- RATLIGE. Nantes. D'azur à 2 bandes d'argent.
- DE LA RAVELAIS, Éc. D'azur au chevron d'argent, acc. de 3 raves d'azur.
- RAVEND. Rennes. D'argent au fer de moulin de sable, acc. de 3 gardes d'épée d'azur.
- RAYMOND. Ancenis. D'or à 3 fasces d'azur.
- DE LA RÉAUTAIS. D'or au lion de sable (Arm. 1696). Voir Le Mélinais.
- LE REC, Sr de Kervezec. Brest. De gueules au filet de pêcheur (ou rets) d'or, acc. de 3 molettes d'éperon de même.
- * REBILLARD *vel* REBILLART, Sr de la Roche-Lossoie, — de Portnieux, par. de Plévenon, — de La Villegad *vel* La Ville-ès-Gars, de la Motte — Év. de Saint-Brieuc. D'azur à 3 chevrons d'argent. (F. M.)
- RÉCHAULT, Sr de la Monnerais. D'azur à 2 chevrons d'or, acc. de 3 étoiles de même.
- * REGNAULT, Sr de Boutemont en Normandie, — du Moulinroul, par. de Soudan. Év. de Nantes. — de la Galmandière, par. de Châteaubourg. Év. de Rennes. D'argent à la croix ancrée de sable. (X. B.)
Alliance de Fournier de Bellevue. (F. M.)
- REGNAULT, Sr de la Bousselaye. Rennes. Losangé d'or et de gueules.
- REGNAULT. Voir Renaud.
- REGOUVIER, Sr de L'Estang. Quimper. De gueules au sautoir d'or, acc. de 4 molettes d'éperon de même.
- REINGOY. Nantes. De sinople à 3 hérons d'argent, 2 et 1.
- RELIQUET. Nantes. De gueules à la chasse d'or.

- REMINIAC, Sr de la Fosse. D'or à 3 jumelles de gueules en bande, à la branche de laurier de sinople brochant en barre.
- * DE RÉMUR, *id est* BRUTÉ DE RÉMUR (Orig. de Paris). D'azur au chevron d'argent, acc. en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une salamandre de gueules.
- RENAUD. Auray. De gueules à 3 renards d'or.
- RENAUD. Vannes. De gueules à 10 billettes d'or, 4, 3, 2 et 1.
- RENAUD. Redon. De gueules au sautoir engreslé et échiqueté d'or et de sable, acc. de 4 billettes coupées d'argent et d'azur.
- RENAULT, Sr des Boiselaïres ? Brest. De sable au lion couronné d'or, lampassé et armé de gueules, au chef d'azur chargé de 3 demi-vols d'or. (Voir Regnault.)
- RENAULT. Redon. D'or au cheval courant en bande de sable, acc. de 2 huchets de gueules.
- RENAULT, Sr des ... Saint-Malo. D'azur à la bande d'argent chargée de 3 chabots de gueules, acc. de 2 alérions renversés d'or.
- LE RENEC, Sr de Malaunay. Dinan. D'azur à 3 feuilles de chêne d'or.
- * DE RENQUIER. Voir de Rinquier.
- * DE RESPLOUARAN. Ec. : aux 1 et 4 : d'hermines au sautoir de gueules ; aux 2 et 3 : d'argent au pin de sinople fruité d'or. (K.)
- DU RESTE. Guingamp. D'argent à un filet de pêcheur de sable.
- REVEL DE LA HAYE. Lamballe. D'azur au mouton sautant d'argent sur une terrasse de sinople, acc. en chef de 2 musettes d'or.
- LE REYER. Ec. : aux 1 et 4 : D'argent à 3 merlettes de sable, 2 et 1, et 1 étoile de sable posée entre les canettes du chef ; au 2, de gueules à 3 gerbes de blé d'or ; au 3, de sable à 3 fusées d'argent en fasce.
- RIALLAIS, Sr de Bourgneuf de Lambinai. Rennes. D'argent à 3 cornes de bœufs rangées en fasce l'une sur l'autre d'azur, celle du milieu de gueules.
- RICARD. Quimper. D'argent au chevron de gueules, acc. en chef de 2 roses d'argent, et en pointe d'un lion passant de même.

- * RICHARD Quintin. D'azur à l'arc d'or posé en fasce, acc. de 3 croix potencées d'argent.
Alliance de Castello (F. M.)
- * RICHARD. (Orig. de Nantes). D'azur à l'agneau pascal d'argent passant sur une terrasse de sinople, la tête à sénestre, au chef d'argent, chargé de 3 mouchetures d'hermines de sable. Devise : *Faites sur toutes choses que Dieu soyt le mieulx aymé.*
François-Marie-Benjamin, né à Nantes, le 1^{er} mai 1819, nommé évêque de Belley le 16 octobre 1871, nommé coadjuteur de Son Eminence le cardinal Guibert, archevêque de Paris, avec future succession, le 7 mai 1875, archevêque titulaire de Larisse, le 5 juillet 1875, nommé archevêque de Paris le 8 juillet 1886, créé cardinal prêtre le 24 mai 1889.
- RICHARDAIS. (N^e V^e de N. Sr de la). Vannes. D'argent à 3 coquilles d'azur.
- RICHER. Quimper. D'argent au chevron de sable, acc. de 3 trèfles de même.
- RICORDAIS, (N^e V^e de N. de la). D'or à une tête de more de sable, acc. de 4 demi-vols cantonnés d'azur.
- DE RICOUS, Cher. Brest. D'azur à l'aigle essorante d'argent, au chef de même chargé d'un lion passant de sable, armé et lampassé de gueules.
- * RIDEL. (Originaire de Chantenay. Evêché de Nantes.) De gueules au vaisseau équipé d'argent voguant sur une mer de sinople accosté en chef du monogramme M. A. (Marie), à dextre et des lettres M. E. (Missions étrangères), accolées l'une à l'autre à sénestre, au chef d'azur chargé d'une croix latine alésée d'or et accostée de 12 étoiles de même rangées 3, 3 à dextre, 3, 3 à sénestre. Devise : *Fili tui de longe venient. Cri : Certa viriliter, sustine patienter.*
Félix-Clair Ridel, né le 7 juillet 1830, à Chantenay. Vicaire apostolique de Corée en 1869, sacré le 5 juin 1870. Evêque de Philipopolis. Décédé à Vannes le 20 juin 1884.
- DE RIEC, Sr de Grandmont. D'azur à sept macles d'or, 4, 3, au bâton de même, péri en barre en abîme, au canton d'argent fretté de gueules.

RIELLAN. Parti d'or et de gueules à 2 marteaux en sautoir de l'un en l'autre, acc. de 4 couronnes aussi de l'un en l'autre.

RIGOLENNE. Quintin. D'azur à 2 fasces ondées d'argent.

* DE RINQUIER *vel* RYMQUIER *vel* RIMPQUYER *vel* RIQUER, Sr du Poulguin, par. de Nevez. D'or au lion de gueules. Vitraux de la chapelle du Poulguin et de l'église paroissiale de Nevez. (N. A.). Cf. D. M. art. Renquier.

Isabeau de Rinquir, De d'An-Nezoyet, par. de Priziac en 1427, (de L.).

Famille alliée à du Plessis-Nizon, Tréanna, Sauvaget du Clos.

RIO. Pontivy. D'or au sautoir écoté de sable, acc. de 4 étoiles à 6 rais d'azur.

RIVOY. Guingamp. De sinople à une fasce d'argent chargée d'une flûte couchée d'or et acc. de 3 musettes de même, 2 et 1.

ROBAT. Ancenis. D'azur au lion d'or.

* ROBERT, Sr de Saint-Gondrair, des Millées, par. de Gevezé, Év. de Rennes. Famille fondue en 1599 en de Saint-Méen. De gueules à 3 (al. 5) roquets d'argent. (X. B.).

ROBIN. Nantes. D'argent au chevron d'azur, acc. en chef de 2 trèfles de sinople, et en pointe de 3 molettes de sable, 2 et 1.

ROBIN. Nantes. D'azur au mouton passant d'argent, acc. de 6 roquets d'or, 3 et 3.

ROBIN. Hennebont. D'argent à l'écreuil de gueules.

* ROBINAIÉ. Ec. : aux 1 et 4, de gueules à la croix pattée d'argent; aux 2 et 3, de gueules à la croix frettée d'or. (A. A. B.)

ROBINOT. Év. de Cornouailles. De sable à la croix ancrée d'argent. Cf. C. art. Robineau.

ROCARAY. D'argent au pal flamboyant (1) de sinople, acc. de 2 épées aussi flamboyantes de gueules, la pointe en bas.

(1) Voir aux gravures.

* DE LA ROCHE (DU BOIS.) Voir page 31 et aux additions.

* DE LA ROCHE, Sr dud. lieu, par. de Cuguen, Év. de Dol. Geffroy, fait chevalier par le sire de Beaumanoir à la bataille des Trente, portait de gueules à 2 lions d'or passants. (Arm. N. N° 827.)

DE LA ROCHEBILLARD, Cher, Sr dud. lieu et de Merrain. Port-Louis. De gueules au lion d'or, au chef cousu d'azur, chargé de 3 roses d'argent.

DE ROCHEBRUNE. Vitré. D'or au rocher de gueules.

* DE ROCHEFORT, Sr dud. lieu, par. de Rochefort. Év. de Vannes. Vairé d'or et d'azur. (Tous les armoriaux.)

Guy, un des chevaliers de la bataille des Trente, en 1351, portait vairé d'or et d'azur, à un lambel de gueules. (Arm. N. N° 780.)

* DE LA ROCHE-MORICE, en breton de la Roche-Morvan. Sr dud. lieu (ramage de Léon.) Trêve de la paroisse de Ploudiry. Év. de Léon. De sable au lion d'argent (K.). al : de sable au lion d'argent, l'écu semé de billettes de même. (K.)

* DE LA ROCHE-MORVAN. De gueules à l'épée d'argent en bande, garnie d'or. (K.)

* ROCHER (HARDY DE). Voir aux additions.

DE LA ROCQUE, par. de Bréhan-Loudéac. Év. de Saint-Brieuc. D'argent à la croix de Saint-André de gueules, qui est d'Estuel, au chef de gueules chargé de 3 roquets d'argent.

* DE LA ROQUE-TREMARIA. D'azur à 3 hures de sanglier d'argent. (Cachets.) Alliance de Poulpiquet de Brescanvel au XIX^e siècle. (F. M.)

* ROGER DE SIVRY. Orig. de l'Île de France. Roger, baron de l'Empire en 1810. Ec. : au 1, de sable ou casque d'argent au panache de même de 3 plumes, taré de profil; au 2, de gueules au mur crénelé d'argent, qui est des barons maîtres; au 3, d'azur au chevron d'or, acc. en chef de 2 étoiles, et en pointe d'une quintefeuille, le tout d'argent; au 4, d'azur au lion d'or, percé d'une flèche d'argent en barre, la pointe en bas.

En 1854, un décret impérial a autorisé le baron Roger à ajouter à son nom celui de Sivry, ayant épousé une demoiselle Bourrelle de Sivry. (R. — V^e A. R.)

- * DE ROISSAY. Voir Le Pannetier de Roissay.
- ROMAIN. Dinan. D'azur à 2 faisceaux consulaires d'or en sautoir, acc. de 4 cygnes d'argent.
- ROME. Nantes. De gueules à la bande d'or chargée de 3 roses de gueules.
- ROME. Concarneau. D'azur à 4 roues d'or posées en croix et cantonnées de 4 besants d'argent chargés chacun d'une rose de gueules.
- ROMIEU. Brest. D'or au loup passant de sable sur une terrasse de sinople, surmonté d'un croissant de gueules, accosté de 2 trèfles de sinople.
- LE RONCE. Guingamp. D'or à 3 feuilles de roses de sinople, les tiges en haut, 2 et 1.
- DE RONDIÈRE, Ec. Sr de la Villegroult. Dinan. D'azur au lion d'or.
- ROSIAT DE KERGOAS. Morlaix. D'azur à la croix tréflée d'argent.
- * DU ROSTU, *id est* L'EVESQUE DU ROSTU. Bretagne. De sable au chef engreslé d'argent, à 3 coquilles de sable. (Cachet. F. M.)
- ROTON DE LA MAISONNEUVE. Saint-Malo. D'or à cinq marteaux d'azur en sautoir, acc. de 4 merlettes de sable.
- * ROUARD. (Orig. de Bourgogne. Év. de Dijon.) D'azur semé de fleurs de lis d'or; à la bordure componée de gueules et d'argent, qui est de BOURGOGNE; aux 2 et 3, d'hermines plein, qui est de BRETAGNE; à l'écusson d'azur chargé d'une croix alésée d'or, brochant sur le tout. Devise : *Non sibi sed grege.*
Pierre-Émile, né à Montigny-sur-Aube (Côte-d'Or), le 24 novembre 1839, nommé évêque de Nantes le 3 mai 1896.
- DE LA ROUDAIS. Rennes. D'azur à une roue d'argent.
- * ROUAULT, Sr des Champs-Gérault, par. d'Evran, Év. de Saint-Malo. D'or au sautoir de gueules, acc. d'une moucheture d'hermines de sable en chef et d'une rose du second en pointe. (F. M.)
Cette famille a la même origine que celle de
- * ROUAULT DE LA VIGNE, Sr de Livaudray, — de la Vigne, — de la Vallée, — de la Houssaye, — de Kermoël et de Restian, Év. de Saint-Malo, qui porte d'argent au croissant de sable, acc. de trois macles de gueules. Cf. C.

- * ROUAULT DE LA HAUTIERE, Sr de la Chasteigneraye. Dinan et Saint-Brieuc. D'azur au chevron d'argent acc. en chef d'un arc couché en fasce, et en pointe d'une molette. (Pierre tombale. F. M.)
- ROUHER. Voir Rouyer.
- ROIGNY DU VAL. Lamballe. De sinople au cerf passant d'argent, acc. de trois billettes couchées d'or, 2 et 1.
- DE ROULERET. Ec. D'or à une quintefeuille d'argent.
- DE LA ROULERS DE BÉRUS. Vitré. D'azur au chevron d'or, acc. en pointe d'une roue d'or.
- ROULLANT. Fougères. D'argent au pal d'azur, chargé de 3 besants d'or, accosté de 2 épis renversés de sinople.
- ROULLET. Ploërmel. D'or à 5 roues de Sainte-Catherine de sinople, 3, 1 et 1.
- * ROUMAIN DE LA TOUCHE, Sr de la Lande et de la Touche. Bretagne. D'azur à 3 pommes de pin d'or, les pointes en bas. (Arm. Hér. Univ. — F. M.)
- ROUMOULIN DE KERHORRE. Guingamp. D'azur à une roue de moulin d'or, acc. de 4 ancres cantonnées d'argent.
- * ROUSSEL DE COURCY. (Orig. de l'Orléanais.) D'argent à 2 jumelles de sinople en fasce, acc. au centre de l'écu de 2 cotices d'azur en barre, et en pointe de 2 cotices de même en bande. (R. — Vitraux de la cathédrale de Vannes.)
- ROUSTEL. Saint-Pol-de-Léon. De sable à une fasce d'or.
- * DE ROUVROY DE SAINT-SIMON (Orig. de Picardie). Écartelé; aux 1 et 4 de sable à la croix d'argent chargée de cinq coquilles de sable, *qui est de Rouvroy*; aux 2 et 3, échiqueté d'or et d'azur, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lis d'or, *qui est de Vermandois.*
Alliances en Bretagne : Montjarret de Kerjégu et de Gibon-Porhoët au XIX^e siècle.
- * LE ROUX, Sr de Fromenteau, par. de Vallet. Év. de Nantes. D'azur au croissant d'argent. (A. A. B.)
- LE ROUX. Nantes. D'argent à la croix ancrée de sable, cantonnée de 4 étoiles de même.
- LE ROUX, par. de Ploudiry. Év. de Saint-Pol-de-Léon. De gueules à l'ancre d'or, soutenue d'une main d'argent.

- LE ROUX. Guingamp. Écartelé d'argent et de gueules.
- LE ROUX DE Kerdaniel. Morlaix. D'or à une barbe de gueules.
- LE ROUX. Nantes. D'argent à un rouget de gueules.
- ROUXEL. D'or à une roue d'azur, acc. de 2 demi-vois de chauve-souris de sable.
- LE ROUYER *vel* ROUHIER, par. de Taillis. Év. de Rennes. Ec. : aux 1 et 4, d'argent à 3 pigeons de sable; au 2, de gueules à 3 gerbes d'or; au 3, de sable à 3 losanges d'argent en fasce.
- LE ROY, Sr de la Villeblanche. D'argent au croissant de gueules, acc. de 3 roses de même, 2 et 1; parti d'argent à 3 fasces de gueules, acc. de 10 étoiles de même, 4, 3, 2 et 1. (Arm. 1696.) Cf. C. art. Le Roi, Sr de la Guichardais, et G. G.
- DE LA RUE, Sr de Préclos. Rennes. D'argent à 3 branches de rue de sinople.
- DE LA RUE. Rennes. D'or au plant de rue de sinople.
- * DE LA RUE. D'argent à 3 fasces de gueules, acc. de 2 billettes d'azur posées en fasce entre la deuxième et la troisième fasce.
Alain, chanoine de Nantes, évêque de Léon en 1411, puis de Saint-Brieuc en 1419 † en 1424. (X. B.) Cf. C.
- RUELLO. La Roche-Derrien. D'or à un demi-vois de gueules, acc. de 3 feuilles de rue de sinople.
- RUGRET, Sr dud. lieu. Carhaix. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 trèfles de même.
- DE RUILLE DU VERGER. D'or au chevron de sable, chargé de cinq étoiles d'argent, acc. de 3 losanges de contre-hermines, 2 et 1.
- * DU RUMEL. Voir Le Gallic du Rumel.
- LE RUN, Sr de Kerérou. D'or au pigeon de sable tenant sous ses pieds un rameau de sinople, acc. de 3 étoiles de sable, 2 et 1.
- RUCO. Vannes. D'azur au cerf couronné d'or.

S

- SABATIER DE ROME, Ec. Sr de la Gardelle. Brest. Ec. : au 1, d'azur au soleil d'or; aux 2 et 3, de sable à 3 grenades d'or; au 4, d'azur au lion d'argent.
- * SAGERET (Orig. de Paris). D'azur à la fasce d'argent, chargée d'une étoile de gueules entre deux losanges d'azur, et acc. de 3 besants d'or, 2 et 1. (Arm. de Chevillard.)
M. Em. Sageret, ancien Président de la Société poly-mathique du Morbihan, a épousé à Auray, M^{lle} Eulalie Guyot d'Asnières de Salins.
- DE SAINT-ANTOINE. Tréguier. D'argent semé de taus ou croix de Saint-Antoine d'azur, au sanglier passant de sable.
- * DE SAINT-AVOY. Voir Glain de Saint-Avoy.
- * DE SAINT-CHAMANS (Limousin). De sinople à 3 fasces d'argent; à l'engrèlure en chef d'argent, en forme de créneaux.
Alliances : de Rougé, de Juigné. (Ann. Hér. Univ.)
- * DE SAINT-CYRE, Sr de la Herpedais. Dinan. D'or à la fasce de gueules, acc. de 3 étoiles d'azur, à la bordure engrèlée de même. (F. M.)
- * DE SAINT-GERMAIN. Voir Gaillard de Saint-Germain.
- * DE SAINT-GERMAIN. Voir Taftart de Saint-Germain.
- DE SAINT-GERMAIN DE LA RIVIÈRE. Carhaix. D'argent à la bande ondée de sable.
(Arm. 1696, mêmes armes dans l'A. B. de L.) Cf. C.
- * DE SAINT-HUGEON *vel* DE SAINT-YVON. De gueules à 7 annelets d'argent. (A. A. B.) Cf. Crapelet et C. pour autres armes.
Huo, un des Chevaliers de la bataille des Trente. L'*Histoire de Bretagne* de M. de la Borderie supprime ce combattant dont il fait Robin Raguenei de Saint-Yvon et le remplace par un écuyer nommé La Villon ou La Villéon.
- * DE SAINT-LÉON. Voir Le Normand de Saint-Léon.

- DE SAINT-MAIN. Ec. Sr dud. lieu. Fougères. D'azur à la fasce d'argent chargée d'un anneau de sable, au chef d'or.
- DE SAINT-MARC. Ec. Brest. Ec. : aux 1 et 4, d'azur au pélican d'or, au chef cousu de gueules chargé de cinq marcs (ou besants) d'argent ; aux 2 et 3, d'argent à l'aigle éployée de sable, couronnée de même.
- DE SAINT-MARC. Saint-Malo. D'or à cinq mares (ou tourteaux) de contre-hermines, posés en sautoir.
- * DE SAINT-QUENTIN (Orig. de Champagne). D'azur à la fasce d'or chargée d'un tronc d'arbre et de deux tourteaux de gueules, et acc. en chef de trois molettes rangées du second. (D. B. M.) L'Arm. gén. de R. ne mentionne pas les 2 tourteaux.
- SALASE. Brest. De sinople à 2 tortues d'or, supportant 2 colonnes reliées par une arcade sur laquelle est une chapelle au clocher d'argent finissant par une boule d'or, surmontée d'une croix d'argent ; cette chapelle est accostée de 2 étoiles d'or.
- * SALAUN, Sr de Kermeur et de Kerbabu, par. de Plougasnou ; — de Belair, — de Kerbalanec, — de Mesqueau. Morlaix. De gueules à 3 losanges d'argent en fasce, acc. de six annelets de même, 3 et 3. (Arm. 1696.) Cf. C.
- * DE SALINS. Voir Guyot d'Asnières de Salins.
- * DE LA SALLE. D'argent à 3 quintef. de gueules. (A. A. B.)
- SALLÉ. Brest. D'argent au rocher de sinople surmonté de 2 pistolets de gueules en sautoir, à l'épée d'argent en pal brochant et au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent.
- * SALMON. Laval. D'azur à 3 faucilles d'or, 2 et 1 ; au croissant d'argent en abîme. (F. M.)
- SALOMON, Sr de Cresquel. Vannes. D'argent au lion de gueules armé et lampassé de même, surmonté d'une croisette de même. (Arm. 1696.) Même famille que celle de Salomon de Bréfort. Cf. C.
- * SALVAING DE BOISSIEU, baron de Boissieu. (Orig. du Dauphiné.) D'or à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et diadémée de gueules et soutenue d'une rose tigée et feuillée au naturel et mouvant de la pointe, à la bordure d'azur. (Armes concédées avec le titre de baron héréditaire, le 22 novembre 1821). La famille a

- conservé les armes du fameux président de Salvaing : D'or à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée et diadémée de gueules, à la bordure d'azur semée de fleurs de lis d'or, qui est Salvaing de Boissieu. Cri : *A Salvaing le plus gorgias*. Devise : *Que ne ferais-je pour elle ?* Les fleurs de lis d'or sur azur ont été accordées par le roi Philippe VI de Valois, à l'occasion de la réunion du Dauphiné à la France.
- Cette famille s'est alliée à d'Aboville, Espivent de la Villesboisnet, Le Riche de Cheveigné et Roussel de Lescouët.
- Guy-Marie-Joseph-Édouard, baron de Boissieu, né le 20 mai 1871, ancien officier, député du Morbihan en 1907. (N. F. — R. — Ann. Hér. Univ. — V^o A. R.) Voir Perrin de Boissieux.
- SAMBU *vel* SANBU. Nantes. D'or au sautoir de sinople.
- DES SANTIERS. Nantes. Ec. : en sautoir d'or et de sinople à une grande macle de l'un en l'autre, acc. de 4 flèches apointées en cœur, aussi de l'un en l'autre.
- SARAZIN *vel* LE SARAZIN, D^e de Pélan. Vannes, déclare de gueules à la croix ancrée d'argent.
- SARAZIN, Sr de Longue-Vigne et de Montmorel. Rennes. D'azur à 2 vipères en sautoir d'argent, acc. de 4 ombres de soleil (1) de même, chargées chacune d'un croissant de sable.
- * SARZEAU (Morbihan). Parti, au 1 : d'azur à 3 fleurs de lis d'or, qui est de France ; au 2, d'hermines plein, qui est de Bretagne ; au chef de gueules, portant un vaisseau d'or. Devise : *Opes a mare*. (Délibération de la communauté de Sarzeau du 12 octobre 1789, citée par M. L. Rosenzweig. Ann. du Morbihan, 1882.)
- SATABIN. Concarneau. D'azur à la main apaumée de carnation couchée en fasce, chargée d'un œil d'argent et accompagnée de 3 yeux d'or, 2 et 1.
- SAUBOIS. Rennes. D'argent à 3 têtes de perroquets de sinople rangées en fasce et acc. de 4 grelots de gueules, 2 et 2.
- * DE LA SAULDRAYE. Rennes. D'azur à 3 pots ou channes d'or.

(1) Voir aux gravures.

- * SAUVEUR DE LA CHAPELLE. Languedoc et Bretagne. D'or à 3 trèfles de sinople, 2 et 1. (Arm. Hér. Univ.)
- SAVIN. Nantes. D'argent au chevron d'azur, acc. en chef de 2 étoiles de même, et en pointe d'un lion de sable armé et lampassé de gueules.
- SCELLES, Sr de la Villeblanche. Saint-Brieuc. D'azur à la croix d'or, cantonnée en chef de 2 étoiles d'argent, et en pointe de 2 coquilles de même.
- SECRETAIN. Nantes. D'azur au lion d'argent, entouré d'un chapelet d'or en orle.
- SÉGAUD. Pontivy. D'or à 3 cyprès arrachés de sinople.
- * SEJOURNÉ *vel* DE SEJOURNÉ (Orig. de Picardie), Sr de Launay, par. de Guichen, — des Pommerets, par. de Bruz, — de Brays, par. de Cesson, — de la Gourgeonnière, par. de Torcé, — de la Foresterie, par. d'Izé. D'argent au lion de sable couronné de même, tenant de ses deux pattes de devant un bâton écoté aussi de sable. (Ann. Hér. Univ.)
Guy le Borgne, cité par M. de Courcy, donne des armes un peu différentes.
- * DE LA SELLE. Bretagne. De sable au croissant montant, acc. de 3 quintefeuilles, posées 2 et 1, le tout d'or.
Alliance en Bretagne : Sioc han de Kersabiec. (Ann. Hér. Univ.)
- DE SELLES DE BRICQUEVILLE. Dinan. D'argent au chevron de gueules, acc. de 3 lions de sable, armés et lampassés de gueules.
- * LE SÉNECHAL DE KERDRÉORET. Les tombeaux de cette famille, au cimetière de Languidic (Morbihan), portent l'écusson de sable à cinq fusées d'argent accolées en bande, et accostées de 6 besants de même, 3 de chaque côté, qui est de *Le Sénéchal de Lézérian*. Ev. de Cornouailles. (N. A.) Cf. C.
- SERGLEUX *vel* Cercleux. Auray. De gueules à une fasce d'argent, acc. de six roses de gueules.
- LE SÈRE. Ec. Sr de Pratlau. Guingamp. (Arm. 1696). D'argent à 8 billettes d'azur, 2 en chef, 3 en fasce, 3 en pointe, celles-ci 2 et 1, au franc canton de gueules chargé d'un croissant d'or.

- * DE SÉRENT. La branche de Tromeur, paroisse de Sérent, Ev. de Vannes, portait : d'hermines à 3 quintefeuilles de gueules. Cf. C. Art. de Sérent.
- * LE SERGEANT D'HENDECOURT. Artois et Bretagne. D'azur à trois gerbes de blé d'or, liées de gueules. (A. H. U.)
- SÉRIZAY. Voir Cérizay.
- DE SERMITTE, Sr de Beauchesne. Saint-Brieuc. De gueules à une channe d'argent.
- SERPIN. Rennes. D'azur au cerf arrêté d'argent.
- SERVELLE. Fougères. D'argent au cœur de gueules, acc. de 8 macles d'azur en orle.
- SERVIGET DE LA BONNIÈRE. Lamballe. D'or au cerf passant de gueules, sommé et onglé d'azur, acc. de 3 geais au naturel en chef.
- DE SERVONNE, Ec. Sr de la Villecerf. De sable à 4 fusées d'or en fasce.
- DE SÈVE. Brest. Fascé d'or et de sable de six pièces, à une bordure contre-composée de même.
- SILVESTRE, Sr de la Geffardière ou Goffardière. Saint-Malo. De gueules à six vergettes d'argent, 3 flamboyantes, 3 cométées, à la fasce d'azur brochant, chargée de 5 étoiles d'or.
- SIMONNET, Sr de la Grossinière. Brest. D'argent au sautoir d'azur, acc. de 3 grenades de sinople, 2 et 1.
- * SION *vel* SYON, Sr dud. lieu, par. de Sion. Ev. de Nantes. De gueules au croissant d'argent, acc. de six molettes de même. (A. A. B.)
- SIRAC. Lannion. Fascé vivré d'argent et de gueules, à une masse d'armes de sable brochant en pal.
- SIROT, Sr du Chastellier. Nantes. De gueules à 9 besants d'argent 3, 3, 3, au chef d'hermines, comme Chauvin.
- SIROT DE BONSECOURS. Brest. D'argent à l'ancre de sable, à la fasce d'azur brochant, chargée de 3 croissants d'or.
- * DE SIVRY. Voir Roger de Sivry.
- SOCHET, Sr de Ferville. Brest. D'argent à 3 merlettes de sable.
- * DE SOMBREUIL. Voir Vireau de Sombreuil.
- SOREAU. Carhaix. D'argent à 3 fasces ondes d'azur.
- DE SORNEL, Sr de Kerouriou. Bandé d'argent et d'azur de 6 pièces.
- SORTIN. Pontivy. D'argent à 3 fasces abaissées d'azur, acc. en chef de 2 anres de gueules posées en chevron.

* SOUCANYE DE LANDEVOISIN (Orig. de Picardie), Sr de Landevoisin, terre relevant du duché de Nesle. Armes anciennes : d'azur à sept merlettes (*al* : canettes) d'argent. Armes actuelles : d'azur à 3 serres d'aigle, 2 et 1. Cette famille s'est alliée en Bretagne à Du Chemin de Bois du Pin.

SOUCHAY. Nantes. D'azur au chevron d'or, acc. de 2 étoiles d'argent en chef, et d'une souche de même en pointe.

SOUSSE. Brest. D'argent au chêne arraché de sinople, acc. de 2 lions affrontés contre le fût de sable, langués et armés de gueules, au chef de même chargé de 3 étoiles d'or.

* DU SPERNOET *vel* SPERN-HOET, Sr dud. lieu, trêve de Kergrist, par. de Neulliac. Év. de Cornouailles. XVI^e siècle. D'or à 3 rencontres de cerf de gueules, 2 et 1. (F. M.)

Simone, dame dud. lieu, épouse Louis Marigo, Sr de Kerguiffiau, d'où Jacques épouse Guillemette Le Mézec.

STALPAERT. Nantes. Coupé d'argent et de gueules, au sautoir écoté et contre-écoté de l'un en l'autre, acc. de 4 écussons aussi de l'un en l'autre.

STRIKMAN. Nantes. D'azur au cerf rampant d'or.

DE SUSSAYE, Ec. Sr de la Richardière. Nantes. De gueules à 3 croisettes d'or, 2 et 1. Armes déclarées par sa veuve, Claude Collineau, dans l'Arm. de 1696.

SUZINEAU. Nantes. De gueules à la croix tréflée partie d'or et d'argent (*à enquerre*), cantonnée de 4 feuilles de houx, 2 d'argent à dextre, et 2 d'or à sénestre.

* SYON, Voir Sion.

T

DU TAC. Nantes. D'or à une tête d'ours de sable muselée d'azur, acc. de 4 fers de moulin cantonnés de même. *Alias* : d'azur à une foi d'argent en fasce, acc. de 3 marteaux d'argent emmanchés d'or.

TACHEREAU. Rennes. D'argent à 3 roses de gueules.

* TAFFART DE SAINT-GERMAIN. (Orig. du Périgord.) D'azur au chevron d'or, sommé d'une étoile d'argent accostée de 2 roses tigées et feuillées d'or, et accompagné en pointe d'un croissant du second.

Alliance en Bretagne : De Mauduit du Plessis.

TAILLARD, Sr de Launay. Redon. De gueules au sabre d'argent, à la bordure de même.

TANET, Sr de Petit-Clos. Quintin et Lamballe. D'argent à 3 demi-vols de pourpre, 2 et 1.

* TANIQUO *vel* LE TANIQUO, Sr de la Boissière, -- du Beuzit -- de Trémaria. Crozon. D'or à 3 bandes de gueules. Péronnelle épouse en 1660 Joseph de Trédern, Ec. Sr de Kerbirion. (F. M.)

LE TANNEUR, Sr de Malère. Rennes. D'azur à la fasce d'or, acc. de 3 larmes d'argent.

* LE TANNEUX *vel* LE TANNEUX *vel* LE TANOUX, Sr de Sainte-Foy. Év. de Rennes. D'argent à l'étang d'azur bordé de jones de sinople, posé en fasce, acc. de 3 lacs d'amour de gueules, 2 en chef, 1 en pointe. (Arm. 1696. -- F. M.)

TANQUERÉ. Rennes. De gueules à l'ancre d'argent, à la trabe de vair, à la fasce d'or brochant sur la stangue et chargée de 3 coquilles d'argent.

TAREIL. Nantes. De sable à l'œil d'argent.

TASSE, Sr du Pourpris. Dinan. D'argent à une fasce de gueules.

TAU *vel* TAULT DE LA VILLE-HOUX. Saint-Malo. D'argent à 3 quintefeuilles d'azur en pal, accostées de 2 fusées de gueules.

DU TELL. Nantes. D'azur au tilleul d'or, accosté de 2 roses d'argent, au chef dentelé d'argent chargé d'une épée couchée de gueules.

LE TELLIER. Vitré. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 arbres (tilleuls) d'or.

TEINTURIER. Landerneau. Gironné d'or, de gueules, d'argent, d'azur, d'or, de sinople, d'argent et de sable.

DE LA TERRADE. Nantes. D'azur à 2 fasces ondées d'or.

TERTON, Sr de la Gripponnière. Nantes. D'azur au buchet d'or, acc. de 3 besants de même.

* THARREAU, Sr de la Moursolière, — des Germonières. Cholet et Nantes.

Jean-Victor, Sr de la Moursolière, père et aïeul des barons Tharreau qui suivent :

* THARREAU. Coupé au 1, parti : (a) d'azur à 3 étoiles d'argent, (b) de gueules à l'épée d'argent en pal, qui est des barons militaires; au 2, d'argent au chêne arraché de sinople, traversé en bande d'un drapeau d'azur, et en barre d'un drapeau de gueules.

Jean-Victor Tharreau, né à Cholet en 1767, volontaire en 1792; général de division, 1799, créé baron de l'Empire le 21 décembre 1808, tué à la bataille de la Moskowa le 7 septembre 1812. Décédé sans hoirs.

* THARREAU. Coupé au 1 parti (a) d'azur à 3 étoiles d'argent, (b) de gueules à une épée en pal de sable, à enquerre, montée d'argent; au 2, d'argent au chêne arraché de sinople traversé en bande d'un drapeau d'azur, et en barre d'un drapeau de gueules.

Pierre-André Tharreau, neveu du précédent et petit-fils de Jean-Victor Tharreau, Sr de la Moursolière, créé baron de l'Empire le 24 août 1813, en considération des services de son oncle.

Alliances en Bretagne : Bourgault du Coudray, de Nantes; Besquent, de Vannes.

* THEVEN DE GUÉLERAN, Sr de Guéleran, — de Kergonan, par. de Plouguin, — de Kergueléan, par. de Plouvien,

— de Gouarannou, par. de Ploudalmézeau, — de Pénanguer. Év. de Léon. D'azur à la fasce d'or acc. de 3 roses de même. Cf. C.

Un colonel d'artillerie en 1905.

THÉVENIN. Brest. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 trèfles d'argent.

LE THIEISSE *vel* LE THIESSE. Vannes. De gueules à 6 billettes d'argent, 3, 2 et 1. (*al.* 3 billettes, 2 et 1.)

* THOMAS (1).

* THOMAS, Sr de la Caunelaye, par. de Corseul, — de la Ribaudière, — de Launay-Caunelaye, par. de Plouasne, — de l'Abbaye. Év. de Saint-Malo. Ressort de Dinan. D'or à la bande engreslée d'azur. (Réf. 1668.)

L'Armorial général de 1696 attribue les mêmes armes à Henri Thomas de K/and (Cran? Keran?) demeurant à Vannes (2). Voir ci-dessous.

* THOMAS (même famille que la précédente), Sr de la Ville-Gratien, — de la Vallée, — de Saint-Georges, par. de Pléherel. Év. de Saint-Brieuc. D'or à la bande d'azur, engreslée de sable. (Réf. 1669.)

* THOMAS, Sr de Kercadorez. Par. de Taulé. Év. de Léon. D'azur à la tour d'or. (Réf. 1669.) Guy Le Borgne leur attribuait : de sable à la tour d'argent.

* THOMAS, Sr de la Téterie; — de Crocquay, du Bouchet et du Plessis, par. de Derval (3), — Év. de Nantes. D'azur à la tour d'or.

Yves Thomas, Sr de la Téterie, vivant en 1487. Cette famille, qui n'est mentionnée dans aucun Armorial breton, s'est fondue le 12 juillet 1796 dans de Kerpoisson (A. S.) Est-elle une branche de la précédente? L'Armorial général de 1696 attribue les mêmes armes au Sr de Keravel, procureur et notaire à Vannes.

(1) Une si grande confusion existe dans tous les Nobiliaires et Armoriaux au sujet des diverses familles Thomas de Bretagne, que nous devons nous borner à indiquer ici pour elles les résultats de nos recherches, sans prétendre résoudre définitivement la question d'attribution d'origine et d'armoiries.

(2) Pour le K (barre), voir la note page 244, loc. cit. 1905. Le texte de d'Hoüier porte : Henry K/and Thomas, à Vannes. (Tome II, page 838.)

(3) Voir plus loin.

* THOMAS, Sr de Bénéac et de Saint-Nicolas, par. de Guer, — DE KERCADO, par. de Férel, — DE CLOSMADÉUC, DE LA BORDE, DU CORDIC et de la Ville-au-Pantier, par. de Nivillac, — de Crocqumay, par. de Derval, — de Caradenc et de Cran, par. de Saint-Dolay, — de la Châteignière, par. d'Herbignac, — du Placis, à la Roche-Bernard. — D'azur au mât d'or pavillonné et garni de ses cordages d'argent, à la fasce en devise de même brochant et chargée de 3 taus (1) ou croix de Saint-Antoine de gueules.

Jean Thomas du Bénéac, maire de la Roche-Bernard, député du Tiers aux États de Bretagne tenus à Saint-Brieuc en 1724, y décéda et fut inhumé aux frais des États dans la cathédrale Saint-Étienne.

* THOMAS, Sr de Croquemay (2) par. de Derval. D'or semé de taus d'azur, à un mât de gueules, garni de ses cordages et girouetté de même. (Arm. 1696. Tome II. p. 457.)

THOMAS. Quintin. D'azur à 2 mâts d'or mis en chevron, acc. de 3 taus d'argent.

DES TIANGES. Guingamp. D'or au sautoir ancré de gueules, à la bordure d'azur.

* DU TILLET (Orig. d'Angoulême), Sr de la Salle, — baron de la Bussière, — Sr de Gouaix, — de Montramé, — de la Malmaison. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 étoiles du même. (R. — Ann. Hér. Univ.) Cf. C. qui remplace les étoiles par des molettes, et La Ch. des Bois.

* DE TINGUY (Orig. d'Anjou). D'azur à 4 fleurs de lis d'or, une à chaque canton.

Alliances en Bretagne : de Chabot, de Méhérenc de Saint-Pierre.

* DE TINTENIAC, Sr dud. lieu, par. de ce nom, Év. de Saint-Malo. D'or à deux jumelles d'azur, au bâton de gueules, brochant en bande, puis, à partir de 1520, par suite d'alliance : d'hermines au croissant de gueules, qui est de Kymerch.

(1) Voir aux gravures.

(2) Nous faisons remarquer que la terre de Crocqumay en Derval est aussi bien attribuée à des Thomas de la maison de la Tézerie, et à des Thomas de la maison du Bénéac. (Voir ci-dessus.)

Le Sire de Tinténac, Jean, Banneret, est le premier des chevaliers choisi par Beaumanoir pour combattre à la bataille des Trente en 1351 ; il portait : de gueules à 3 fasces d'argent, à la bande d'azur. (Arm. N.) Alain de Tinténac, qui devint plus tard Chevalier bachelier, est le deuxième des écuyers ainsi choisis ; il portait : de gueules à trois fasces d'argent à la bande d'azur chargée de 3 besants d'or. (Arm. N.)

TIOSSEYS. Vannes. D'azur à 3 quintefeilles d'argent.

TORAVAL. Quimperlé. D'azur à la tour d'or donjonnée de même.

TOREL. Fougères. D'or au taureau passant de sinople, au chef d'azur chargé de 2 vols d'or.

* DE TORQUAT DE LA COULERIE (Orig. d'Italie), Sr de la Massonnière et de la Coulerie, par. d'Oigny. Év. de Blois (Orléanais). — de Van et de la Béchuère, — de Beauvais. Porte : de gueules à trois fasces de sinople, à enquerre, chargé en cœur d'un heaume d'argent, taré de profil, brochant sur le tout.

Charles de Torquat, qualifié « *nobilis et veteris progenii Romanorum civis* », suivit la fortune de Catherine de Médicis en France et s'établit dans le ressort de Saint-Calais (Haut-Maine).

La branche de la Coulerie fixée en Bretagne y a contracté des alliances avec Roumain de la Touche, du Quengo de Tonquédec et Guyot d'Asnières de Salins.

LE TORT. Nantes. D'or à une tour de gueules.

TOSCANO. Rennes. D'azur au lion d'or tenant entre ses pattes 3 mouches de même.

Un opérateur du Roi. (Arm. 1696.)

* TOUARE, Sr de la Limousinière. Nantes. D'or à 3 tourteaux de gueules. (A. A. B.)

TOUBLET, Sr de la Ville-le-Houx. Rennes. D'azur au chevron d'argent, chargé de 3 roses de gueules.

TOUCHAIS, Sr de la Bellaudière. D'azur au cert passant d'argent sur une terrasse de sinople, à la barre d'or brochant, chargée de 3 huchets de gueules, enguichés de sable.

* DE LA TOUCHE-ABELIN. D'azur à 3 bandes d'or. (A. A. B.)
TOULANHOUE. D'or fretté de sable.

- * TOURDELAIN, Sr de Saint-Thual. Dol. D'azur à 3 lions d'or, portant chacun une hache de même. (A. A. B.)
- LE TOURNEUR. Saint-Brieuc. D'azur à une tour d'argent.
- LE TOURNEUX *vel* LE TOURNEUX. Nantes. D'or à 3 hures de sanglier arrachées de sable, animées de gueules et défendues d'argent.
- LE TOURNOUX. Montfort. D'or à la tour de contre-hermines, à la bordure d'azur.
- TOUSSELOIR. Brest. D'or à 3 chausse-trapes de sable.
- TREBOURET. De sable à un massacre de cerf d'argent.
- TREBOURET. D'azur au sautoir d'or.
- * DE TRÉBRIVANT, Sr de Brunaud, par. de Trébrivant. Év. de Cornouailles. De vair à 3 fasces de gueules, au lambel d'azur. (A. A. B.)
- * DE TRÉGARANTEC, Sr dud. lieu, par. de Mellionnec. D'azur à 3 pals d'argent. (C.)
Cette famille est distincte de celle de Trégranteur, dans laquelle elle se fondit. Voir ce nom.
- * DE TRÉGARANTEUC. Voir Trégranteur.
- TRÉGARO. Vannes. D'azur à 3 aigles d'or.
- * TRÉGARO (Originaire de Peillac. Év. de Vannes). D'azur à la bande d'argent chargée de 3 mouchetures d'hermines de sable, acc. en chef d'une étoile d'or, et en pointe d'une ancre d'argent. Devise : *Stella maris spes mea.*
François-Marie, lxxx^e évêque de Séez, né à Peillac, Év. de Vannes, le 17 juin 1824, vicaire à Guer en 1848, aumônier de la marine 1852, officier de la Légion d'honneur 1860, aumônier en chef de la marine jusqu'à la suppression de cette charge en 1878, nommé évêque de Séez le 48 novembre 1881, sacré à Sainte-Anne d'Auray le 25 janvier 1882, décédé le 6 janvier 1897.
- TRÉGOLIEN. Morlaix. D'argent à 3 coqs de sinople, 2 et 1.
- * DE TRÉGRANTEUR *vel* DE TRÉGARANTEUC (Ramago de Loyat), Sr dud. lieu, trêve de Trégranteur, par. de Guégon, — de la Chesnaye, — de la Hazaye, — de Trégarantec, par. de Mellionnec. — D'argent à un loup de gueules. (G. A. S.)
Marie de Trégaranteuc, fille de Pierre, Sr de Trégranteur et de Trégarantec, et de Madeleine de Lanvaux,

- épousa Robert Le Sénéchal, qui se remaria à Jeanne de Maydo. Marie était sœur de Jeanne, qui épousa, en 1544, Pierre de Quélen, Sr du Broutay.
- Tous les généalogistes modernes ont confondu les deux familles de Trégranteur et de Trégarantec, sauf M. de l'Estourbeillon qui cependant n'en connaissait pas la différence d'armoiries. (Gén. mss. Le Sénéchal de Kercado, G. A. S. — A. A. B. — N. B. de l'E. — Diet. topog. Morbihan, par L. Rosenzweig. — N. A.)
- TRÉGUER. Quimper. D'argent à 3 aiguères d'azur, à la bordure composée d'or et de sable.
- TRÉHUELIN. Vannes. D'or à une quintaine d'azur, acc. de 3 croissants de gueules.
- * TREMBLAIS, Sr de la Jousselinais, par. de Châtillon-sur-Seiche — des Fontenelles, par. de Saint-Grégoire. Év. de Rennes. D'argent à une quintefeuille de gueules, au chef d'azur chargé de 3 fers à cheval d'argent. (Gén. de La Celle. X. B.) Cf. G. le B. et C. art. du Tremblay.
- DE TRÉMONT. Ec. Saint-Pol-de-Léon. De gueules à 3 ancolies d'argent.
- * DE TRÉSIGUIDY, Sr dud. lieu, par. de Pleyben. Év. de Cornouailles. D'or à 3 pommes de pin de gueules, les pointes en haut. (Amr. N. — C.) Morice, Ecuyer au combat des Trente, portait en abîme une molette d'azur (Arm. N.), qu'il supprima par la suite. (D. M. Sceau 1374.)
- TRIBOU. Vitré. De gueules à la bande d'argent, chargée de 3 perroquets de sinople, becqués et onglés de gueules.
- TRIOBERT. Moncontour. D'azur à 9 étoiles d'or en sautoir, acc. de 4 taus d'argent.
- TROCHERY DE LA FONTAINE. Vitré. D'or à une aigle de gueules.
- * DE TROGUINDY, V^{ie} dud. lieu, par. de Penvéan. Év. de Tréguier. De gueules à neuf (dix : sept) besants d'or. (G. Le B.) Par suite d'erreur, dom Lobineau, dom Morice et M. de Fréminville indiquent un ou deux de Troguindy parmi les écuyers de la bataille des Trente au lieu de Morice de Trésiguidy qui seul s'y trouvait. (Voir *Biog. Bret.* Levot.)
- TROIS. Saint-Malo. Ec. : de contre-hermines et d'argent, à un sautoir tréflé de l'un en l'autre.

- DES TROISVALEZ. Rennes. Porte : d'argent au chevron de gueules, acc. de 3 couleuvres tortillées d'azur.
- TROLON DE KERIVALLAN. De gueules au huchet d'argent l'embouchure à sénestre, accosté de 2 épées d'argent garnies d'or, le tout mis en bande.
- TRONC. Rennes. D'or à un tronc d'arbre en pal arraché de sinople, cantonné de 4 carreaux de contre-hermines.
- TRONGHOT. Saint-Brieuc. De gueules au chevron d'or, acc. de 3 troncs d'arbres arrachés d'or.
- TRONEL. Morlaix. D'or au tronc d'arbre de sable, arraché d'argent.
- TROTTEREAU, Sr des Rosais. D'or à 8 tourteaux de sable, 3, 2 et 3.
- TROUARD, Sr de la Ville-au-Franc. Saint-Malo. D'azur au lion d'or.
- TROUSSAY, Sr de la Ville-Jaunais. Vannes. D'hermines au lion de gueules.
- TROUSSON, Sr de Perou. Brest. D'argent au chevron de gueules, acc. de 3 roses de même, tigées et feuillées d'azur.
- TRUILLOT. D'argent au chêne de sinople englanté d'or.
- TUAULT. Morlaix. De sable au chef d'argent, chargé de 3 coquilles d'azur.
- * TUAULT, Sr de la Boverie, — de Palevert, — de Kerlagadec, par. de Ploerdut, — de Kermadio, ressort de Ploërmel. Év. de Saint-Malo, portait, avant l'anoblissement de 1814 : d'azur à la fleur de lis d'argent surmontée d'un croissant de même, et depuis cette époque : d'azur au lis de jardin d'or surmonté d'un croissant d'argent. (Anc. cachets. — N. A. —) Cf. C.
- * TUGDUAL, Sr de la Ville-Corbin, par. de Loguivy-Lannion. Év. de Tréguier. Burelé d'argent et de gueules (X. B). Cf. G. Le Borgne, qui indique : d'argent au chevron donjonné de 3 pièces de gueules.
- THUMBEREL, Sr de la Motte. D'argent à 3 lézards de sinople en fasce, l'un sur l'autre.
- TUYARD, Sr de la Fontaine. D'or au chevron de sable chargé de 5 fers de flèches d'argent, acc. de 3 roses d'azur.

U

- ULLIAC. Rennes. Parti d'azur et de sable, à 2 chevrons d'or contre-pointés en fasce (1) et acc. de 4 coquilles d'argent.
- UNOY DE LA CHESNAYE. D'argent à l'aigle éployée de sable.
- URIEN. Nantes. D'argent à l'aigle éployée au vol abaissé de sable, au sautoir vivré d'azur brochant.
- D'USSON DU VIGNÉ. Brest. Ec. : au 1, d'argent au lion de gueules ; aux 2 et 3, d'argent à 3 roses de sinople ; au 4, d'argent à 3 pals de gueules.

V

- LE VACON. Quintin. Parti d'argent et de gueules à 2 vaches passantes l'une sur l'autre, de l'un en l'autre.
- LE VAILLANT. Vannes. D'azur au lion d'or tenant dans sa patte dextre une épée d'argent.
- VALENTIN. Brest. D'or à la bande de gueules, chargée de 3 besants d'argent.

(1) Voir aux gravures.

- VALLÉE DE LA VILLE-HERVY. Ev. de Saint-Malo et de Rennes. D'azur au fer à cheval (*al* : arceau) d'argent, acc. de 8 fers de piques de même en orle.
- VALLÉE. Rennes. D'or à la fasce ondulée et abaissée d'azur, acc. en chef de 3 canards volants et mal ordonnés de sable.
- VALLET. Anray. D'argent au cœur de gueules.
- VALLET. Fougères. D'azur à 3 annelets d'or.
- VALLIÈRES (BOBIÈRE DE). Bretagne. D'azur au chevron d'or acc. de 3 aigles d'argent.
Famille alliée à de Blois. (F. M.)
- * VALLIÈRES. (Voir LEFEBVRE DES)
- LE VALLON. Quintin. Coupé d'or et de sinople, le 1, chargé de 3 arbres de sinople rangés en chef; le 2, chargé d'une bande ondulée d'argent.
- VALTES SAINT-GUIJANDES *vel* Saint-Guijandes Valtes. Vannes. D'azur à un sautoir d'argent et un chef d'or.
- VANASSE. Nantes. Fascé contre-fascé d'or et de sable de 4 pièces, à huit vanes de l'un en l'autre, 2, 2, 2 et 2.
- VANIER. Rennes. D'azur à un van d'or, acc. de 4 vannettes d'argent.
- VANBERCKE ? Voir Vauberche.
- VANCKEULEN *vel* VANKEULEN. Nantes. D'azur à un demi-vol enté sur un pied d'aigle d'or posé sur un cheval de frise d'argent.
- * VANNES. Ville et château. De gueules à une hermine passante au naturel d'argent, mouchetée de sable (1) et accolée de la jarretière flottante de Bretagne, doublée d'or. (Arm. 1636. — Armes sculptées sur la Porte Saint-Vincent. 1636. D. A.)
- * DE VANNES, Sr de Colpo, par. de Bignan, — de Moréac, par. d'Arradon, — de Lestrenic et de Kernipitur, par. de Séné, — de Plaisance, par. de Saint-Avé, — de la Rivière-Lanvaux, par. d'Avessac, — de Kervenic, par. de Saint-Patern de Vannes, — de Kerdu, par. de Sarzeau, — de la Bétulière, par. de Varades. Év. de Vannes et de Nantes. Sceau à deux vaches passantes, surmontées d'une moncheture d'hermines, en 1271.

(1) C'est-à-dire ayant la moncheture et le bout de la queue noirs.

L'auteur de cette famille, d'après la légende de la chapelle de Béléc en Plozren, telle que la rapporte Dubuisson-Aubenay, en 1636, serait un Sarrazin chargé de garder prisonniers en un coffre le Sire du Garo et son écuyer captifs en Terre-Sainte, en l'an 1300 (1), et qui fut, s'étant assis et endormi sur ce coffre, miraculeusement transporté avec eux, en une nuit, au lieu où s'élève encore aujourd'hui la chapelle dédiée à Notre-Dame de Bethléem. Ce Sarrazin se fit baptiser et reçut le surnom de Vennes ou Vannes.

« Plusieurs de Vannes furent enterrés dans la nef et en la chapelle des Trois-Rois de Saint-Pierre de Vannes. » (D.-A.)

Mentionnée pour la première fois en 1267, cette famille s'est éteinte en 1641.

M. de Courcy indique Jean du Garo, Sire dud. lieu comme croisé en 1248. Cf. A. de L'E. et C. (N. A.)

- * VARIN (Orig. de Normandie), Sr du Colombier, par. de Maroné, Év. de Saint-Brieuc. — De la Galmandière et de la Brunelière, par. de Châteaubourg, Év. de Rennes. — de Beauval, — de Beaupré. D'or au chevron d'azur, acc. de 3 étoiles de même. Sceau de 1724 et *nunc* — (X. B.).

Famille anoblie en tant que besoin en 1775. Cf. M. de Courcy, qui blasonne d'autres armes d'après l'Armorial de 1696.

VATRAIN. Nantes. D'or à une bande de vair.

VATRY. Brest. D'argent au chevron d'azur, acc. en chef de 2 roses de gueules tigées et feuillées de sinople, et en pointe d'un croissant d'azur.

DU VAV, Sr de l'Isle. Ancenis. D'azur au chevron d'argent, acc. de 3 roses de même.

VAUBERCHE (Vanbercke ?). De gueules au cheval de frise d'or, posé en fasce alaisée.

VAUSANGE. Rennes. Ec. ; d'argent et d'azur à 4 têtes de chérubins de sable, ailés d'azur sur l'argent et d'or sur l'azur.

(1) En l'an 1200, ou l'an 1160, est souvent mis par certains auteurs géralogistes pour au cours du XIII^e, de XIII^e siècle.

- * LE VAYER, Sr de la Garaye. De gueules au chevron d'or, acc. de 3 étoiles de même. (A. A. B.)
Ne serait-ce pas Le Vayer, Sr de la Villebouquais, par. de Guégon, qui porte de gueules à la bande acc. en chef de 2 étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'or ? Cf. C.
- * LE VAYER DE BARACH, par. de Plœrdut, — de la Graë, par. de Peillac. — Év. de Vannes. D'or à 2 fasces nouées de sable. (N. A.) — (A. A. B.) Cf. C.
- * LE VEAU. Échiqueté d'or et de gueules, au bâton d'hermines brochant. (Arm. N.)
- VEILLET. Moncontour. De sable à 3 oies d'argent, à la lampe antique d'or, à la mèche d'argent allumée de gueules.
- DU VÉLARD, Sr dud. lieu, Dinan. Emanché d'argent et de gueules de 5 pièces.
- VELLÈME. Nantes. D'argent à un chevron d'azur chargé de 3 roses d'argent.
- LE VENDEUR. Vannes. De gueules à 3 croissants d'or et une fleur de lis de même en abîme.
- * DE VERCHÈRE (Orig. de Bourgogne). De sable à la fasce d'or, acc. de 2 comètes de même, 2 et 1, au croissant d'argent posé entre les 2 comètes mises en chef.
Famille alliée à Bouan du Chef du Bos et Le Normand de Lourmel (F. M.)
- DE VERDUN DE BALLAN. D'or fretté de sable.
Famille alliée au XIX^e siècle à Rolland du Noday.
- DE VERRÈT DE SAINT-SULPICE. Brest. D'azur à la fasce d'or, acc. en chef d'un croissant d'argent, et en pointe de 2 roses quintefeuillées, tigées et feuillées d'argent, les tiges passées en sautoir.
- VERGER. Nantes. D'argent à 5 pommiers de sinople fruités de gueules et posés en chevron renversé.
- DU VERGER DE LA MORANDIÈRE. Vitré. Parti, au 1 : de gueules à 2 clefs d'argent adossées en chef, et en pointe un sautoir d'argent ; au 2 : d'argent à une tête de loup arrachée de gueules en chef, et en pointe d'une croix de gueules chargée d'un croissant d'argent.

- * DU VERGER, Sr dud. lieu, de Coatpéan, de Saudin et de Cardinal, par. de Guérande, — de Saint-Denac, par. de Saint-Molff, Év. de Nantes. D'or à 2 quintefeuilles de gueules, au franc-canton de même chargé d'un lion d'argent, comme le dit Guy Le Borgne.
Nous avons vu un sceau de la cour de Saint-Denac, de 1540, qui porte ces armes. L'écusson d'argent à trois têtes de more de sable tortillées d'argent, concerne une autre famille. Voir ci-après. (N. A.) Cf. C.
- * LE VERGER, Sr dud. lieu, par. d'Erdeven, — du COSQUER, de Kerhouant et de Kericu, par. de Nostang ; — de Kermarquer, de Trémotec et de Penvern, par. de Plougoumelen ; — de Léaulet, par. de Brech ; — de Kerdual, par. de Grand-Champ ; — de Kerverner, du Prateno (Pratello) et de Langario, par. de Baden ; — du Têno, par. de Pluneret ; — du Burguen, par. de Saint-Avé ; — du Léraïn, — de Kercado, — du Couédic — du Brénouet. Év. de Vannes. — D'argent à l'arbre de sinople chargé d'une fasce de gueules brochant (A. F.), *alias* : le fût de l'arbre accosté de 2 étoiles à six branches d'or. (Armes peintes sur pot à eau, cuvette et service à thé du Japon appartenant aux familles Le Grontec et de Closmadeuc.) *Alias*, selon les branches : D'argent à 3 têtes de mores de sable, languées de même, tortillées d'argent. (Arg. F. — N. A.)
- * LE VERGER DU COSQUER. Cette branche a également porté : d'argent à 3 têtes de mores de sable, tortillées d'argent ; et : d'argent à l'arbre de sinople, chargé d'une fasce de gueules brochant. Voir Gouzeker'h.
- VERGOT ou VENGOTZ. Landerneau. D'azur à la barre d'argent, chargée d'un lévrier de sable.
- VERNOY. Saint-Brieuc. D'argent à 3 merlettes de sable, 2 et 1.
- VEROT. Carhaix. De gueules à la fasce d'or, acc. de 3 roses de sable.
- LE VERT. Guingamp. D'azur à 3 têtes de renard arrachées d'or.
- VERTHAMON. Nantes. D'or à une montagne de sinople.
- VIAL. D'azur au chevron d'or, acc. de 3 flammes d'argent, 2 et 1, celle de la pointe soutenue d'un croissant aussi d'argent.

- LE VIAVANT. Vannes. De sable à 3 fascés d'argent.
- * DE LA VIEUXVILLE, *id est* BESNARD DE LA VIEUXVILLE. Bretagne. D'or à l'ancre de sable en pal, acc. de 2 coquilles d'azur en chef, au chef d'hermines. (F. M.)
- * DE LA VIEUXVILLE, *id est* MICAULT DE MAINVILLE et DE LA VIEUXVILLE. Lamballe et Saint-Brieuc. D'azur au chevron d'or.
- Ces armes semblent être les armoiries primitives des diverses branches des Micault, selon M. Frotier de la Messelière.
- * DE LA VIGNE. Voir ROUAUD DE LA VIGNE.
- DE LA VIGNE, Sr de la Haute-Moroys. D'argent au cep de vigne serpentant et posé en fasce de sinople, feuillé de même et fruité de 3 raisins de pourpre.
- DU VIGNEAU, Sr de Campagne. Brest. D'argent au chevron de sinople, acc. de 2 lions de sable, chacun chargé d'une étoile du premier.
- VIGNIÈRES. Nantes. D'argent au pampre de vigne de sinople posé en bande.
- VIGREUX, Sr du Tertre. Brest. D'argent à 3 bandes d'azur.
- VILLEÉGU. Lesneven. D'argent à un vilbrequin d'azur.
- * LA VILLEMENEUST (DE MARGEOT DE). Normandie et Bretagne. D'argent à l'écu de gueules en abîme, acc. de 9 macles de sable en orle.
- Alliance de Le Bel de Penguilly. (F. M.)
- * DE LA VILLÉON. Voir de la Villon.
- * DE VILLEROY, *id est* MILLON DE VILLEROY. Guérande. Sr de Villeroy, de Léault, par. de Brech, — de Kerincuff, par. des Landes, — de la Ville-Morel, de Launay et de la Garenne, par. de Broons, — de la Plesse, par. de Sainte-Urielle, — de Bellevue, — Év. de Dol, de Saint-Malo et de Vannes. D'azur à 3 têtes de lévrier coupées d'argent, colletées de gueules, bouclées d'or.
- La branche de Villeroy a pendant quelque temps porté aux xvii^e et xviii^e siècles : d'argent à 3 têtes de lévrier arrachées de sable (Arm. 1696 et Arg. F.), mais depuis elle a repris les armes anciennes. (De Saint-Allais et divers armoriaux.) Cf. C.

- VINGTUNIÈRES. Brest. D'azur à 20 besants d'argent, 5, 5, 5, 3 et 2.
- * DE LA VILLON, *vel* DE LA VILLÉON. Cf. C. pour les armes. C'est par ce nom que M. de la Borderie complète sa liste de combattants des Trente, après en avoir retranché le Chevalier Huon de Saint-Hugéon *vel* de Saint-Yvon. (Voir ce nom.)
- * VIREAU, marquis DE SOMBREUIL. (Orig. de Champagne.) De gueules à un senestrochère d'or mouvant d'une nuée d'argent, tenant un badelaire de même garni d'or.
- Charles de Sombreuil, émigré, dernier représentant de sa famille, un des chefs de l'expédition de Quiberon, fusillé sur la Garenne à Vannes, le 28 juillet 1795, a son buste au monument des *Martyrs*, dans la chapelle de la Chartreuse d'Auray.
- LA VISSIÈRE. Belle-Ile-en-Mer. D'argent à 3 têtes de loup arrachées et entourées de sable, accompagnant un chevron de même chargé de 3 étoiles d'argent.
- VITAL. Auray. De sable à un croissant d'argent, chargé de 5 étoiles d'azur.
- * DE VITTON. (Orig. d'Angleterre.) Porte d'azur au chevron d'or, acc. de 5 fusées de même, rangées et accolées, 3 en chef, 2 en pointe, à la bordure composée d'hermines et d'azur, les 8 composants d'azur chargés chacun d'une couronne d'or.
- Créé Comte romain par bref de S. S. Grégoire XVI, en date du 28 août 1835. Allié en Bretagne à de Marnières de Guer. (X. B. — Ann. Hér. Univ. — État présent de la noblesse et autres Arm.)
- * VIVIEN, Sr de la Biardaye et du Lobo, par. de Caro. Év. de Saint-Malo. D'azur à 2 fascés d'or, acc. de 9 merlettes de même, 3, 3, 3. (X. B.)
- Pierre Vivien anobli en 1470. Cf. C.
- * VIVIEN, Sr de la Galopinière, par. de Carquefou, — du Bois-Raguenet, par. d'Orvault, — de Launay, par. de Couffé, — du Pezle, par. de Brains, — de la Touche, par. de Nozay. Év. de Nantes. D'argent à 3 escarboucles de sable. (X. B.) Comme VIVIEN, Sr du Cléris, par. de Theix, — de Kerzo, par. de Pineret. Cf. C.

Y

- * YVICQUEL DE LESCLY, Sr de Saint-Goustan, par. du Croisic, — de Lesclly et de la Porte-Mezle, par. d'Assérac, — de Trohudal, par. de Pénestin. Ev. de Nantes. D'azur au chevron d'argent chargé de 5 coquilles de sable, acc. de 3 roses d'argent, 2 en chef, 1 en pointe. (Gén. de la Monneraye.)
- YVON, Sr de la Berthois. Rennes. De sable à la croix bourdonnée d'argent, cantonnée de 4 têtes d'hermines coupées de même.
- YVON. Nantes. D'azur à 2 plumes d'oie à écrire d'or en sautoir, acc. de 4 macles d'argent.
- YVON. Carhaix. D'argent au lion passant de sable.
- YVON DE LA POUESNAYE. Rennes. De gueules au lion d'hermines.
- YVON. Châteaubriant. D'azur à 3 chevrons d'or.

W

- WALESE. Voir WELEZE.
- W'CHER (*sic*). Saint-Malo. De sable à l'ancre d'argent, à la fasce d'azur brochante et chargée d'une palme couchée de sinople.

WELEZE. Saint-Malo. D'argent au pélican d'azur, ailé de gueules, avec ses petits de même dans un nid d'azur.

WHISE. Dinan. D'argent au chevron d'azur, acc. de 3 roses de gueules, feuillées de sinople et boutonnées d'or.

* WILLAUMEZ. (Orig. de Belle-Ile-en-Mer.) Ev. de Vannes. De gueules au vaisseau d'argent équipé d'or, entouré d'un cercle de réflexion divisé de même.

Jean-Baptiste, fils d'un capitaine d'artillerie, chevalier de Saint-Louis, né le 7 août 1763, Vice-amiral, 1819; Pair de France 1837, Grand officier de la Légion d'honneur, créé Comte héréditaire en 1844, décédé à Suresnes, le 17 mai 1745. Son titre de Comte héréditaire fut transmis, avec l'agrément de Sa Majesté, à son neveu Louis-Edouard Bouët. (Voir art. Bouët-Willamez.)

Ses armoiries rappellent le cercle de division qui lui fut donné par Louis XVI, avec cette inscription; *Donné par le roi à M. Willamez, premier pilote, et au glorieux combat qu'il soutint, le 27 juin 1803, avec la frégate La Surveillante, contre le vaisseau l'Hercule de 74 canons.* (A. F. — et *Biog. Bret.* de Levot.)

WITANBERG *vel* WITANBERG, Sr de la Priouté. Nantes. D'or à la croix de Lorraine de sable.

* WOLSKI. (Orig. de Broniow. Palatinat de Sandomir). Pologne. D'azur à la femme de carnation assise de face sur un ours passant d'argent, habillée de gueules, couronnée d'or, nu-pieds, les cheveux épars et les bras étendus. (A. F.)

Cyprien-Maurice, officier supérieur d'état-major, inscrit au livre d'or de la noblesse polonaise, décédé à Vannes en 1864. M^{lle} Julie-Françoise Welska a épousé M. Charles Quennec, de Vannes, directeur des droits d'entrée et de l'octroi de Paris.

